

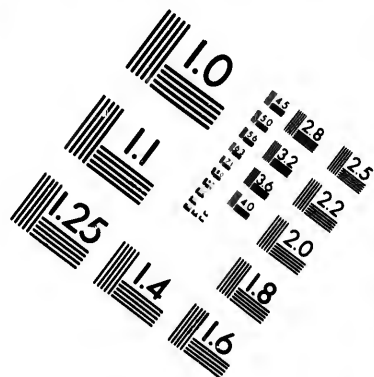
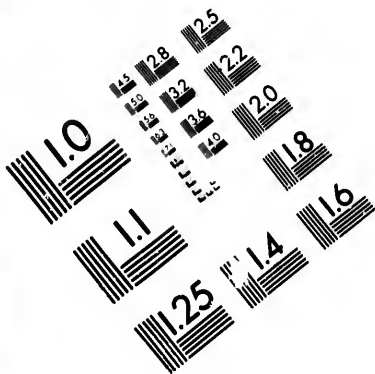
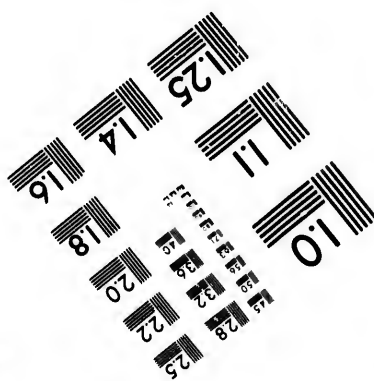
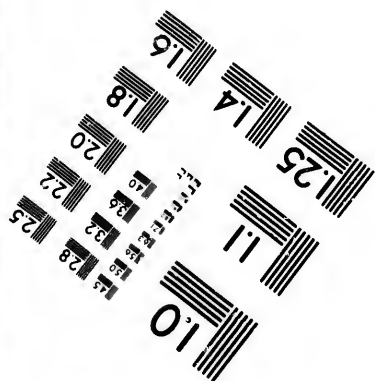
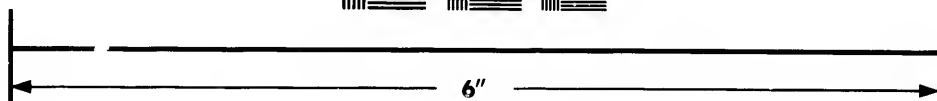
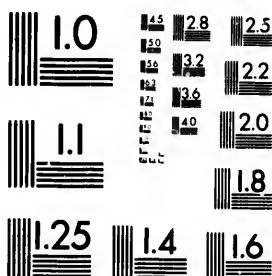


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1982

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- ☒ Coloured covers/
Couverture de couleur
- ☐ Covers damaged/
Couverture endommagée
- ☐ Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- ☐ Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- ☐ Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- ☐ Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- ☐ Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- ☐ Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- ☐ Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distortion le long de la marge intérieure
- ☐ Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.
- ☐ Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- ☐ Coloured pages/
Pages de couleur
- ☐ Pages damaged/
Pages endommagées
- ☐ Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- ☒ Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- ☐ Pages detached/
Pages détachées
- ☒ Showthrough/
Transparence
- ☐ Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- ☐ Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- ☐ Only edition available/
Seule édition disponible
- ☐ Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
			✓								

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

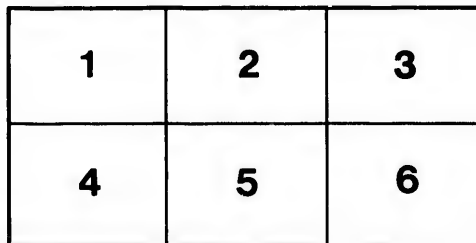
Library of the Public
Archives of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol → (meaning "CONTINUED"), or the symbol ▼ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

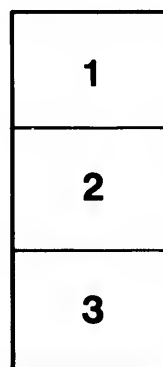
La bibliothèque des Archives
publiques du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole → signifie "A SUIVRE", le symbole ▼ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.



ALMANACH
DES
FAMILLES

DE
J. B. ROLLAND & FILS

POUR L'ANNÉE

1894

(DIX-SEPTIÈME ANNÉE)



Enregistré conformément à l'acte du parlement du Canada, en l'année mil huit cent quatre-vingt-treize, par J. B. ROLLAND & FILS, au bureau du ministre de l'agriculture à Ottawa.

MONTREAL

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

ET LES PRINCIPAUX MARCHANDS

TELEPHONE BELL 6258

JOS. ROBERT & FILS

— 107 —

AVENUE PAPINEAU

MONTREAL

MARCHANDS DE BOIS DE SCIAGE

Séchoir à bois perfectionné, le plus grand
du Canada.

Manufacturiers de Portes, Chassis, Garnitures de Magasin,

—BANCS D'EGLISE, Etc.—

Fabricants de COUTEAUX EN ACIER pour
Machines à embouvetter, sticker, etc.

Ouvrages de toutes sortes en acier, fer, cuivre
et fonte.—Lits en fer pour Hopitaux, Com-
munautés, etc., etc., etc.

 Réparations de toutes sortes de machines en fer et
en bois. Ouvrage de première classe sous l'habile direc-
tion de M. PIERRE CHARRETTE.

Enre
qu
cu

DE
J. B. ROLLAND & FILS

1894

A political cartoon titled "CANADA" depicting a group of men in a room. One man is playing a violin, another is playing a piano, and a third is playing a drum. A sign on the wall reads "THE CANADIAN" and another sign on the piano reads "THE CANADIAN".

MONTRÉAL

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

ET LES PRINCIPAUX MARCHANDS

A NOS LECTEURS

L'accueil bienveillant que l'*Almanach des Familles* a toujours reçu du public depuis sa première édition, nous est une garantie du succès de sa dix-septième. Fidèle aux bons principes de ses devancières, elle comprend encore dans sa première partie, sous le titre de *Légendes, Historiettes, etc.*, une abondance de *joyeuses anecdotes, bons mots, pensées morales, charades, énigmes, etc.*, suivis d'intéressants résumés statistiques sur le Canada. Dans la deuxième partie, des *recettes, d'économie domestique et rurale*, d'une utilité pratique ; le *tableau des registrateurs, des Cours de justice ; le tarif des postes ; les lois de chasse et de pêche, etc., etc.*

Nous recommandons à tous nos lecteurs, notre nouvel *Almanach des Cercles Agricoles*, pour 1894, publié sous la direction du Conseil de l'Agriculture de la Province de Québec, et renfermant des conseils du plus vif intérêt pour toutes les classes de l'industrie, en particulier de l'*agricole*.

LES ÉDITEURS.

Comput ecclésiastique pour 1894.

Nombre d'or (cycle ou révolution de dix-neuf ans pour accorder l'année lunaire avec l'année solaire)..... 14

Epacte (nombre de onze jours que le soleil a en plus sur l'année lunaire)..... xxiiij

Cycle solaire (il est de 28 ans)..... 27

Indiction romaine (période de quinze ans, employée dans les bulles du Saint-Siège) 7

Lettre dominicale (indiquant le dimanche durant toute l'année) G

Lettre du Martyrologe..... D

Fêtes mobiles.

Septuagésime.....	21 janvier	Pentecôte	13 mai
Les Cendres.....	7 février	Sainte-Trinité	20 mai
Dim. de la Passion....	11 mars	Fête-Dieu.....	24 mai
des Rameaux....	18 mars	1er dim. de l'Avent	2 déc.
PAQUES.....	25 mars	Dimanches après la Pen-	
Rogations..30 avril, 1er et 2 mai		tecôte.....	28
Ascension.....	3 mai		

Quatre-Temps

Printemps	les 14, 16 et 17 février.
Été	les 16, 18 et 19 mai.
Automne.....	les 19, 21 et 22 septembre.
Hiver	les 19, 21 et 22 décembre.

Commencement des quatre Saisons.

Le PRINTEMPS, le 20 mars, à 9 h. 38 m. du matin. (*Equinoxe*, c'est-à-dire que les jours et les nuits sont d'une égale durée).

L'ÉTÉ, le 21 juin, à 5 h. 43 m. du matin.

L'AUTOMNE, le 22 septembre, à 8 h. 7 m. du soir. (*Equinoxe*, c'est-à-dire que les jours et les nuits sont d'une égale durée).

L'HIVER, le 21 décembre, à 2 h. 48 m. du soir.

Fêtes religieuses d'obligation.

Tous les dimanches de l'année.	Le 1er novembre la Toussaint.
Le 1er janvier, la Circoncision.	Le 8 déc., l'Immaculée Concept.
Le 6 janvier, l'Épiphanie.	Le 25 décembre, Noël.
Le 3 mai, l'Ascension.	

Fêtes légales. (Jours non juridiques).

Tous les dimanches de l'année.	Le 26 mars, Lundi de Pâques.
Le 1er janvier, la Circoncision.	Le 24 mai, Fête de la Reine.
Le 6 janvier, l'Épiphanie.	Le 1er novembre, la Toussaint.
Le 7 février, les Cendres.	Le 8 déc., l'Immaculée Concept.
Le 23 mars, Vendredi saint.	Le 25 décembre, Noël.

Célébration solennelle du Mariage.

Cette année, on pourra célébrer la solennité des *Noces* du 7 janvier au 6 février inclusivement, et du 2 avril au 1 décembre aussi inclusivement.

Ères de l'année 1894.

De la création (4928 suivant les Bénédictins)	6851
De la période Julienne	6607
De la naissance de Jésus-Christ (ère chrétienne), 25 déc. ...	1894
De la fondation de Rome, selon Varron, 21 avril	2647
“ “ de Québec, 3 juillet	286
“ “ de Montréal, 17 mai	252
De la découverte de l'Amérique, par Christophe Colomb, 11 12 octobre	402
De la découverte du Canada, par Jacques Cartier, 16 juillet	360
De la cession du Canada, à l'Angleterre, 9 février	131
De la république des États-Unis, 4 juillet	118
De la république française, 4 septembre	24
De la Puissance du Canada, 1er juillet	27
Du règne de S. S. Léon XIII, 20 février	16
“ “ de la reine Victoria I, 20 juin	57

Observations météorologiques, etc.

En 1892.—Première gelée d'automne, 17 octobre.
 " " neige " 1er novembre.
 " Commencement de l'hiver, 23 décembre.
 " Première traverse en voiture sur la glace, de Longueuil à Hochelaga, 31 décembre.
 En 1893.—La glace du St-Laurent part vis-à-vis la ville, le 20 avril.
 " Arrivée du premier vapeur, *Hochelaga*, le 26 avril.
 " Arrivée du premier navire d'outre-mer, vapeur *Pickuben*, le 4 mai.
 " Première gelée d'automne, 25 octobre.
 " Première neige d'automne, le.....
Nota.—Pour le détail des années précédentes, voir nos Almanachs des années dernières.

BAROMÈTRE PERPÉTUEL.

Le tableau ci-dessous, préparé pour le climat de la Grande-Bretagne par le célèbre astronome Herschel, a été modifié par des hommes compétents, de manière à convenir au climat du Canada.

Si la nouvelle Lune, la pleine, le 1er quartier, ou le dernier arrivent :	EN ÉTÉ.	EN HIVER.
Entre minuit et 2 h. du matin....	Beau	{ Forte gelée, à moins que le vent ne vienne du sud ou de l'ouest.
" 2 et 4 "	Frais, fréquentes ondées	Neige et tempête.
" 4 et 6 "	Pluie	" "
" 6 et 8 "	Vent et pluie	Tempête.
" 8 et 10 "	Variable	{ Neige, si le vent est à l'est ou à l'ouest.
" 10 et 12 "	Fréquentes ondées....	{ Neige, si le vent est à l'ouest.
Entre midi et 2h. p.m.	Très pluvieux	Neige ou froid.
" 2 et 4 " ..	Variable	Beau et doux.
" 4 et 6 " ..	Beau	Beau.
" 6 et 8 " ..	{ Beau, si le vent est N O	Beau et gelée, si le vent est N ou N. E.
" 8 et 10 " ..	{ Pluie, s'il est sud ou S. O	Pluie ou neige, s'il est sud ou sud-ouest.
" 10 et minuit	Beau	" " "
		Beau et froid.

N. B.—Les prédictions de ce tableau seront d'autant plus correctes que les changements de la lune s'effectueront plus près de midi ou de minuit.
 Le tableau de l'été est plus exact que celui de l'hiver.

Jeûnes de précepte avec abstinence.

1° Tous les mercredis, vendredis et samedis des Quatre-Temps de l'année :

2° Les jours de *Vigile* de la PENTECÔTE. (12 mai) ; de la solennité des Apôtres SS. PIERRE ET PAUL. (30 juin) ; de la solennité de l'ASSOMPTION. (18 août) ; de la TOUSSAINT. (31 octobre), et de NOËL. (24 décembre) ;

3° Le mercredi des CENDRES et les trois jours suivants, 8, 9 et 10 février ;

4° Tous les mercredis, vendredis et samedis des cinq premières semaines du carême ;

5° Le dimanche des RAMEAUX et les six autres jours de la SEMAINE SAINTE ;

6° Tous les mercredis et vendredis de l'*Avent*.

N. B. — Tous les jours du carême sont jeûnes de précepte, cependant les lundis, mardis et jeudis des cinq premières semaines du carême, il n'y a point d'abstinence *totale*, mais seulement *partielle* ; c'est-à-dire qu'en ces jours, on peut faire *un seul* repas en gras (le midi), et il n'est pas permis de faire usage de poisson à ce repas. Si l'on use de viande, on ne peut manger de poisson au même repas, mais on peut renoncer à la viande et manger du poisson et des œufs, etc. Les œufs ne sont défendus ni avec la viande ni avec le poisson.

Apparence des Planètes pour 1894.

Venus, sera étoile du matin, du 16 février au 30 novembre, et étoile du soir les autres parties de l'année.

Mars, sera étoile du matin jusqu'au 27 juin, et étoile du soir le reste de l'année.

Jupiter, sera étoile du soir jusqu'au 4 juin, et du 1^{er} septembre à la fin de l'année : étoile du matin du 4 juin au 1^{er} septembre.

Saturne, sera étoile du matin jusqu'au 19 janvier, et du 21 octobre à la fin de l'année ; étoile du soir le reste de l'année.

Eclipses durant l'année 1894.

Il y aura cette année deux éclipses du soleil et deux de la lune.

Le 21 mars, éclipse partielle de la lune, invisible en Canada.

Le 5 avril, éclipse annulaire du soleil, à 6 h. 50 p. m., invisible en Canada.

Le 14 septembre, éclipse partielle de la lune entre 10 h. 36 m. et 11 h. 32 m. du soir, visible en Canada.

Le 28 septembre, éclipse totale du soleil, invisible en Canada.

Passage de *Mercur*e sur le disque du soleil, le 10 novembre, entre 10 h. 50 m. du matin et 4 h. 12 m. du soir.

Explication des signes et abréviations.

La colonne *CL.* désigne la couleur des ornements de l'Eglise pour chaque jour ; le signe † les jours où on peut dire des messes basses avec des ornements noirs ; et le signe * les dimanches où à vêpres on prend la couleur du jour suivant.

N. L., Nouvelle Lune. P. Q., Premier Quartier.

P. L., Pleine Lune. D. Q., Dernier Quartier.

H. M., Heure, Minute. Q. Tps., Quatre-Temps.

JANVIER

31 JOURS

CONSCRÉ À L'ENFANT JÉSUS.



SIGNE DU VERSEAU.

Les jours croissent de 1 h. 5 minutes.

☉ N. L. le 6, à 10h. 13m. du soir | ☽ P. L. le 21, à 10h. 17m. du m.
 ☾ P. Q. le 14, à 7h. 15m. du soir | ☾ D. Q. le 28, à 11h. 56m. du m.

Jours de la semaine	CL.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL.			LUNE	
			Lev.	Cou.		L.	C.
			H.	M.	H.	M.	
Lundi	1 b	CIRCONCISION, doub. 2 cl.	7 47	4 21	2 30		
Mardi	2 r	Octave de St. Etienne, doub.	7 47	4 22	3 34		
Merc.	3 b	Octave de St. Jean, doub.	7 47	4 23	4 39		
Jeudi	4 r	Octave des SS. Innocents, doub.	7 46	4 24	5 40		
Vend.	5 b	Vigile de l'Epiphanie, semid.	7 46	4 25	6 38		
Sam.	6 b	EPIPHANIE, 1re cl. (d'oblig.)	7 46	4 26	couch		
DIM.	7 b	Du dim. dans l'Octave, semid.	7 45	4 28	5 9		
Lundi	8 b	De l'Octave, semid.	7 45	4 29	6 13		
Mardi	9 b	De l'Octave, semid.	7 44	4 30	7 19		
Merc.	10 b	De l'Octave, semid.	7 44	4 31	8 22		
Jeudi	11 b	De l'Octave, semid.	7 43	4 32	9 28		
Vend.	12 b	De l'Octave, semid.	7 42	4 33	10 33		
Sam.	13 b	Octave de l'Epiphanie, doub.	7 42	4 34	11 39		
DIM.	14 b	2 Ép. S. NOM DE JÉSUS, doub. 2 cl.	7 42	4 35	matin		
Lundi	15 b	St. Paul, Ermite, doub.	7 40	4 37	0 48		
Mardi	16 r†	St. Marcel, P.M., semid.	7 40	4 38	1 56		
Merc.	17 b	St. Antoine, abbé, doub.	7 39	4 39	3 14		
Jeudi	18 b	Chaire de St. Pierre à Rome, d.m.	7 39	4 41	4 31		
Vend.	19 r†	St. Canut, M., semid.	7 38	4 42	5 44		
Sam.	20 r	SS Fabien et Sébast, MM doub.	7 37	4 43	6 49		
DIM.	21 b	Septuag. STE FAMILLE J.M.J. d. 2 cl.	7 36	4 45	Lever		
Lundi	22 r†	St. Vinc. et Anastase, MM. semid.	7 35	4 46	6 28		
Mardi	23 r	Prière de Notre-Seigneur, d. m.	7 34	4 47	7 45		
Merc.	24 r	St. Timothée, Ev. et M., doub.	7 33	4 49	8 57		
Jeudi	25 b	Conversion de St. Paul d. m.	7 32	4 51	10 7		
Vend.	26 r	St. Polycarpe, E. M., doub.	7 32	4 52	11 14		
Sam.	27 b	St. Jean Chrysostôme, E. et D., doub.	7 32	4 53	matin		
DIM.	28 vi*	SEXAGÉSIME, semid. 2 cl.	7 31	4 54	0 20		
Lundi	29 b	St. François de Sales. E. D. doub.	7 31	4 56	1 26		
Mardi	30 r	De la Passion de N. S. d. m.	7 30	4 58	2 31		
Merc.	31 b	St. Pierre Nolasque, conf. double.	7 28	5 0	3 33		

Les jours à l'an neuf

Lorsqu'il tonne en ce mois

Sont grandis du saut d'un bœuf.

Cela nous signifie,

Beau jour de l'an,

Selon l'astrologie

Beau mois d'août.

Abondance de fruits.

L'hiver est fort bonne saison

Quand on a pour faire tison.

JANVIER.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

31

1 m.

1 m.

UNE

C.

M.

2 30

3 34

4 39

5 40

6 38

puch

5 9

6 13

7 19

8 22

9 28

0 33

1 39

atin

0 48

1 56

3 14

4 31

5 44

6 49

ever

3 28

7 45

3 57

0 7

1 14

atin

0 20

1 26

2 31

3 33

FEVRIER



28 JOURS

CONS. AUX D. DE LA S. VIFRGE.

SIGNE DES POISSONS.

Les jours croissent de 1 heure 33 minutes.

☉ N. L. le 5, à 4h. 51m. du soir | ☿ P. L. le 19, à 9h. 22m. du s.
 ☾ P. Q. le 13, à 5h. 48m. du mat. | ☼ D. Q. le 27, à 7h. 34m. du m.

Jours de la semaine	CL.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL.		LUNE
			Lev	Cou	L. C.
			H. M.	H. M.	H. M.
Jeudi	1 r	St Ignace, E. M. doub.	7 27 5	1	4 33
Vend.	2 b	PURIFICATION de la B. V. M., d. 2 cl.	7 26 5	2	5 26
Sam.	3 b	Epous. de l. Ste-Vierge, d. m. (23 janv.)	7 25 5	3	6 12
DIM.	4 vl	QUINQUAG., semid. 2 cl., Sol. de la Purif.	7 23 5	5	6 51
Lundi	5 r	Ste Agathe, V. M. doub.	7 22 5	6	couch
Mardi	6 b	St Tite, E. et C., doub.	7 20 5	8	6 16
Merc.	7 vl	LES CENDRES.	7 19 5	9	7 20
Jeudi	8 b	St Jean de Matha, C. doub.	7 18 5	11	8 26
Vend.	9 r	Ste Couronne d'Epies, d. m.	7 17 5	13	9 31
Sam.	10 b	Ste Scolastique, V. doub.	7 16 5	14	10 38
DIM.	11 vl*	1ER DU CAREME, semid. 1ère cl.	7 14 5	16	11 49
Lundi	12 b	N.-D. de Lourdes, d. m.	7 13 5	17	matin
Mardi	13 b	Ste Geneviève V. doub.	7 11 5	18	1 2
Merc.	14 b	Q. Tps. Jeûne. St Idefonse, E. C. d.	7 9 5	19	2 17
Jeudi	15 r	SS. Martyrs Japonais, doub.	7 8 5	20	3 28
Vend.	16 r	Q. Tps. Jeûne Ste Lance et S. Clous, d. m.	7 6 5	22	4 33
Sam.	17 b	Q. Tps. Jeûne S. Hilaire, E. D. d. (14 janv.)	7 4 5	24	5 31
DIM.	18 vl*	2ME DU CAREME, semid. 2 cl.	7 3 5	25	6 17
Lundi	19 b	S. Cyrille d'Alexand. E. D., d. (du 9)	7 1 5	27	Lever
Mardi	20 vl†	De la Férie (r† SS. Apôtres).	7 0 5	28	6 34
Merc.	21 vl†	De la Férie (h† St. Joseph.)	6 59 5	30	7 44
Jeudi	22 b	Chaire de St. Pierre à Antioche, d. m.	6 57 5	31	8 54
Vend.	23 r	Vigile. Du St. Suaire, d. m.	6 55 5	33	10 2
Sam.	24 r	ST MATHIAS ap. d. 2 cl.	6 53 5	34	11 11
DIM.	25 vl*	3ME DU CAREME, semid. 2 cl.	6 51 5	35	matin
Lundi	26 b	St Pierre Damien, E. D., d. (du 23.)	6 49 5	37	0 17
Mardi	27 vl†	De la Férie (r† SS. Apôtres).	6 47 5	39	1 23
Merc.	28 vl†	De la Férie (h† St. Joseph.)	6 46 5	39	2 22

Si le douzième de février Et l'homme ménager prend soin
 Le soleil apparaît entier De faire resserrer son foin.
 L'ours, étonné de la lumière, Car l'hiver ainsi que l'ours
 Se va remettre dans sa tanière Séjourne encore quarante jours.
 Mieux vaudrait voir un voleur au grenier
 Qu'un homme en chemise en février.
 Tous les mois de l'année maudissent un beau mois de février.

FÉVRIER.

du s.
du m.
LUNE
L. C.

H. M.
4 33
5 26
6 12
6 51
couch
6 16
7 20
8 26
9 31
0 38
1 49
matin
1 2
2 17
3 28
4 33
5 31
6 17
lever
6 34
7 44
8 54
0 2
1 11
matin
0 17
1 23
2 22

soin
urs.
er.

1	
2	
3	
4	
5	
6	
7	
8	
9	
10	
11	
12	
13	
14	
15	
16	
17	
18	
19	
20	
21	
22	
23	
24	
25	
26	
27	
28	

MARS

31 JOURS

CONSACRÉ À SAINT JOSEPH.



SIGNE DU BÉLIER.

Les jours croissent de 1 heure 43 minutes.

☉ N. L. le 7, à 9h 24m. du mat. | ☽ P. L. le 21, à 9h. 17m. du m.
 ☾ P. Q. le 14. à 1h 33m. du soir. | ☽ D. Q. le 29, à 3h. 33m. du m.

Jours de la semaine		CL.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL. Lev. Cou.		LUNE. L. C.
				H. M.	H. M.	H. M.
Jeudi	1	vi†	De la Férie, (b† St. Sacrement.)	6 44	5 42	3 19
Vend.	2	r	Des Cinq Plaies de N. S., d. m.	6 42	5 43	4 8
Sam.	3	vi†	De la Férie (b† Imm. Concept.)	6 40	5 44	4 39
DIM.	4	vi	4 ^e DU CARÊME, s. 2 cl. (Sol. de St. Jos.)	6 39	5 45	5 24
Lundi	5	vi†	De la Férie (b† SS. Anges.)	6 37	5 47	5 51
Mardi	6	vi†	De la Férie (r† SS. Apôtres).	6 36	5 49	6 15
Merc.	7	b	St Thomas d'Aquin, O. D. doub.	6 34	5 49	couch
Jeudi	8	b	St Jean de Dieu, conf., doub.	6 31	5 51	7 23
Vend.	9	r	Précieux Sang de N. S., d. m.	6 29	5 53	8 29
Sam.	10	r†	SS. 40 Martyrs, semid.	6 27	5 54	9 39
DIM.	11	vi*	PASSION, semid. 1 cl. (1)	6 25	5 55	10 54
Lundi	12	b	St Grégoire, P. et D., doub.	6 24	5 56	matin
Mardi	13	vi†	De la Férie.	6 22	5 58	0 7
Merc.	14	vi†	De la Férie.	6 20	5 59	1 19
Jeudi	15	vi†	De la Férie.	6 18	6 1	2 25
Vend.	16	b	Notre-Dame de Pitié, d. m.	6 16	6 2	3 25
Sam.	17	b	St Patrice, E. et C., doub. maj.	6 14	6 3	4 16
DIM.	18	vi	RAMEAUX, 1 cl. semid.	6 11	6 4	4 53
Lundi	19	vi	De la Férie.	6 10	6 6	5 21
Mardi	20	vi	De la Férie.	6 9	6 7	5 47
Merc.	21	vi	De la Férie.	6 7	6 8	Lever
Jeudi	22	b	JEUDI SAINT, 1 cl.	6 5	6 9	7 40
Vend.	23	n	VENDREDI SAINT, 1 cl.	6 3	6 11	8 51
Sam.	24	b	SAMEDI SAINT, 1 cl.	6 1	6 12	10 0
DIM.	25	b	PAQUES, doub. 1 cl.	5 59	6 13	11 7
Lundi	26	b	De l'Octave, } doub. 1 ^{re} cl.	5 57	6 14	matin
Mardi	27	b	De l'Octave, }	5 55	6 16	0 10
Merc.	28	b	De l'Octave, }	5 53	6 17	1 10
Jeudi	29	b	De l'Octave, } semid.	5 52	6 18	2 1
Vend.	30	b	De l'Octave, }	5 50	6 20	2 44
Sam.	31	b	De l'Octave, }	5 47	6 21	3 23

Mars venteux, avril pluvieux

Bonne est la neige

Tout mai gracieux et gentil.

Qui vient en son temps.

Mars gris, avril pluv'x, mai venteux,

Quand Dieu veut,

Tout l'an fertile et plantureux.

A tous les vents il pleut.

L'hiver n'est point bâtarde ; s'il ne vient tôt, il vient tard.

L'hiver les lieues sont doubles.

(1) Pas d'offices votifs pendant la quinzaine de la Passion.

11
MARS.

RB.

du m.
du m.

LUNE.
L. C.

H. M.

2	3	19
3	4	8
4	4	39
5	5	24
7	5	51
3	6	15
9		couch
1	7	23
3	8	29
4	9	39
5	10	54
6		matin
8	0	7
9	1	19
1	2	25
2	3	25
3	4	16
4	4	53
6	5	21
7	5	47
8		Lever
9	7	40
11	8	51
12	10	0
13	11	7
14		matin
16	0	10
17	1	10
18	2	1
20	2	44
21	3	23

aps.

bleut.
t tard.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31

AVRIL



30 JOURS

CONS. A N. D. AUXILIATRICE.

SIGNE DU TAUREAU.

Les jours croissent de 1 heure 40 minutes.

☉ N. L. le 5, à 11h 5m du soir | ☿ P. L. le 19 à 10h. 7m. du soir
 ☾ P. Q. le 12. à 7h 38m. du soir | ♃ D. Q. le 27, à 10h. 26m. du soir.

Jours de la semaine	CL.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL.		LUNE	
			Lev.	Cou.	L.	C
			H. M.	H. M.	H.	M.
DIM.	1	b 1 Pâq. QUASIMODO, doub.	5 44	6 22	3	53
Lundi	2	b ANNONCIATION 2 cl. d. (du 25 mars.)	5 44	6 23	4	18
Mardi	3	b S Gabriel, arch. d.m. (du 20 mars)	5 42	6 24	4	39
Merc	4	b S JOSEPH pat de l'E., C.d. 1 cl. (19 m.)	5 41	6 25	4	57
Jeudi	5	b St Vincent Ferrier, C., doub	5 39	6 27	couch	
Vend.	6	b St Benoit abbé, d. m. (du 21 mars)	5 37	6 29	7	23
Sam.	7	b S Cyrille de Jérus E.D.d. (du 18 mars)	5 36	6 30	8	29
DIM.	8	b 2 Pâq. Du Dimanche, semid.	5 33	6 31	9	54
Lundi	9	b St Jean Damascène, D., d. (du 27 mars)	5 32	6 32	11	7
Mardi	10	b St Isidore, E. D., doub. (du 4 avril).	5 30	6 33	matin	
Merc.	11	b St Léon P. et D., doub.	5 28	6 34	0	18
Jeudi	12	b† Du SS Sacrement, semid.	5 26	6 36	1	22
Vend	13	r† St Herménégilde. M., semid.	5 24	6 37	2	13
Sam.	14	r St Justin, martyr, doub.	5 22	6 38	2	54
DIM.	15	b 3 Pâq. PATRON. DE St JOSEPH, d. 2 cl	5 20	6 40	3	25
Lundi	16	b† De la Férie (b† SS. Anges)	5 18	6 42	3	51
Mardi	17	r† St Anicet, P. M. simp. (r† SS. Apôt.)	5 17	6 43	4	14
Merc.	18	b† De la Férie (b† St Joseph).	5 15	6 44	4	34
Jeudi	19	b† Du SS Sacrement, semid	5 13	6 45	Lever	
Vend.	20	b† De la Férie (r† De la Pas ion de N S)	5 11	6 47	7	43
Sam.	21	b St. Anselme, P. et D. doub.	5 10	6 48	8	50
DIM.	22	b 4 Pâq. Du Dimanche, semid.	5 8	6 49	9	56
Lundi	23	r† St Georges, M., semid.	5 6	6 50	10	58
Mardi	24	r St Fidèle de Sigm. M. doub.	5 5	6 51	11	52
Merc.	25	r St Marc, Ev'g., d. 2 cl. (proc. rog. vl)	5 3	6 53	matin	
Jeudi	26	r† SS. Clet et Marcellin, PP. et MM. sem.	5 2	6 54	0	42
Vend.	27	b N.-D. du Bon Conseil, doub. maj.	5 0	6 56	1	31
Sam.	28	b St Paul de la Croix, C., doub.	4 58	6 57	1	52
DIM.	29	r* 5 Pâq. St. Pierre, M., doub.	4 56	6 58	2	19
Lundi	30	b Rog. Ste Catherine de Sienne V., d.	4 55	6 59	2	42

Carnaval au soleil,
 Pâques au coin du feu.
 Pâques pluvieux,
 Au froment-ux.
 Première onnée d'avril
 Vaut son poids d'or.

En mars quand il tonne,
 Chacun s'en étonne.
 En avril quand il tonne,
 C'est nouvelle bonne.
 Récolte point n'est avancée,
 Que la lune rousse ne soit passée.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30

AVRIL.

RS

REAU.

m. du soir
m. du soir.

IL.	LUNE
Cou.	L. C

H.	M.	H.	M.
22	3	53	
23	4	18	
24	4	39	
25	4	57	
27	couch		
29	7	23	
30	8	29	
31	9	54	
32	11	7	
33	matin		
34	0	18	
36	1	22	
37	2	13	
38	2	54	
40	3	25	
42	3	51	
43	4	14	
44	4	34	
45	Lever		
47	7	43	
48	8	50	
49	9	56	
50	10	58	
51	11	52	
53	matin		
54	0	42	
56	1	31	
57	1	52	
58	2	19	
59	2	42	

e,

e,

ncée,
oit passé.

1	
2	
3	
4	
5	
6	
7	
8	
9	
10	
11	
12	
13	
14	
15	
16	
17	
18	
19	
20	
21	
22	
23	
24	
25	
26	
27	
28	
29	
30	

MAI

31 JOURS

CONSACRÉ À MARIE.



SIGNE DES GÉMEAUX.

Les jours croissent de 1 heure 17 minutes.

☉ N. L. le 5, à 9h. 47m. du mat. | ☿ P. L. le 19, à 11h. 48m. du m.
 ☾ P. Q. le 12, à 1h. 26m. du m. | ☽ D. Q. le 27, à 3h. 10m. du soir.

Jours de la semaine	CL.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL		LUNE.
			Lev.	Cou.	L. C.
			H M	H M	H. M.
Mardi	1 r	Rog. SS. Phil. et Jacq., Ap., d. 2 cl.	4 54	7 0	3 12
Merc.	2 b	Rog. Vig. St Athanase E. et D., doub	4 53	7 1	3 23
Jeudi	3 b	ASCENSION, d. 1re. cl. (d'oblig.)	4 51	7 3	3 42
Vend.	4 b	Ste Monique Ve., doub.	4 50	7 4	3 58
Sam.	5 b	St Pie V., P. C. doub.	4 49	7 5	couch
DIM.	6 r	6 Pâq. St. Jean dev. la porte lat.d.m.	4 47	7 7	8 51
Lundi	7 r	St Stanislas, E. et M. doub.	4 45	7 8	10 5
Mardi	8 b	App de St. Michel, arch, d. m.	4 43	7 9	11 12
Merc.	9 b	St. Grégoire de Naz., E. D. d.	4 42	7 10	matin
Jeudi	10 b	Octave de l'Ascension, semid.	4 41	7 11	6 8
Vend.	11 b	St. François Hiéronymo, C., semid.	4 40	7 12	0 54
Sam.	12 r	(Jeûne.) De la Vigile.	4 39	7 13	1 29
DIM.	13 r	PENTECOTE, doub. 1re. cl.	4 37	7 15	1 56
Lundi	14 r	De l'Octave } 1re cl.	4 36	7 16	2 19
Mardi	15 r	De l'Octave }	4 35	7 17	2 38
Merc.	16 r	4 Tps. Jeûne. De l'Octave. }	4 34	7 18	2 59
Jeudi	17 r	De l'Octave. }	4 33	7 19	3 20
Vend.	18 r	4 Tps. Jeûne. De l'Octave. }	4 32	7 20	3 45
Sam.	19 r	4 Tps. Jeûne. De l'Octave. }	4 31	7 20	Lever
DIM.	20 b	1 Pent. STE TRINITÉ, d. 2e cl.	4 30	7 22	8 45
Lundi	21 r	St. Jean Nepomucène, M. doub.	4 29	7 23	9 45
Mardi	22 r	INVENT. DE LA STE CROIX, d. 2 cl. (du 3)	4 28	7 24	10 35
Merc.	23 vr†	De la Férie (b† St Joseph.)	4 27	7 25	11 17
Jeudi	24 b	FÊTE-DIEU. 1re cl., (non d'oblig.)	4 27	7 27	11 59
Vend.	25 b	St Grégoire VII, P. et C., doub.	4 26	7 28	matin
Sam.	26 b	St Philippe de Néri, C., doub.	4 25	7 29	0 20
DIM.	27 b	2 Pent. Du Dim. (Sol. de la Fête-Dieu)	4 24	7 30	0 43
Lundi	28 b	St. Augustin de Cantorbéry, E. C., d.	4 23	7 31	1 4
Mardi	29 b	De l'Octave }	4 22	7 32	1 24
Merc.	30 b	De l'Octave }	4 21	7 33	1 44
Jeudi	31 b	Octave de la Fête-Dieu, doub.	4 20	7 34	2 6

Boue de mai,

Epi en août.

Chaud mai, frais juin,

Donnent pain et vin. [mence

Il ne faut pas semer toute sa se-

Dans le même champ.

Mai clair, aussi venteux

Fait un an plantureux.

La chaleur qui commence

Donne fruits en conséquence,

Excellents et bien bous,

Enfin bonne moisson.

Tant vaut l'homme, tant vaut la terre.

Une abeille vaut mieux que mille mouches.

RS

EAUX.

8m. du m.
m. du soir.IL LUNE.
Cou. L. C.

H.	M.	H.	M.
7	0	3	12
7	1	3	23
7	3	3	42
7	4	3	58
7	5		couch
7	7	8	51
7	8	10	5
7	9	11	12
7	10		matin
7	11	6	8
7	12	0	54
7	13	1	29
7	15	1	56
7	16	2	19
7	17	2	38
7	18	2	59
7	19	3	20
7	20	3	45
7	20		Lever
7	22	8	45
7	23	9	45
7	24	10	35
7	25	11	17
7	27	11	59
7	28		matin
7	29	0	20
7	30	0	43
7	31	1	4
7	32	1	24
7	33	1	44
7	34	2	6

eux
x.
ence
équence,
ous,
a.
es.

1	
2	
3	
4	
5	
6	
7	
8	
9	
10	
11	
12	
13	
14	
15	
16	
17	
18	
19	
20	
21	
22	
23	
24	
25	
26	
27	
28	
29	
30	
31	

JUIN

30 JOURS

CONS. AUSACRÉ CŒUR DE JÉSUS.



SIGNE DE L'ÉCREVISSE.

Les jours croissent de 17 minutes du 1er au 20, et décroissent de 4 minutes du 23 au 30.

☉ N. L. le 3, à 6h. 2m. du soir | ☽ P. L. le 18, à 2h. 12m. du m
☾ P. Q. le 10. à 8h. 20m. du mat. | ☿ D. Q. le 26, à 5h. 8m. du m.

Jours de la semaine	OL.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL.		LUNE.	
			Lev.	Cou.	L	C.
			H M	H. M	H. M.	
Vend.	1 b	SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS, d. 1re cl.	4 20	7 34	2 31	
Sam.	2 b	N.-D. de Bonsecours, d. m. (24 mai)	4 20	7 36	3 4	
DIM.	3 vr*	3 Pent. Du Dimanche, s. (Sol. du S-C)	4 19	7 37	couch	
Lundi	4 b	St François de Caracciolo, C., d.	4 19	7 37	8 53	
Mardi	5 r	St Boniface, E. et M. doub.	4 18	7 38	9 56	
Merc.	6 b	St Norbert, E. C., doub.	4 18	7 38	10 49	
Jeudi	7 b	N.-D. de Grâce, doub. maj (du 1er juin)	4 17	7 39	11 29	
Vend.	8 vr†	De la Férie (r† Passion de N. S.)	4 17	7 40	11 58	
Sam.	9 b†	De l'Imm. Conception, semid.	4 17	7 40	matin	
DIM.	10 vr*	4 Pent. Du Dimanche, semid.	4 17	7 41	0 24	
Lundi	11 r	St Barnabé, Ap., d. m.	4 17	7 42	0 46	
Mardi	12 b	St Jean de S. Facond, C., doub.	4 16	7 42	1 5	
Merc.	13 b	St Antoine de Padoue, C. doub.	4 16	7 43	1 26	
Jeudi	14 b	St Basile, E. et D., doub.	4 16	7 43	1 49	
Vend.	15 r†	SS. Vite et C. MM. s. (r† Pass de N.S.)	4 16	7 44	2 15	
Sam.	16 b	St Jean Frs Regis, C. doub.	4 16	7 44	2 46	
DIM.	17 vr	5 Pent. Du Dimanche, semid.	4 16	7 44	3 26	
Lundi	18 r†	SS. Marc et Marcell. MM., s. (b† SS. A.)	4 16	7 45	Lever	
Mardi	19 b	Ste Julienne de Falcon, V. doub	4 16	7 46	9 16	
Merc	20 r†	St Silvere. P.M., simple (b† S. Joseph.)	4 16	7 46	9 52	
Jeudi	21 b	St Louis de Gonzague, conf. doub.	4 16	7 46	10 21	
Vend.	22 b†	S. Paulin Ev. conf. s. (r† Pass de N.S.)	4 16	7 47	10 47	
Sam.	23 vr†	Vig. de St. J.-Bte (b† Imm. Concept.)	4 17	7 47	11 8	
DIM.	24 b	6 Pent. ST-JEAN BAPTISTE, 1re cl.	4 17	7 47	11 27	
Lundi	25 b	St Guillaume, abbé, doub.	4 18	7 47	11 46	
Mardi	26 r	SS. Jean et P. MM., doub.	4 18	7 47	matin	
Merc.	27 b†	De l'Octave, semid.	4 18	7 46	0 5	
Jeudi	28 b†	Vig. S. Léon II, P. et C., sem.	4 19	7 46	0 27	
Vend.	29 r	SS. PIERRE ET PAUL, d. 1re cl. (n.d'ob.)	4 19	7 46	0 57	
Sam.	30 r	Jeûne de la V. Comm. de St Paul, d.m	4 20	7 46	1 36	

S'il tonne au mois de juin,
Année de paille et de foin.
En lune jeune, foin coupé,
Est de mauvaise qualité.

Beau temps en juin,
Abondance de grain.
Jamais sècheresse
N'amène chèresse.

S'il pleut au jour de Saint-Gervais (le 14)
Pour les blés c'est signe mauvais.

JUN.

RS

AVISSE.

minutes

m. du m

n. du m.

L. LUNE.
ou. L. C.

M	H.	M.
34	2	31
36	3	4
37	couch	
37	8	53
38	9	56
38	10	49
39	11	29
40	11	58
40	matin	
41	0	24
42	0	46
42	1	5
43	1	26
43	1	49
44	2	15
44	2	46
44	3	26
45	Lever	
46	9	16
46	9	52
46	10	21
47	10	47
47	11	8
47	11	27
47	11	46
47	matin	
46	0	5
46	0	27
46	0	57
46	1	36

1	
2	
3	
4	
5	
6	
7	
8	
9	
10	
11	
12	
13	
14	
15	
16	
17	
18	
19	
20	
21	
22	
23	
24	
25	
26	
27	
28	
29	
30	

JUILLET

31 JOURS

CONSACRÉ AU PRÉCIEUX SANG



SIGNÉ DU LION.

Les jours décroissent de 58 minutes.

☉ N. L. le 3, à 0h. 51m. du mat. | ☉ P. L. le 17, à 5h. 8m. du soir.
 ☾ P. Q. le 9, à 5h. 21m. du soir. | ☾ D. Q. le 25, à 4h. 12m. du soir.

Jours de la semaine	OL.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL.		LUNE	
			Lev.	Cou.	L	C
			H	M	H	M.
DIM	1	r* 7 Pent. Pr. Sang, d. 2cl (S de S P. et P.)	4	20	7	46
Lundi	2	b VISIT. DE LA B. V. MARIE, d. 2 cl.	4	21	7	46
Mardi	3	r SS. Irénée, etc., MM. doub.	4	22	7	46
Merc	4	r† De l'Octave, semid.	4	23	7	45
Jendi	5	b SS. Cyrille et Méthode, Ev. et C., d.	4	23	7	45
Vend	6	r Octave de SS. Pierre et Paul, d.	4	24	7	44
Sam	7	b S. Michel des Saints, conf. doub.	4	24	7	44
DIM.	8	vr* 8 Pent. Du Dimanche, semid. (1)	4	25	7	44
Lundi	9	r SS. Zénon et ses C., MM. doub.	4	26	7	44
Mardi	10	r† Les SS. 7 Frères, MM., semid.	4	26	7	42
Merc.	11	r† St Pie, P. M., simple (b† S. Joseph.)	4	27	7	42
Jeudi	12	b St Jean Gualbert, Abbé, d.	4	27	7	42
Vend.	13	b† St Aumet, P. M., semid.	4	28	7	41
Sam.	14	b St Bonaventure, E. D., d.	4	29	7	41
DIM.	15	vr* 9 Pent. Du Dimanche, semid.	4	30	7	41
Lundi	16	b N. D. du Mont-Carmel, d. m.	4	31	7	40
Mardi	17	b† St Alexis, Conf., semid	4	32	7	39
Merc.	18	b St Camille de Lellis, C. doub.	4	33	7	38
Jeudi	19	b St Vincent de Paul, C., doub.	4	34	7	37
Vend.	20	b St Jérôme Émilien, C. doub.	4	35	7	36
Sam.	21	b† De l'Immac. Conception, semid.	4	35	7	35
DIM.	22	b* 10 Pent. Ste Marie Madeleine, doub.	4	37	7	34
Lundi	23	r St Apollinaire, E. M., doub.	4	38	7	33
Mardi	24	vl† Vig. de St. Jacques (r† SS. Apôtres.)	4	39	7	32
Merc.	25	r St Jacques, Ap. d., 2 cl. (2)	4	40	7	31
Jeudi	26	b STE ANNE, pat. la pr. de Q., d., 1 cl.	4	41	7	30
Vend.	27	b† De l'Octave de Ste Anne, semid.	4	42	7	30
Sam.	28	r† SS. Nazaire etc, MM. semid.	4	42	7	28
DIM.	29	b 11 Pent. Du Dim.s. (Sol. Ste Anne 1 cl.)	4	44	7	27
Lundi	30	b† De l'Octave de Ste-Anne, semid.	4	45	7	26
Mardi	31	b St Ignace, C., doub.	4	46	7	25

Si'il pluit le jour de St-Victor (21) Après une matinée nébuleuse,
 La récolte n'est point d'or. Arrive souvent une soirée claire
 La Saint-Jacques, sans pluie, Arc-en-ciel le matin,
 Annonce un dur hiver Pluie sans fin.

(1) Dans les provinces de Québec, Montréal et Ottawa (excepté les diocèses de Montréal et de Valleyfield). Déd. des égl. d. 1 cl. avec oct. (orn. bl.)

(2) A Montréal, S. Jacques, titul. de la cathéd., d. 1 cl. avec oct.

JUILLET.

JOURS

DU LION.

n. 8m. du soir.

n. 12m. du soir.

SOLNAIL. LUNN
ev. Cou. L C

M	H	M	H.	M.
20	7	46	2	22
21	7	46	3	22
22	7	46	couch	
23	7	45	9	23
23	7	45	9	57
24	7	44	10	23
24	7	44	10	48
25	7	44	11	10
26	7	44	11	30
26	7	42	11	52
27	7	42	matin	
27	7	42	0	19
28	7	41	0	45
29	7	41	1	26
30	7	41	2	10
31	7	40	3	2
32	7	39	Lever	
33	7	38	8	26
34	7	37	8	51
35	7	36	9	12
35	7	35	9	32
37	7	34	9	51
38	7	33	10	10
39	7	32	10	31
40	7	31	10	56
41	7	30	11	7
42	7	30	matin	
42	7	28	0	7
44	7	27	1	1
45	7	26	2	7
46	7	25	3	23

née nébuleuse,
he soirée claire
tin,cepté les diocèses
(orn. bl.)
oct.

1	
2	
3	
4	
5	
6	
7	
8	
9	
10	
11	
12	
13	
14	
15	
16	
17	
18	
19	
20	
21	
22	
23	
24	
25	
26	
27	
28	
29	
30	
31	

AOUT.

OURS

E LA VIERGE.

5.
0h. 45m. du m
3h. 10m. du s.

SOLEIL. LUNE
Lev. Cou. L. C.

I	M	H.	M.	H.	M.
4	48	7	24	couch	
4	50	7	22	8 22	
4	51	7	21	8 48	
4	53	7	20	9 12	
4	53	7	19	9 34	
4	55	7	17	9 55	
4	56	7	16	10 19	
4	57	7	14	10 48	
4	58	7	12	1 23	
4	59	7	11	matin	
5	1	7	9	0 5	
5	2	7	8	0 56	
5	3	7	7	1 53	
5	4	7	5	2 54	
5	5	7	3	3 58	
5	6	7	2	Lever	
5	7	7	1	7 39	
5	8	6	59	7 57	
5	9	6	57	8 16	
5	11	6	55	8 37	
5	12	6	54	9 0	
5	13	6	52	9 28	
5	14	6	50	10 2	
5	16	6	48	10 41	
5	18	6	46	11 49	
5	19	6	45	matin	
5	20	6	43	0 59	
5	21	6	41	2 14	
5	22	6	40	3 35	
5	23	6	38	4 54	
5	24	6	36	couch	

as,

vend son pain
prend,

SEPTEMBRE

30 JOURS

CONSACRÉ À SAINT MICHEL.



SIGNE DE LA BALANCE.

Les jours décroissent de 1 heure 42 minutes.

☾ P. Q. le 6, à 3h. 3m du soir | ☾ D. Q. le 22, à 7h. 38m. du mat.
 ☾ P. L. le 14, à 11h. 27m. du s. | ☾ N. L. le 29, à 0h. 49m. du mat.

Jours de la semaine	CL.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL.		LUNE
			Lev.	Cou.	L. C.
Sam.	1 b†	De l'Immac. Conception, semid.	H. M.	H. M.	H. M.
DIM.	2 vr	16 Pent. Du Dimanche, semid. (1)	5 26 6 34	7 3	7 3
Lundi	3 vr†	De la Férie, (b† SS. Anges)	5 28 6 32	7 5	7 5
Mardi	4 vr†	De la Férie (r† SS. Apôtres)	5 29 6 30	8 2	8 2
Merc.	5 b†	St Laurent Justinien, E. C., semid.	5 30 6 28	8 4	8 4
Jeudi	6 b†	Du SS. Sacrement, semid.	5 31 6 27	9 1	9 1
Vend.	7 vr†	De la Férie (r† Passion de N. S.)	5 32 6 24	10 1	10 1
Sam.	8 b	NATIVITÉ DE LA B. V. M., 2 cl.	5 33 6 23	10 5	10 5
DIM.	9 b	17 Pent. S. N. de M. d. m. (Sol. de la N. (2))	5 35 6 21	11 4	11 4
Lundi	10 b	St Nicolas Tolentin, C., D.	5 36 6 19	matin	12
Mardi	11 b†	De l'Octave, semid.	5 37 6 17	0 4	13
Merc.	12 b†	De l'Octave, semid.	5 39 6 16	1 4	13
Jeudi	13 b†	De l'Octave, semid.	5 39 6 14	2 5	14
Vend.	14 r	Exalt. de la Ste Croix d. m.	5 40 6 12	3 5	14
Sam.	15 b	Octave de la Nativité, d.	5 42 6 10	Levet	15
DIM.	16 b	18 Pent. N. D. des 7 Douleurs, d. m	5 43 6 7	6 23	15
Lundi	17 b	Stigm. de St. François, doub.	5 44 6 6	6 43	16
Mardi	18 b	St Joseph de Cop., C., d.	5 45 6 4	7 3	16
Merc.	19 r	Q. Tps. Jeûne SS. Janvier etc., MM., d	5 46 6 2	7 31	17
Jeudi	20 r	Vig. SS. Eustache etc., MM. d.	5 48 6 0	8 3	17
Vend.	21 r	Q. Tps. Jeûne St. MATHIEU, Ap., 2 cl	5 49 5 57	8 46	18
Sam.	22 b	Q. Tps. J. St. Thomas de Vil. E. C., d.	5 50 5 56	9 40	18
DIM.	23 vr	19 Pent. Du Dimanche, semid.	5 51 5 54	10 43	19
Lundi	24 b	Notre-D. de la Merci, d. m.	5 52 5 52	11 54	19
Mardi	25 vr†	De la Férie (r† SS. Apôtres).	5 54 5 50	matin	20
Merc.	26 r†	SS. Cyprien et Just. MM. s. (b† St. Joseph	5 56 5 48	1 12	20
Jeudi.	27 r†	SS. Côme et Damien MM. semid.	5 56 5 46	2 31	21
Vend.	28 r†	St Wenceslas M. semid.	5 57 5 45	3 47	21
Sam.	29 b	St Michel, et tous les SS. anges, 2 cl.	5 59 5 43	couch	22
DIM.	30 b	20 Pent. St. Jérôme, C. D., d. (S. S. M.)	6 0 5 40	5 51	22
			6 2 5 38	6 15	23

Regardez bien auparavant

Et après Saint-Denis les jours,

Car si tu vois qu'il gèle blanc,

Les vieux assurent que toujours

Le semblable temps tu revois

Avant et après la Sainte-Croix

A la Saint-Michel,

La chaleur remonte au ciel.

(1) Dans les diocèses de Montréal et de Valleyfield, solennité antic. de la Nativité de la Sainte Vierge.

(2) Dans les diocèses de Montréal et de Valleyfield, S. N. de Marie, fête patronale, d. 1 cl. avec oct. (orn. bl.)

SEPTEMBRE.

JOURS

E LA BALANCE.

es.

7h. 38m. du mat.

10h. 49m. du mat.

SOLEIL.		LUNE	
Lev.	Cou.	L.	C.
H. M.	H. M.	H. M.	H. M.
5 26	6 34	7 3	
5 28	6 32	7 5	
5 29	6 30	8 2	
5 30	6 28	8 4	
5 31	6 27	9 1	
5 32	6 24	10	
5 33	6 23	10 5	
5 35	6 21	11 4	
5 36	6 19	matin	
5 37	6 17	0 4	
5 39	6 16	1 4	
5 39	6 14	2 5	
5 40	6 12	3 5	
5 42	6 10	Lever	
5 43	6 7	6 2	
5 44	6 6	6 4	
5 45	6 4	7 5	
5 46	6 2	7 3	
5 48	6 0	8 3	
5 49	5 57	8 4	
5 50	5 56	9 4	
5 51	5 54	10 4	
5 52	5 52	11 5	
5 54	5 50	matin	
5 56	5 48	1 1	
5 56	5 48	2 3	
5 57	5 45	3 4	
5 59	5 43	couch	
6 0	5 40	5 5	
6 2	5 38	6 1	

temps tu revois

a Sainte-Croix

el,

onte au ciel.

nnité antic. de h

N. de Marie, fé

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

OCTOBRE

31 JOURS

CONS. AUX ANGES GARDIENS.



SIGNE DU SCORPION.

Les jours décroissent de 1 heure 44 minutes.

☾ P. Q. le 6, à 2h. 7m. du soir | ☽ D. Q. le 21, à 2h 1m. du soir.
 ● P. L. le 14, à 1h. 46m. du soir | ☾ N. L. le 28, à 1h. 3m. du soir.

Jours de la semaine	CL	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL.			LUNE.	
			Lev.	Cou		L.	O.
			H	M	H	M	H. M.
Lundi	1 b	St Rémi, E C. doub.	6	35	37	6	45
Mardi	2 b	SS. Anges Gardiens, doub. maj.	6	45	35	7	15
Merc	3 vr†	De la Férie (b† St. Joseph)	6	55	33	7	55
Jeudi	4 b	St François d'Ass., C., doub. maj.	6	75	31	8	40
Vend.	5 r†	SS. Placide et C. MM.s. (r† l'assion de	6	85	30	9	33
Sam.	6 b	St Bruno, C. doub. [N S]	6	95	27	10	33
DIM.	7 b	21 Pent. N.-D. du ROSAIRE, doub. 2 cl	6	115	25	11	32
Lundi	8 b	Ste Brigitte, Ve. doub.	6	125	24	matin	
Mardi	9 r†	SS. Denis, etc., MM., semid.	6	125	21	0	38
Merc.	10 b†	S. Frs de Borgia, C. semid.	6	145	20	1	41
Jeudi	11 b†	Du SS. Sacrement, semid.	6	155	19	2	46
Vend.	12 vr†	De la Férie (r† Passion de N. S.)	6	175	17	3	50
Sam.	13 b†	St Edouard, Conf., Roi, semid.	6	185	14	4	53
DIM	14 b	22 Pent. Matern. de la Ste. V. d. m.	6	205	12	Lever	
Lundi	15 b	Ste Thérèse, V. doub.	6	215	11	5	34
Mardi	16 vr†	De la Férie, (r† SS. Apôtres).	6	235	9	6	5
Merc.	17 b†	Ste. Hedwidge, Ve, semid.	6	245	7	6	37
Jeudi	18 r	Sr Luc, Evang., 2 cl.	6	255	5	7	34
Vend.	19 b	St Pierre d'Alcantara, C., doub.	6	265	4	8	37
Sam	20 b	St Jean de Cantí, C., doub	6	285	2	9	45
DIM.	21 b	23 Pent. Pureté de la B. V. M., d. m.	6	295	1	10	59
Lundi	22 vr†	De la Férie. (b† SS. Anges)	6	314	59	matin	
Mardi	23 b	T. S. Rédempteur, d. m.	6	324	57	0	15
Merc.	24 b	St Raphaël, archange, d. m.	6	334	55	1	30
Jeudi	25 b†	Du SS. Sacrement, semid.	6	354	53	2	44
Vend.	26 r†	St Evariste P.M.s. (r† Pass. de N. S.)	6	364	52	3	55
Sam.	27 vr†	Vig SS. Simon et Jude. (b† Imm. Conc)	6	384	50	5	6
DIM.	28 r	24 Pent. SS. Simon et Jude, Ap., 2 cl.	6	394	48	couch	
Lundi	29 vr†	De la Férie (b† SS. Anges)	6	414	47	5	14
Mardi	30 vr†	De la Férie (r† SS. Apôtres).	6	424	46	5	48
Merc.	31 vr†	Jeûne. Vig. de la Toussaint. (b† S. Jos.	6	434	45	6	31

Octobre clair et serein

Et s'il fait du tonnerre,

Le mois de mars prochain,

Nous aurons sur la terre

Lui s-ra tout semblable

De la pluie et du vent,

C'est-à-dire agréable ;

Tempête et ouragan.

Après la pluie, l'herbe vient,

Et après le vin, le babil vient.

OCTOBRE.

S

ON.

du soir.
u soir.

LUNE.	
1	L. O.
H.	M.
7	6 45
5	7 15
3	7 55
1	8 40
0	9 33
7	10 33
5	11 32
4	matin
1	0 38
0	1 41
9	2 46
7	3 50
4	4 53
2	Lever
1	5 34
9	6 5
7	6 37
5	7 34
4	8 37
2	9 45
1	10 59
9	matin
7	0 15
5	1 30
3	2 44
2	3 55
0	5 6
8	couch
7	5 14
6	5 48
5	6 31

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

31

NOVEMBRE

30 JOURS

CONS. AUX AMES DU PURG.



SIGNE DU SAGITTAIRE.

Les jours décroissent de 1 heure 17 minutes.

☾ P. Q. le 5, à 10h. 21m. du mat. | ☾ D. Q. le 19, à 9h. 14m. dus.
 ☾ P. L. le 13, à 2h. 54m. du mat. | ☾ N. L. le 27, à 4h. 0m. du m.

Jours de la semaine	OL.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL.		LUNE	
			Lev.	Cou.	L.	C
			H. M.	H. M.	H.	M.
Jendi	1	b TOUSSAINT, 1 cl. (d'oblig.)	6 44	4 44	7	23
Vend.	2	n TRÉPASSÉS, doub	6 46	4 42	8	18
Sam.	3	b† De l'Octave, semid.	6 48	4 40	9	20
DIM.	4	b 25 Pent. Pat. de la S. V. d. m. (4e D. oct.)	6 49	4 39	10	23
Lundi	5	b† De l'Octave, semid.	6 51	4 37	11	28
Mardi	6	b† De l'Octave, semid.	6 52	4 36	matin	
Merc.	7	b† De l'Octave, semid.	6 54	4 34	0	31
Jeudi	8	b Octave de la Toussaint, doub	6 55	4 32	1	34
Vend.	9	b Dédic. de la Basilique de Latran, d. m	6 56	4 31	2	38
Sam.	10	b St André Avellin, C. d.	6 57	4 29	3	43
DIM.	11	b 26 Pent. St Martin, É. et C., doub. (1)	6 58	4 28	4	48
Lundi	12	r† St Martin, P. M. semid.	7 01	4 27	6	0
Mardi	13	b† St Didace, C., semid.	7 14	4 26	Lever	
Merc.	14	r St Josaphat, E. M., doub.	7 34	4 26	5	29
Jeudi	15	b Ste Gertrude, V. doub.	7 54	4 25	6	28
Vend.	16	b St Stanislas Kostka, C., doub.	7 64	4 24	7	36
Sam.	17	b† St Grégoire Thaum. E. C., semid	7 74	4 22	8	50
DIM.	18	b 27 Pent. Déd. des B. de SS. P. et P ^{re} d. m	7 84	4 22	10	6
Lundi	19	b Ste Élisabeth Ve, doub	7 11	4 21	11	20
Mardi	20	b St Félix de Valois, C., doub.	7 12	4 20	matin	
Merc.	21	b Présentation de la B. V. M., d. m.	7 13	4 19	0	33
Jeudi	22	r Ste Cécile, V. M., doub.	7 14	4 18	1	44
Vend.	23	r St Clément, P. M., doub.	7 16	4 18	2	54
Sam.	24	b St Jean de la Croix, C., d.	7 17	4 17	4	4
DIM.	25	r* 28 Pent Ste. Catherine. V. M., doub.	7 18	4 16	5	14
Lundi	26	b St Sylvestre abbé, double.	7 19	4 15	6	24
Mardi	27	b St Léonard P. Maurice C., double.	7 21	4 15	couch	
Merc.	28	vr† De la Férie (b† S. Joseph)	7 22	4 14	5	13
Jeudi	29	vi† Vigile de St. André. (b† SS. Sacrement)	7 23	4 13	6	7
Vend.	30	r St ANDRÉ, Apôtre, 2 cl.	7 25	4 12	7	8

Entre Toussaint et Noël,

Ne peut trop pleuvoir ni vent.

Brouillard qui s'élève en automne

Présage le beau temps.

Ne reproche pas aux autres des défauts,

Qu'on pourrait te reprocher à toi-même.

En novembre s'il tonne

L'année sera bonne.

A la Saint-Martin

L'hiver est en chemin.

(1) Dans les diocèses de Montréal et de Valleyfield, anniversaire de la dédicace de toutes les églises consacrées, d. de 1re cl. avec oct. (orn. bl.)

NOVEMBRE.

RS

TTAIRE.

14m. du s.
0m. du m.

IL.	LUNE
Cou.	L. C
I. M.	H. M.
4 44	7 23
4 42	8 18
4 40	9 20
4 39	10 23
4 37	11 28
4 36	matin
4 34	0 31
4 32	1 34
4 31	2 38
4 29	3 43
4 28	4 48
4 27	6 0
4 26	Lever
4 26	5 29
4 25	6 28
4 24	7 36
4 22	8 50
4 22	10 6
4 21	11 20
4 20	matin
4 19	0 33
4 18	1 44
4 18	2 54
4 17	4 4
4 16	5 14
4 15	6 24
4 15	couch
4 14	5 13
4 13	6 7
4 12	7 8

nne

n.

de la dédi-

1	
2	
3	
4	
5	
6	
7	
8	
9	
10	
11	
12	
13	
14	
15	
16	
17	
18	
19	
20	
21	
22	
23	
24	
25	
26	
27	
28	
29	
30	

DECEMBRE



31 JOURS

C. À MARIE CONÇ. SANS PÉCHÉ

SIGNE DU CAPRICORNE.

Les jours décroissent de 20 minutes du 1er au 20, et croissent de 5 minutes du 21 au 31.

☾ P. Q. le 5, à 7h 21m. du mat. | ☽ D. Q. le 19, à 6h. 21m. du m.
 ☿ P. L. le 12, à 2h. 51m. du soir | ♄ N. L. le 26, à 9h. 25m. du soir.

Jours de la semaine	OL.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL.		LUNE.	
			Lev.	Cou.	L.	C.
Sam.	1	b† De l'Imm. Conception, semid.	7 26	4 12	8	9
DIM.	2	vi* 1 ^{er} DIMANCHE DE L'AVENT, semid. 1 cl.	7 28	4 12	9	14
Lundi	3	b St François Xavier, C., d. m.	7 28	4 12	10	17
Mardi	4	b St Pierre Obrys E. D., doub.	7 29	4 11	11	20
Merc.	5	vi† Jeûne De la Férie (b† St. Joseph)	7 30	4 11	matin	
Jeudi	6	b St. Nicolas E. C. doub.	7 31	4 11	0	22
Vend.	7	b Jeûne. Vig. St. Ambroise, E. D., d.	7 32	4 11	1	24
Sam.	8	b L'IMM.-CONCEP. 1 ^{re} cl. (d'obl.)	7 33	4 11	2	28
DIM.	9	vi* 2 AVENT. Du Dimanche, sem. 2 cl.	7 35	4 11	3	36
Lundi	10	b Transl de la S. M. de L., d. m.	7 35	4 11	4	49
Mardi	11	b† St Dama-e, P. et C., semid.	7 36	4 11	6	4
Merc.	12	b† Jeûne. De l'Octave, semid.	7 37	4 11	Lever	
Jeudi	13	r Ste Lucie V. M. doub.	7 38	4 11	5	17
Vend.	14	b† Jeûne. De l'Octave, semid.	7 39	4 11	6	32
Sam.	15	b Octave de l'Imm. Concep. d.	7 39	4 12	7	51
DIM.	16	vi 3 AVENT. Du Dimanche, semid, 2 cl.	7 40	4 12	9	10
Lundi	17	vi† De la Férie (1)	7 41	4 12	10	25
Mardi	18	b Expect de la Ste. Vierge d. m.	7 42	4 12	11	37
Merc.	19	vi† Q. Tps. Jeûne. De la Férie.	7 42	4 13	matin	
Jeudi	20	vi† Vig. de St. Thomas.	7 43	4 13	0	46
Vend.	21	r Q. Tps Jeûne. St. THOMAS, Ap. 2 cl.	7 43	4 13	1	5
Sam.	22	vi† Q. Tps Jeûne. De la Férie.	7 44	4 14	3	4
DIM.	23	vi 4 AVENT. Du Dimanche, semid, 2 cl.	7 44	4 15	4	15
Lundi	24	vi Jeûne. Vigile de Noël.	7 45	4 15	5	23
Mardi	25	b NOËL. 1 ^{re} cl. (d'obligation)	7 45	4 16	6	26
Merc.	26	r St ÉTIENNE M., 2 cl.	7 45	4 17	couch	
Jeudi	27	b St JEAN, Apôtre et Évang., 2 cl.	7 45	4 18	4	59
Vend.	28	vi SS. INNOCENTS, MM. 2 cl.	7 46	4 18	6	0
Sam.	29	r St Thomas de C., E. M., d.	7 46	4 19	7	4
DIM.	30	b Dim. dans l'octave de Noël, semid.	7 47	4 20	8	1
Lundi	31	b St Sylvestre, P. O., doub.	7 46	4 20	9	9

Aux bas jours est né Dieu, Chaque couche de neige,
 Et saint Jean aux plus hauts. Vaut une couche de fumier,
 Gabriel et Mathieu, Plus il neige,
 Jours et nuits sont égaux. Moins il grêle.

Du vendre-ti la semaine est

Le plus beau jour ou le plus laid.

(1) Pas d'offices votifs depuis le 17 décembre jusqu'après l'Epiphanie.

DÉCEMBRE.

URS

RICORNE.

5 minutes

11m. du m.
5m. du soir.

HEIL.	LUNE.
Cou	L. C.

H. M.	H. M.
-------	-------

4 12	8 9
------	-----

4 12	9 14
------	------

4 12	10 17
------	-------

4 11	11 20
------	-------

4 11	matin
------	-------

4 11	0 22
------	------

4 11	1 24
------	------

4 11	2 28
------	------

4 11	3 36
------	------

4 11	4 49
------	------

4 11	6 4
------	-----

4 11	Lever
------	-------

4 11	5 17
------	------

4 11	6 32
------	------

4 12	7 51
------	------

4 12	9 10
------	------

4 12	10 25
------	-------

4 12	11 37
------	-------

4 13	matin
------	-------

4 13	0 46
------	------

4 13	1 5
------	-----

4 14	3 4
------	-----

4 15	4 15
------	------

4 15	5 23
------	------

4 16	6 26
------	------

4 17	couch
------	-------

4 18	4 59
------	------

4 18	6 0
------	-----

4 19	7 4
------	-----

4 20	8 8
------	-----

4 20	9 9
------	-----

g^{te},
amier,

ante.

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

31

-L.A.-

'LOTION PERSIENNE'

est une préparation sérieuse, unique en son genre. C'est une préparation médicinale, transparente et limpide comme de l'eau. Elle guérit radicalement

LES BOUTONS ET AUTRES ERUPTIONS

soit en détruisant les mauvaises chairs, en ôtant la vie aux petits germes parasites qui les produisent, soit en resserrant les pores de la peau, de manière à empêcher les gouttelettes de sang ou de matière purulente de continuer à suinter. Elle fait disparaître les

ROUSSEURS ET LE MASQUE

en dissolvant et emportant les matières étrangères qui, en s'introduisant dans les pores de la peau, constituent ces taches. LA LOTION PERSIENNE

BLANCHIT LE TEINT

graduellement, par un usage persévérant, en nettoyant de plus en plus les pores de la peau, et par là même lui donne cette couleur rose si charmante, en permettant au sang qui circule dans les milliers de petits vaisseaux microscopiques de la face, de se laisser entrevoir plus facilement à travers les pores de la peau, lorsqu'ils sont parfaitement nets et dégagés de toute matière étrangère. Lorsque la peau est

BRUNIE PAR LE SOLEIL

la LOTION PERSIENNE lui rendra promptement sa fraîcheur et son teint rose, en en ajoutant une cuillerée tous les matins à l'eau pour se laver.

La LOTION PERSIENNE se vend dans toutes les bonnes pharmacies de la Puissance, en bouteilles de 50 cents.

S. LACHANCE, Prop.

Coin des Rues Ste-Catherine et St-Christophe, Montreal.

PREMIÈRE PARTIE.

HISTOIRES ET LÉGENDES.

COMMENT UN CAPITAINE DE BRIGANDS A PU RENTRER AU CIEL.

Il y avait une fois un pauvre, tellement pauvre, qu'il n'avait pas même de quoi donner à manger à ses enfants.

Un jour, le cœur brisé de les entendre pleurer en lui demandant du pain, il sortit de sa maison, et, sans savoir où il allait, se mit à marcher droit devant lui, jusqu'à ce que ayant cheminé tout le jour à travers un bois, il se trouve tout à coup à la tombée de la nuit, à l'entrée d'une caverne de voleurs.

Le capitaine des brigands, un homme féroce à figure sinistre, entendant du bruit, sortit aussitôt, et d'une voix de tonnerre :

— Qui es-tu et que veux-tu ? lui cria-t-il.

— Seigneur, répondit le malheureux en tombant à genoux, je suis un infortuné qui ne fait de mal à personne, et je ne suis sorti de ma maison que pour ne pas entendre mes pauvres enfants me demander le pain que je ne puis leur donner.

Le capitaine se laissa toucher par une si grande misère, lui donna à manger, puis, après lui avoir fait présent d'une bourse bien garnie, lui dit :

— A présent, retourne à ta maison, et si plus tard tu as encore besoin de moi, reviens me trouver.

Le mendiant ne se le fit pas répéter deux fois, et rentra chez lui si content, qu'il lui semblait que son cœur ne pût pas tenir dans sa poitrine.

Quelque temps après le bon Dieu lui envoya encore un autre enfant, et il se trouva de nouveau dans la gêne.

Il retourna donc aussitôt à la caverne, et fit part au chef des brigands de la triste situation dans laquelle il était encore une fois.

Celui-ci lui proposa d'être le parrain de cet enfant, et il lui promit de se trouver la nuit suivante à l'église pour y remplir sa promesse.

Ainsi fit-il en effet, et, non content de tenir le nouveau-né sur les fonts, il lui laissa en partant une bourse pleine d'or.

Quelques mois plus tard, l'enfant s'envola vers le Ciel. Saint-Pierre, qui se tient à la porte, lui dit d'entrer.

— Je n'entre pas si mon parrain ne m'accompagne, répondit le petit.

— Et qui est ton parrain ? demanda le saint.

— Un capitaine de voleurs, fit l'enfant.

— Dans ce cas, mon fils, je te laisserai entrer, mais ton parrain non ! s'exclama Pierre.

L'enfant s'assit très triste et demeura là, la tête entre ses mains.

Vint à passer la sainte Vierge, qui lui dit :

— Que fais-tu là, mon fils ?

—Je n'entre pas sans mon parrain.

—Qui n'entrera certainement pas ! s'écria Pierre.

—Pour quel motif ? demanda la Mère de Dieu.

—C'est un brigand.

—Alors, en effet, c'est impossible.

Mais l'enfant, s'agenouillant à deux genoux, joignit ses petites mains et pleura tant que la Mère de Miséricorde, prenant en pitié sa douleur, s'éloigna, puis revint, portant dans ses mains une coupe d'or, qu'elle donna au petit en lui disant :

—Va trouver ton parrain, et dis-lui qu'il remplisse cette coupe de larmes de contrition ; alors seulement il pourra entrer dans le Ciel avec toi ; à présent, prends ces ailes d'argent et vole promptement.

Le brigand dormait sur un rocher, le trabucos dans une main, et le poignard dans l'autre. En s'éveillant, il aperçut en face de lui, assis sur une touffe de lavande, un bel enfant vêtu d'une robe blanche, avec des ailes d'argent qui illuminaient le sol et une coupe d'or à la main.

Le scélérat se frotta les yeux ; car il croyait rêver ; mais l'enfant lui dit :

—Ne crois pas que ce soit un songe, je suis ton filleul. Et il lui conta ce qui lui était arrivé.

En entendant ce récit, le cœur du voleur s'ouvrit comme une grenade, et ses yeux se changèrent en une fontaine de larmes.

Si aiguë fut sa douleur, si vif son repentir, qu'ils percèrent sa poitrine comme des poignards et qu'il mourut sur l'heure.

Alors l'enfant prit la coupe pleine jusqu'au bord et s'en vola avec l'âme de son parrain vers le Ciel, où ils entrèrent tous les deux, et où fasse le Seigneur que nous soyons tous reçus à notre tour.

A FINAUD, FINAUD ET DEMI !

Un médecin, ayant assez souvent des chevaux à ferrer, s'était adressé à un maréchal ferrant, unique dans la contrée, et qui, voulant profiter de l'avantage d'être sans concurrent, avait trouvé un moyen ingénieux de forcer la note. Chaque fois qu'un fer manquait à l'un des chevaux du docteur, il remplaçait tous les autres, sous le prétexte que, dès l'instant que l'un était hors de service, les autres devaient être supprimés.

Le médecin avait déjà fait plusieurs réclamations au ruse maréchal, mais sans obtenir satisfaction, quand il y a quelque temps, il le vit arriver chez lui, se tenant la bouche, souffrant fort d'une dent qu'il désirait faire extirper.

Le docteur pris, d'une idée subite, le fait asseoir, prend son instrument et empoigne une dent non gâtée. Son client gesticule et crie que ce n'est pas celle-là, mais le docteur, sans lâcher prise, lui dit : " Cher monsieur, les dents, c'est comme les fers des chevaux quand l'une est gâtée, il faut que les autres sautent ! "

Notre individu, comprenant la leçon et voyant que le médecin parlait sérieusement, jura ses grands dieux qu'à l'avenir il ne remplacerait que les fers réellement mauvais.

L'ÉCRIVAIN ET LE BRIGAND.

Au séjour ténébreux des mânes, parurent à la même heure, devant les juges, un brigand qui exerçait son métier sur les grandes routes et mérita la potence, et un auteur couvert de gloire, qui distillait un subtil poison dans ses livres, prêchait l'impiété, semait la corruption, et, pareil à une sirène, avait la voix aussi douce que dangereuse.

Dans les enfers, les procédures sont expéditives ; là, point de longueur inutile : en un clin d'œil, la sentence est préparée.

A deux effrayantes chaînes de fer sont suspendues deux énormes chaudières, où les coupables sont jetés. Sous celle du brigand, se dresse un vaste bûcher ; la mégère elle-même l'allume, et la flamme devient si terrible que la pierre des voûtes infernales se fonde. Quand à l'auteur, le tribunal ne paraît pas sévère : à peine un petit feu scintillait-il d'abord sous lui ; mais il alla grandissant toujours, durant des siècles sans jamais s'affaiblir.

Le bûcher du larron était depuis longtemps consumé ; l'écrivain voyait le sien flamber toujours plus fort. Ne prévoyant aucune relâche, le malheureux finit par s'écrier, au milieu des tourments, que les dieux n'ont point d'équité ; qu'il a rempli l'univers de sa gloire ; que, s'il a écrit un peu librement, sa punition est par trop sévère ; qu'il ne pensait pas être plus coupable que le brigand.

Alors une des trois sœurs infernales apparut dans toute sa beauté féroce, avec sa chevelure sifflante de serpents. "Malheureux ! cria-t-elle, est-ce à toi de faire des reproches à la Providence ? Oses-tu t'égaliser à un simple bandit ? Sa faute n'est rien, comparée à la tienne. Tout cruel et méchant qu'il fût, il ne causa de dommage que de son vivant, mais toi !... Tes os sont depuis longtemps en poussière, et le soleil ne s'élève jamais sans échauffer quelque nouveau malheur venant de toi ! Le poison de tes œuvres, loin de s'affaiblir, devient, en s'écoulant de siècle en siècle, plus corrosif. Regarde..."

A ces mots, elle lui fit entrevoir le monde : "Vois ces enfants, honte de leur famille et désespoir de leurs parents. Qui donc empoisonne leur cœur et leur esprit ? C'est toi.

Qui a raillé, comme des rêves puérils, le mariage, les pouvoirs, l'autorité, les représentants comme la source des misères humaines, excitant les hommes à rompre tout lien social ? C'est toi.

N'as-tu pas honoré l'impiété du nom de science ? N'as-tu pas revêtu de formes séduisantes les passions et les vices ? Regarde là-bas ! Enivré de tes doctrines, le pays entier est plein de meurtres, de pillages, de dissolutions et de révoltes. Il s'achève à sa perte, grâce à toi ! A toi est due chaque goutte de larmes et de sang. Et tu oses encore accuser les dieux. Mais, ailleurs, combien de maux engendreront tes livres à l'avenir, parmi les hommes ! Souffre donc ici ; tes peines ont pour mesure tes œuvres !"

A ces mots, la mégère indignée attisa le feu.

DITO

—John et Tom (nous ne donnons que leurs prénoms) étaient autrefois ouvriers : l'un cordonnier, l'autre forgeron, à A... dans les Cantons de l'Est.

—Pourquoi ne ferions-nous pas fortune?

—Oui, associons-nous; achetons de la faïence, on nous fera crédit,

Bien! et, nos deux associés, quoique fort peu lettrés, tentaient la fortune dans la faïence et rec venaient de Montréal d'assez gros envois; mais, un jour, la facture portait au-dessous de l'énoncé de certaines faïences, un autre article intitulé :

3 douzaines Dito..... 11 dollars.

Nos deux associés mettent leurs lumières en commun pour comprendre quelle était la vaisselle qui s'appelait *Dito*; mais ne voulant point paraître ignorants; ils attendirent l'occasion d'un voyage pour avoir l'explication.

Un jour donc, que l'un des deux s'était rendu chez le fabricant, il se fit présenter son compte, et arrivant au *Dito*, demanda :

—Comment donc sont ces *Ditos*, je ne me souviens pas?

—Mais, comme les autres, seulement plus petits; c'est pourquoi j'ai mis *Dito*.

Il comprit enfin, et en arrivant à A..., lorsque son associé l'interrogea sur le *Dito*, il s'écria : *J'étais un imbécile et toi un Dito*, —et il lui expliqua.

Ayant fait quelques profits, ils résolurent de se séparer, en se proposant de devenir un jour millionnaires.

Les années s'écoulèrent et, un matin John télégraphia de San-Francisco à son ancien copain cette dépêche laconique :

Millionnaire !

Tom ne fut point jaloux et, allant au télégraphe, il répondit aussitôt :

Dito.

.. L'étymologie de certains mots est assez curieuse, celle de coquin paraît assez intéressante; ce mot vient du latin *coquus* qui signifiait cuisinier. On sait qu'à Rome les esclaves étaient connus par leurs habitudes de rapine, parmi ces derniers les cuisiniers qui avaient forcément à leur disposition toutes les richesses gastronomiques du maître se faisaient spécialement remarquer. Peu à peu le changement se fit du sens du mot par sa valeur et empruntant le mot coquin au latin, nous ne lui connaissons d'autres sens que celui de fripon et de voleur.

CHARADE No 1

Pour aller me trouver il faut plus que les pieds,

Et souvent en chemin on dit sa patenôtre.

Mon tout est séparé d'une de ses moitiés,

La moitié de mon tout sert à mesurer l'autre.

Pour réponse à la charade No 1, voir l'*Almanach Agricole*.

DEVOIR SACRÉ.

Dieu te l'a dit : Honore ton père et ta mère ;
De respect, de tendresse, entoure-les toujours,
Et que tes soins pieux leur rendent moins amère
La saison de la vie où décroissent les jours.

De ton amour pour eux que le doux témoignage
Leur soit offert sans cesse, et qu'ils ne cherchent pas,
Pèlerins poursuivant un pénible voyage,
Le bâton de vieillesse où s'appuieront leurs pas.

A leurs débiles mains, de rides sillonnées,
Que ta table présente un pain affectueux ;
Abrite à ton foyer leurs stériles années,
Et que, dans ta maison, ils soient toujours chez eux.

Complais à leurs désirs, que ton œil les devine ;
A leurs caprices même accorde des égards ;
Surtout, suis leurs conseils : la sagesse divine
A choisi pour écho la bouche des vieillards.

Seul, quand toute espérance à leur âge est ravie,
Ton amour peut tromper le jour prêt à finir :
Et que d'heureux moments, sur le soir de la vie,
Leur fassent oublier que la nuit va venir.

Puis, là-haut, au cadran que Dieu règle lui-même,
Quand l'heure du départ pour eux aura sonné,
Recueille entre leurs bras, dans un adieu suprême,
La bénédiction du jour qu'ils t'ont donné.

Et qu'à les suivre au ciel tes prières fidèles
Vers le séjour parfait montent matin et soir ;
Donner à ses amis de fréquentes nouvelles,
N'est-ce pas leur prouver qu'on tient à les revoir ?

La famille est un champ que l'exemple féconde ;
Sèmes-y : le bon grain à germer sera prompt ;
Qu'à l'amour paternel tout ton amour réponde ;
Aime tes vieux parents, et tes fils t'aimeront.

HIPP. MINIER.

LA RÉPUTATION.

Un jour, *le Feu*, *l'Eau* et *la Réputation* devant voyager ensemble, délibérèrent comment ils pourraient se retrouver, en cas qu'ils vinssent à se perdre. *Le Feu* dit : " Vous me trouverez où vous verrez de la fumée." *L'Eau* dit : " Où vous verrez des lieux marécageux. Et vous, dirent-ils à *la Réputation*, où vous rencontrera-t-on ? Moi, répondit celle-ci, quand une fois on m'a perdue, on ne me retrouve jamais."

AMUSEMENTS

Combien font 2 et 2 ?— Parbleu ! c'est le pont des ânes, 2 et 2 ront 4.

C'est faux, ça fait 22. Je n'ai pas dit 2 plus 2, mais 2 et 2. Ne pas confondre.

Ah ! tu joues sur les mots. A mon tour, réponds, 2 et 3 ?

—Finaud, tu veux m'attraper, 2 et 3 font 23.—Ce n'est pas vrai ça fait 2, et la preuve : un 2 étroit ça fait toujours 2.

Je vais rabattre ton caquet ; quelle est la moitié de 11 ?

C'est 5½.—Du tout, c'est six, regarde : voici XI, prenons la moitié, il reste VI ; es-tu collé ?

Combien font 500 et 9 ?—509.—Cela fait 10 —Jamais de la vie. —Je pose IX, j'y ajoute 500, ça qui fait. Dix (en chiffres romains D vaut 500.) Saurais-tu faire une soustraction ?—Merci ! me prends-tu pour un voleur ?—Préfères-tu une extraction de racines ? Je ne suis pas dentiste.—Eh bien quel est le résultat de l'addition ? Voilà (! ronfle) : ron ! ron ! ron !—Comment, c'est là le résultat de l'addition ?— Eh ! oui, ça fait dormir, puisqu'avec l'addition on fait des sommes.—Qu'est-ce qu'on entend par stère ?... Tiens, il ne sait pas, il ne dit rien.—Je suis dans la question ; quand on parle de stère (s'taire), je me tais, voilà tout.—Gros malin ! saurais-tu me dire pourquoi le système métrique ressemble au chapeau de notre professeur ?

—Dame ! c'est... c'est... c'est parce que tous deux reposent sur le mètre (maitre).

Es-tu battu ?

TITRE MALHEUREUX.— Un jeune musicien a composé une délicieuse romance pour soprano, intitulée : Que je voudrais être encore jeune !

Il n'en a pas vendu deux exemplaires : pas une femme n'a voulu la chanter.

Dans l'âge heureux qui succède à l'enfance

Nos cœurs déjà commencent à sentir,

A 18 ans on aime : l'espérance,

Comme à cinquante on aime : un souvenir.

ANONYME.

LOGOGRIPHE No 1

Rien n'est plus vieux, rien n'est si beau que moi.

Des lettres de mon nom efface la troisième ;

Vieux ou jeune, je suis d'une laideur extrême.

Retranche la seconde : à chaque instant chez toi ;

J'augmente en dépit de toi-même ;

Ton embarras me fait pitié.

Tu ne m'es jamais vu, tu ne peux me connaître,

Mais reconnais au moins ma première moitié

Tu l'as vu mourir et renaître.

Pour réponse au logogriphe No 1, voir l'*Almanach Agricole*.

On recommande aux directeurs des théâtres de placer les spectateurs suivant leurs professions c'est-à-dire :

Les magistrats, au parquet.
Les académiciens, aux fauteuils.
Les jardiniers au parterre.
Les concierges, dans les loges.
Les orateurs, au balcon.
Les femmes étoffées, aux avant-scènes.
Les dévots, au paradis.
Les médecins, à l'amphithéâtre.
Les agents de change, dans la coulisse.
Les femmes d'intérieur, au foyer.
Les cuisiniers, au buffet.
Les employés des poids et mesures, au contrôle.
Les perruquiers, dans les frises.
Les horlogers, aux secondes.
Les tapissiers, près du rideau.
Les fabricants d'escaliers, le long de la rampe.
Les laboureurs, auprès des herses.
Les cultivateurs, aux fermes.
Les bigots, au service de la trappe.
Les fumeurs, à la régie.
Les asthmatiques, dans le trou du souffleur.
Les caissiers....., à la caisse.
Enfin les musiciens, à l'orchestre.
Et à Paris : les maîtres-nageurs, dans les baignoires et les canotiers sur la (" scène.")

* * On demandait à un paysan qui revenait du spectacle si la pièce qu'il avait vue l'avait amusé. Il répondit :

— Les acteurs parlaient de leurs affaires : je ne les ai pas écoutés.

CRAYONS NOPITSOH

MARQUE DE



COMMERCE

Crayons mine de plomb pour régler et écrire.

Plus de cinq cents modèles divers, fabriqués avec soin, pour classes, dessin, bureaux et architecture.

Qualité supérieure.— Bois noir, mine ronde, graduée, Nos 1, 2 et 3, marque : Bell 202.

Crayons mines de couleurs.— Porte-mine.— Protège-pointe avec crayon et gomme, etc., etc.

En vente chez tous les libraires et les principaux marchands.

J. B. ROLLAND & FILS

MONTREAL

(Seuls agents au Canada.)

UN PEU TIRÉ... A LA LIGNE.—Es tu des nôtres, dimanche ? Nous allons pêcher au Lac Beauport.

—Combien êtes-vous ?

—Quelques amis seulement. Nous avons formé un petit noyau...

—Un noyau de pêche ?

LOGIQUE ENFANTINE.—Ma petite maman, je t'en prie, ne me fait pas percer les oreilles !

—Mais mon enfant, ça ne fait pas mal... Et puis, il faut obéir à ses parents. Le bon Dieu le veut.

—Si le bon Dieu avait voulu que je porte des boucles d'oreilles, il aurait fait le trou lui-même, va !

UN JOLI MOT DE JUGE DE LA COUR SUPRÊME.— Un avocat cité comme une autorité, en matière de jurisprudence, un avocat encore vivant.

Le juge l'i terrompt.

—Maitre X, il ne faut jamais s'appuyer que sur des auteurs morts ; les autres peuvent changer d'avis.

AU CATÉCHISME—Le curé : Octavie, combien y a-t-il de sacrements ?

—Papa disait hier encore, qu'il n'y en avait plus que six, parce que le sacrement de mariage, c'est le sacrement de pénitence.

∴ —Mon cher Hector, permets-moi de te donner un bon conseil.....

—Un bon conseil ? il n'est pas municipal, alors ?

∴ —Il est un endroit où jamais une femme ne se trouvera mal.

—? ? ?...

—C'est devant son miroir.

RÉFLEXION D'UN VIEUX BATONNIER —On dira ce qu'on voudra ; mais voyez-vous, il faut une longue pratique à un avocat pour sourire au tribunal avec un œil, pendant que de l'autre il fait comprendre au témoin ce qu'il doit dire.

AMPUTÉ ET MÉDECIN. — Un amputé, qui vient de subir l'opération des bras, pousse des cris enragés !

—Allons, dit le chirurgien, allons !..... prenez votre courage à deux mains.

DANS UNE CLASSE.—Mon petit ami, ce n'est pas en faisant des tours de force que vous avancerez dans vos études.—Si, monsieur : papa veut que je saute une classe à la rentrée, il faut bien que je m'exerce.

LA PRIÈRE DU VIEUX SOLDAT.

Un pieux évêque, mort il y a quelques années, visitait un jour un hospice. Il s'arrêta au chevet d'un vieux brave dont la figure énergiquement militaire l'avait frappé !

— "Eh bien ! mon ami, comment ça va-t-il ?

— Mal ; mon évêque, bien mal ! Je crois que je vais, cette fois, recevoir mon congé définitif.

— Il faut espérer que vous n'en êtes pas là. En tout cas, ne quittez pas le service sans vous être assuré là-haut une bonne retraite.

— J'y compte bien, dit le militaire.

— J'espère que vous faites votre prière le matin.

— Certainement, mon général..... pardon..... mon évêque ; d'ailleurs, je l'ai toujours faite, ma prière. Depuis vingt-huit ans que je suis au service, je ne l'ai pas manquée un seul jour.

— Comment ! vous n'avez jamais manqué votre prière.

— Jamais, mon évêque.

— Et quelle prière faites-vous ?

— Ah dame ! une prière courte et bonne, comme un pauvre soldat peut la faire.

— Vous dites Notre Père et je vous salue Marie ?

— Non, mon évêque : c'était pour la messe du dimanche cela.

— Que disiez-vous donc ?

— Voilà ! dit le vieux soldat, en portant la main au front et faisant d'un air grave le salut militaire : Le matin, à mon réveil, je disais : " Mon Dieu, votre serviteur se lève ; ayez pitié de lui." Le soir avant de me coucher, je disais : " Mon Dieu, votre serviteur se couche ; ayez pitié de lui."

Qui sait si devant le tribunal de Dieu cette prière du pauvre soldat ne comptera pas plus que de longues et savantes oraisons ?

.. Un solliciteur forcé disait à un de ses amis :

— Je réussirai !

— J'en doute.

— A force d'insister...

— Ah ! tu mendiras tant.

.. Lequel des deux a eu le plus grand tort d'Adam ou d'Eve.

MME PALM R.

Réponse : Adam parcequ'il devait mieux connaître sa femme qu'elle connaissait le serpent.

CHEVALIER DE BOUFFLERS.

ENIGME No 1

J'ai comme le tonnerre une effroyable voix,

Il n'est point ici-bas de monstre plus sauvage,

Je cours en serpentant les plaines et les bois,

Et l'indigne en sa fureur ferait moins de ravage.

Pour réponse à l'énigme No 1, voir l'*Almanach Agricole*.

Réponse à la charade No 4 de l'*Almanach Agricole* : FARD-EAU.

LA LANGUE FRANÇAISE

L'employé, a des appointements.
L'ouvrier, touche sa paye.
Le médecin, d s honoraires.
Le pioupiou, son prêt.
L'officier, sa solde.
Le curé, son traitement.
L'acteur, ses cachets.
La bonne, son mois.
Le domestique, ses gages.
Le fonctionnaire, ses émoluments.
Le rentier, ses revenus.
Le banquier, ses dividendes.
L'étoile, ses feux.

.. Au jardin du Luxembourg : On sonne la retraite et tous les promeneurs regagnent la sortie. Allons ! plus vite que ça ? grogne le gardien puis il ajoute. — On a beau faire, il y en a toujours qui sortent les derniers !

.. Devant la vitrine d'un bijoutier.

— Tu refuses ? Ah tu ne m'aimes pas.

— Voyons chère amie, puisque je te dis que pour toi, je me jetterais à l'eau ?

Allons donc ! tu ne veux même pas aller jusqu'à la *rivière*.

.. Un badigeonneur se laisse choir de la hauteur d'un troisième, comme il se relève comme par miracle, avec quelques contusions sans gravité, une voisine lui apporte un verre d'eau, le blessé la regarde d'un air de travers et dit : De quel étage faut-il tomber pour avoir droit à un verre de vin ?

.. A table pendant le déjeuner : Maman, puis-je parler ? — Non, mon enfant, les petits garçons de ton âge ne doivent rien dire à table. — Mais un seul mot. Non, au dessert seulement. Le dessert arrive.

— Eh bien ! petit bavard, qu'est-ce que tu avais à nous dire ?

— Que le robinet de la salle de bains est resté ouvert.

.. Un voyageur à son hôtelier, qui vient de lui présenter sa note : Il y a une erreur de dix francs dans l'addition. L'hôtelier après avoir vérifié.

— C'est vrai... Alors, ces dix francs-là il faut que je les perde ?

.. Un pauvre bohème vient de mourir à l'hôpital à la suite d'une piqûre venimeuse.

— Pas de chance !... dit un de ses amis. Mourir du charbon après avoir vécu sans feu toute sa vie !

Un enfant sans innocence est une fleur sans parfum

DEUX NEZ ILLUSTRES.

Mozart et Haydn étant invités à dîner, le premier, qui était compagnon très gai et grand amateur de champagne, dit à Haydn :

— Je parie six bouteilles de champagne que je vais composer un morceau que vous ne jouerez pas à première vue.

— J'accepte le pari, répondit le maître en riant.

Mozart se dirigea vers le bureau, griffonna quelques notes et les présenta à Haydn. Celui-ci, étonné de la facilité de la composition, se mit au piano en s'écriant :

— Mozart a une indigestion d'argent, il peut jouer du champagne.

— C'est ce que nous allons voir, répondit celui-ci en se frottant les mains.

Tout à coup, Haydn, après avoir préludé, s'écria.

— Comment voulez-vous que je joue cela ? mes deux mains doivent tenir les deux extrémités du piano, et il y a, en même temps, une note à toucher juste dans le milieu.

— Cela vous arrête ? Eh bien ! vous allez voir, répondit Mozart en se mettant au piano.

Il prélude. Arrivé au fameux passage, Mozart, sans s'arrêter, toucha la note du milieu en tapant avec son nez sur la touche. Tout le monde éclata de rire. Or Haydn, avait le nez camus, tandis que Mozart l'avait très long.

Haydn paya donc l'exiguité de sa protubérance nasale avec six bouteilles de champagne.

* Le valet de chambre de X... rentre abominablement ivre. Son maître lui fait un discours bien senti.

— Vous n'êtes pas honteux... Si on vous trouvait ivre-mort sur le boulevard. — Pas de danger que je me compromette. Monsieur on ne me conduirait pas au poste. J'ai toujours soin d'être bien mis et de porter sur moi des cartes de Monsieur le Comte !

* * — Tenez, mère Mathurin, dit une heureuse mère, mon fils a remporté un prix !

— Je comprends vos émotions, madame, j'avions passé par là quand notre porc a remporté une médaille à l'exposition d'agronomie.

CHARADE No 2

Les voix jointes aux instruments
Rendent le premier agréable ;
Que dans ses développements
Le second paraît admirable !.....
Le tout, mal qu'ignorent les sots,
(Si du proverbe on croit la fable),
Se dissipe par le repos.

Pour réponse à la charade No 2, voir l'*Almanach Agricole*.

UN PRIX DE TIR AU PISTOLET.—La fille d'un ancien gendarme a eu le prix de "style épistolaire."

Le brave homme est dans la jubilation, et il dit, en se rengorgeant !

—Ma fille a eu le prix de tir au pistolet !

AU CAMP DE LAPRAIRIE.—Sergent, vos soldats causent trop dans les rangs !

—Pas ma faute, capitaine, ils sont tous avocats !

AU TÉLÉPHONE.—Un journal qui s'occupe spécialement de téléphone raconte la conversation suivante, surprise ces jours derniers dans un des bureaux de Montréal

—Lucie, dit une employée à une de ses camarades on vous demande au téléphone.

—Est-ce un monsieur ou une dame ?

—Un monsieur.

—Oh ! ma chère, répondez-lui.

—Pourquoi donc, puisqu'il veut vous parler ?

—Cela m'est impossible, je viens de manger des échalotes ! Dites que je suis partie !

CARICATURE ESPAGNOLE.—C'est fête dans la ville, les voyageurs arrivent de toutes parts et envahissent une auberge. Le patron désolé de cette affluence vraiment trop considérable :

—Mais je n'aurai jamais assez de punaises pour tout ce monde-là !

CHARMANT AVEU.—La petite Berthe d'un air contrit :

—Oui, maman, j'ai pris trois bonbons dans la commode.

—C'est très mal, mon enfant, mais je te pardonne à cause de ton aveu.

—Alors, redonne-m'en un...je n'en avais pris que trois !

ENTRE PÈRE ET COLLÉGIEN.—Le jeune Isidore qui vient de finir sa troisième, est revenu en vacances.

Son père, qui veut s'assurer de ses progrès, lui met en main, un Cornélius Nepos.

—Traduis-moi ça, lui dit-il.

—Ça, papa, répond Isidore, mais c'est du latin, ça ! Comprends pas.

—Comment tu ne comprends pas le latin ? Mais on ne l'enseigne donc pas dans ton collège ?

—Si fait, papa, on l'enseigne, mais on ne l'apprend pas.

Femme qui plaît à soixante ans
Par son aimable caractère,
Possède bien mieux l'art de plaire,
Qu'une belle dans son printemps.

ANONYME.

LES ADIEUX D'UNE MÈRE.

Tu vas me perdre, mon enfant; mais Dieu te restera. En t'apprenant à le connaître, je t'ai donné tout ce que je te pouvais donner, et je meurs sans inquiétudes, parce que tu sauras demander le pain quotidien à Celui qui possède tout.

"Ne t'effraye pas parce que tu es pauvre, faible et orphelin. Dieu aime les pauvres et les enfants. Puisqu'il te prive de tous secours humains, c'est qu'il veut lui-même et tout spécialement avoir soin de toi. Ainsi, sois tranquille, tu as Dieu pour famille, et pour richesse tu as sa bonté. Tout est dans la main de Dieu. Il donne, il reprend, il élève, il abaisse, la maladie et la santé, la vie et la mort lui appartiennent. Il n'est pas d'opulence ni de pouvoir qu'il ne puisse détruire en moins d'un jour. Sa tendresse est le seul bien durable; travaille à t'en rendre digne; rien ne pourra te l'enlever, et nul homme sur la terre ne sera plus riche que toi.

"Ne cherche point à t'instruire des ruses du monde pour les pratiquer à ton tour. Tu connais les commandements de Dieu et de l'église; observe-les en toutes les circonstances, malgré toutes les séductions, tu seras habile; et si cela t'empêche quelquefois de réussir parmi les hommes, tu devras t'applaudir de n'avoir point réussi.

"Ne te laisse abattre par aucun désastre, décourager par aucune disgrâce. Comme un laboureur qui déchire la terre pour y semer le grain qui fera sa richesse, Dieu prépare souvent notre bonheur à venir au moyen des douleurs qu'il nous envoie dans le présent. Attends-toi toujours à recevoir quelque preuve de sa bonté, et lorsqu'il t'accorde à peu près le nécessaire, sois content. Que faut-il de plus? Le voyageur boit dans le creux de sa main au ruisseau qu'il trouve sur la route; quand il boirait dans une coupe de cristal, serait-il mieux désaltéré? Lorsque le sommeil a réparé nos forces, qu'importe où nous avons dormi?

"Ne te laisse séduire par aucune espérance qui te demanderait des actions contraires au devoir! c'est ainsi que les méchants s'élèvent une fortune; mais rien n'est amer et tremblant comme leur prospérité. Ils jouissent beaucoup moins de leurs biens qu'ils ne sont tourmentés de leurs remords, et le remords subsiste au dernier jour, quand tous les biens ont disparu. Pour ne point risquer de perdre ton âme, fais toute chose en vue de ton dernier jour.

"Oblige tes frères toutes les fois que tu en trouveras l'occasion; oblige-les même à tes dépens, même au prix de ton repos; oblige-les malgré leurs défauts et leurs torts, malgré tes goûts, malgré la prudence; évitant seulement de les entraîner au péché et de pécher toi-même dans tes rapports avec eux; jette libéralement tes services, tes travaux, tes aumônes; ce sont des semences qui tombent toujours en bonne terre, qui rendent beaucoup dans l'autre monde et quelquefois dans celui-ci. Quand je t'ai recueilli, pauvre petit être, n'ayant rien, pas même la raison pour me connaître et la voix pour me remercier, je ne prévoyais pas que tu

me serais utile, et cependant Dieu m'a donné par toi, les plus douces consolations que j'ai reçues en toute ma vie. Agis de même ; Dieu fera de même aussi.

“ En toute occasion, ne songe point au danger, songe au devoir. Dans le cours ordinaire des choses, il faut être prudent ; mais quand Dieu nous impose un devoir, il faut le remplir, et cela est doux malgré tous les périls. Pourtant sois modeste, même en donnant ta vie : la gloire que les chrétiens poursuivent ne consiste pas en de vains applaudissements. Qu'importe de laisser ou de ne pas laisser un souvenir dans ce monde qui périra ? Ayons une bonne place dans la mémoire éternelle de Dieu, et que le monde nous ignore ou nous oublie.

“ Apprends le plus que tu pourras, non pour l'orgueil de savoir, mais pour multiplier les occasions d'être utile à ton prochain. Si tu n'as pas le temps de lire, questionne les hommes sur ce qu'ils savent, sur ce qu'ils pensent, sur ce qu'ils font ; ils te fourniront ainsi bien des moyens de t'instruire et bien des occasions de les consoler. Mais surtout applique-toi à tirer un heureux fruit de tes infortunes, en profitant pour apprendre la science la plus difficile et la plus nécessaire de la vie : la patience, avec laquelle on vient à bout de tout.

“ Mes forces s'épuisent ! adieu, mon enfant : souviens-toi de moi dans tes prières, mets ta confiance en Dieu, sois béni ! ”

FORÇAT BIEN POLI.—Un affreux gredin vient d'être condamné en cour criminelle à vingt ans de travaux forcés.

Il se lève et d'une voix aimable :

—Dieu vous le rende ! dit-il à ses juges.

ÉDUCATION FINANCIÈRE.—Un banquier jouait à bésigue avec son fils âgé de dix ans. Le petit filait la carte.

—Mais, dit-on au père, vous ne voyez donc pas qu'il vous triche ?

—Si vraiment, je le vois, répondit-il, mais je ne dis rien, parce que cela le ferme.

* * L'expression *nuit blanche* pour exprimer une nuit sans sommeil a été retenue par l'usage depuis la fondation des ordres de chevalerie. On sait que la veille d'être armé le futur chevalier veillait dans l'église toute une nuit revêtu d'un costume blanc. De là l'expression *nuit blanche*.

LOGOGRIPE No 2

Ami lecteur, ma tête est sous la tienne,

Et fait l'office de pivot,

Tournant à droite, à gauche au moindre mot ;

Ma queue est aérienne,

Et souffler partout est mon lot.

Pour réponse au logogriphe No 2, voir l'*Almanach Agricole*.

Réponse à l'énigme No 4 de l'*Almanach Agricole* :

Vol.

LE PAPIER D'APRÈS LA PROFESSION.

Les canotiers demandent du papier à la rame.
Les monarques, du papier couronne.
Les dames, du papier mousseline.
Les marchands de vin, du papier raisin.
Les ivrognes, du papier buvard.
Les amazones, du papier cavalier.
Les géomètres, du papier carré.
Les patineurs, du papier glacé.
Les bonapartistes, du papier grand aigle.
Les buveurs, du papier gris.
Les grands, du papier ministre.
Les fous, du papier timbré.
Les jardiniers, du papier vergé.
Les carillonneurs, du papier cloche.
Les marmitons, du papier pot.
Les Chinois, du papier porcelaine.
Les gens grincheux, du papier chagriné.
Les débiteurs, du papier réglé.
Les cordonniers, du papier à la forme.
Les amateurs de pigeons, du papier colombier.
Les fumistes, du papier parcheminé.
Les gens emportés, du papier d'emballage.
Les légumiers, du papier végétal.
Les soldats du bloc, du papier collé.
Les danseurs, du papier quadrillé.
Les candidats, du papier affiche.
Les agents d'affaires, du papier procureur.
Les avares, du papier écu.
Les avocats, du papier brouillard.
Les gourmets, du papier poulet.
Les compositeurs typographes, du papier coquille.
Et les maîtres d'école, du papier écolier.

A la cour criminelle :

Le juge : " Je prie messieurs les jurés de vouloir bien cesser de
asser des noix ; nous ne sommes pas ici au théâtre."

Après un discours latin à la Sorbonne, un bon passementier,
qui était venu surveiller son fils dit à son voisin : Et dire que les
romains entendaient parler comme ça toute la journée ! quelle
patience il leur fallait !

ENIGME No 2

Ma mer n'eut jamais d'eau, mes champs sont infertiles,
Je n'ai point de maisons, et j'ai de grandes villes,
Je réduis en un point mille ouvrages divers,
Je ne suis presque rien, et je suis l'univers.
Pour réponse à l'énigme No 2, voir l'*Almanach Agricole*,

JEU D'HOMONYMES BUESSARD

Répondre par un mot qui soit un homonyme et en dire les deux orthographes :

La peine de ceux qui volent les fruits. AMENDE—AMANDR.
La partie de notre corps et d'une clarinette.

HANCHE—ANCHE.
La chose d'église dans une maison. PATER—PATÈRE.
L'outil dont la recherche fait perdre la respiration.

ALÈNE—HALEINE.
L'objet de violon qui sert à un soldat. ARCHET—ANCHER.
L'animal du roi de Perse CHAT—SCHAH.

GAZE—GAZ.
L'étoffe légère sur une vapeur légère.
L'air qui brunit les personnes d'un marché. HALE—HALLER.
Le gâteau qui fait commettre une omission. OUBLIE—OUBLI.
La partie de serrure qui fait éprouver une contrariété.

PÈNE—PEINE.
L'endroit où se trouve un animal qui a des trous dans la peau.
PORT—PORC—PORE.

PÈCHER—PÉCHÉ.
L'arbre sous lequel on commet une faute.
L'objet qu'on remet à un roi en appelant. CIRE—SIRE.
L'abri sous lequel est une parente. TENTE—TANTE.
L'animal auquel nos lèvres font un mouvement aimable.
SOURIS—SOURIS.

DICTIONNAIRE PITTORESQUE

Le Cadran de l'Europe. PARIS.
La ville à la couronne de violettes. ATHÈNES.
(Cette métaphore traduit les effets du ciel de la Grèce.)
La cité sans nom. ROME.
La fiancée de la mer. VENISE.

DEVINETTE

Le plus ancien mammifère est le mouton parce qu'il est lainé.
(*l'Ainé.*)

Et le plus malheureux est l'éléphant, parce qu'on l'a trompé et
qu'on lui a donné des yeux avec défenses d'ivoire.
(*Défense d'y voir.*)

Nos désirs croissent sur le soir de la vie comme les ombres
s'allongent au déclin du soleil. YOUNG.

ANAGRAMME No 1

Trouver le nom d'un philosophe dans la phrase
Est-ce redanser ?

Pour réponse à l'anagramme No 1, voir l'*Almanach Agricole*.
Réponse à l'anagramme No 3 de l'*Almanach Agricole* :

MARIE STUART.

LES DEUX VIGNES

Pourquoi, papa, disait un jour à son père un enfant de neuf à dix ans, pourquoi veux-tu couper aujourd'hui les branches de cette belle vigne, qui tapisse presque entièrement la moitié du mur, ainsi que tu l'as fait la semaine dernière à cette autre, qui paraît maintenant si dénudée et si triste ? Il me semble que tu vas faire là un travail inutile, je dirais presque barbare ; car la vigne que tu as mutilée a dû bien souffrir de cette cruelle opération : tous les matins en entrant au jardin, je vois que, pendant la nuit, elle a répandu des larmes en si grande quantité que le sol en est tout imprégné. Regarde comme elle en verse en ce moment même ! Laisse donc cette belle vigne telle qu'elle est, et tu verras qu'à l'automne elle nous procurera une double récolte de ces bons gros raisins que j'aime tant.

Mon fils, répondit le père, les mutilations que je fais subir à la vigne ne sont pas seulement utiles ; mais indispensables. Si je ne retranchais pas tous ses sarments ; si je laissais la vigne à volonté, sans guide et sans soutien, elle ne produirait que des feuilles, des viles et de longues branches pendantes, qui ne nous serviraient pas à grand'chose. Sois donc tranquille ; l'expérience est un grand maître, ton jeune âge ne te permet pas encore d'apprécier exactement ce qui est bien ou mal ; le temps et la raison te l'apprendront plus tard.

Eh bien, papa, répliqua l'enfant, quoique tu dises toujours vrai, je crois qu'ici tu te trompes. Vois ces grands arbres du jardin ; on ne les maltraite pas comme les vignes ; on les laisse pousser librement, et ils nous donnent chaque année une innombrable quantité de fruits. Si tu laisses la vigne croître aussi en liberté, tu verras que nous n'aurons qu'à nous louer de la bonté que nous aurons eue pour elle.

Soit ! mon enfant, ajouta le père, je veux aujourd'hui te satisfaire, mais pour te prouver que l'expérience est le plus grand des maîtres et que la liberté entière n'est pas toujours utile.

Pendant les beaux jours de l'été, chaque fois que l'enfant se rendait au jardin avec son père, il lui faisait remarquer que celle des deux vignes qui avait été taillée était moins belle que l'autre ; que son feuillage était moins touffu, et que, selon toute probabilité, elle portait aussi beaucoup moins de fruits.

A toutes ces remarques, le père se contentait de dire : Attendons, mon fils ; l'expérience n'est pas faite, et d'ici à la fin du mois de septembre, tu auras plus d'une fois l'occasion de revenir de ton erreur.

Les beaux jours de l'été touchaient à leur terme. Lorsque l'enfant revint des vacances qu'il avait passées chez son grand-père, il n'eut rien de plus pressé que de courir au jardin pour revoir les deux vignes qui avaient si fortement occupé son esprit depuis les beaux jours du printemps. Mais quels ne furent pas son étonnement et sa tristesse ! La vigne qu'il avait fait respecter par son père ne portait que de longues branches pendantes, des feuilles jaunes et pas une seule grappe de raisins, tandis que

l'autre était couverte de grappes vermeilles ; les grains en étaient gros, bien nourris et d'une couleur si appétissante à l'œil que l'enfant en eût voulu goûter à l'instant même.

Eh bien, mon fils, dit alors le père, n'avais-je pas raison ? Tu vois que l'expérience vaut mieux que les observations que tu m'as faites. Mais je ne te blâme pas du tort que tu as eu : ton jeune âge t'excuse de toute erreur. Sache seulement, pour l'avenir, que les jeunes gens sont comme les vignes. S'ils ne se laissent pas guider par leurs parents et par leurs maîtres ; si l'on ne soutient pas leurs pas mal assurés ; si l'on ne les dénouille pas de leurs défauts, souvent nombreux, au risque de leur faire répandre des larmes, ils deviendront, dans l'âge mûr, comme la vigne non cultivée, incapables de rien et inutiles dans la société où ils sont appelés à vivre.

Un enfant et sa mère. Maman, comment s'appelle la mère de l'âne ? La mère,..... une bourrique...

Eh bien ! pourquoi m'appelles-tu souvent mon petit âne.

Un vieux soldat se plaignait de ce qu'on avait décoré un fabricant de porcelaines.

—Ce n'est après tout qu'un bourgeois disait-il avec mépris. Sa porcelaine vaut mieux que lui car elle au moins ne se laisse décorer qu'après avoir été au feu.

D'après les expériences les plus minutieuses, faites par les savants les plus habiles la chaleur rayonnée par la lune à la surface de la terre ne dépasse guère un cent-millième de degré. Sur le pic Ténériffe sous une épaisseur et une densité bien faibles, cette chaleur équivaut au tiers de celle d'une bougie placée à 4^m75 de distance.

La pluie est très rare au Sahara, mais elle s'y montre quelquefois d'une manière désobligeante, en 1890 elle persista tellement qu'un voyageur français raconte avoir vu dans le Mزاب un village nègre absolument fondu ; ses constructions composées de briques séchées au soleil s'étant détrempées, il n'en restait que des petits tas d'argile !

Les ruines d'une maison se peuvent réparer. Que n'est cet avantage pour les ruines du visage.

LA FONTAINE.

CHARADE No 3

Je suis tout, et je suis rien,
Je fais le mal, je fais le bien,
J'obéis toujours quand j'ordonne,
Je reçois moins que je ne donne,
En mon nom l'on me fait la loi,
Et quand je frappe, c'est sur moi.

Pour réponse à la charade No 3, voir l'*Almanach Agricole*.

.. Dans une compagnie d'assurance sur la vie.—Un monsieur vient payer sa prime annuelle, l'employé le reconnaît. — Vous savez bien, dit-il, ce monsieur qui s'est abonné le même jour que vous. — Oui, hé bien ? Il est mort le lendemain. Ah ! il a eu plus de chance que vous celui-là. *Il n'a payé qu'une année.*

.. Dans une gare de départ. — Comment faites-vous donc pour visiter Rome en 3 jours ?

—C'est bien simple, nous sommes trois. Ma femme visite les Eglises, ma fille les musées, et moi les cafés et les restaurants. Le soir nous nous réunissons et nous racontons nos impressions

QUESTIONS INDISCRÈTES

On me demande souvent, on m'attend, dès que je montre on se cache ?

LA PLUIR.

Qui est sans bras, sans pieds et pourtant ouvre les portes ?

LE VENT.

Si tu l'as, tu la cherches, si tu n'as pas ? tu ne la cherches pas ?

LA PUGE.

Qu'est-ce qui a l'œil au bout de la queue ?

UNE POÈLE.

Comment écrire herbe séchée en 4 lettres.

L'OIN.

.. Deux paysans sont en arrêt devant la vitrine d'un chapelier ; ils contemplent avec extase une invention nouvellement brevetée : un chapeau au fond duquel est placée une petite glace.—Pourquoi donc qu'on a mis ce miroir au fond de ce chapeau ?

—Es-tu bête ! C'est pour que celui qui achète le chapeau, voie comment il lui va, parbleu.

.. On a grondé Bébé et Bébé pleure bien fort. Il est décidément très malheureux et il s'écrie :

—Hé bien ! si on me gronde encore, je ne resterai pas ici... je retournerai dans mon chou

.. Les enfants terribles : Bonjour, bébé, ton père est-il dans son cabinet ? —Non, monsieur. Papa est allé chez le dentiste pour faire arranger les dents à mamar. Ah !... Mais Maman est là !

FAIRE B UILLIR DE L'EAU DANS DU PAPIER

Faites une petite boîte en papier écolier : mettez de l'eau dedans et exposez la boîte sous nue par quatre fils à une traverse quelconque, à la flamme d'une lampe à alcool. L'eau entrera bientôt en ébullition et le papier ne brûlera pas, parce que toute la chaleur est employée à faire changer l'eau d'état.

On peut remplacer l'eau par de l'étain. On constatera non sans un certain étonnement que l'étain entrera bientôt en fusion dans ce vase de papier improvisé.

On ne donne rien de si libéralement que ses conseils.

COMPAGNIE DE PAPIER ROLLAND

EXPOSITION DE LA JAMAÏQUE

EN 1891.



UNE MÉDAILLE D'OR.

Fabrique à Saint-Jérôme, P. Q.

J. B. ROLLAND & FILS

AGENTS ET DÉPOSITAIRES

6 à 14, RUE SAINT-VINCENT, MONTREAL

Succursale à Québec : Bâtisse Renaud, rue Saint-Paul.

Récompenses accordées à la Compagnie de Papier Rolland pour ses divers Papiers :

EXPOSITION UNIVERSELLE D'ANVERS, 1885 :

UNE MÉDAILLE D'ARGENT.

EXPOSITION DU DOMINION, A MONTRÉAL, 1884 :

UNE MÉDAILLE D'OR.

DEUX MÉDAILLES D'ARGENT.

QUATRE MÉDAILLES DE BRONZE

EXPOSITION PROVINCIALE, A QUÉBEC, 1887 :

SIX MÉDAILLES D'OR.

DEUX MÉDAILLES DE BRONZE

EXPOSITION DU DOMINION, A TORONTO, 1887 :

UNE MÉDAILLE D'ARGENT.

(La plus haute récompense.)

Papier d'Impression, blanc et teinté.

Papier-Ecolier.

Papier-Foolscap.

SEULE USINE EN CANADA qui fabrique les papiers EXTRA-FINS et FINS, PAPIER-TOILE pour registres de banques, etc., etc.

"CANADA" "DONNAONA" "STANDARD" "C. P. R." "LEDGER" et "RECORD".

Papiers à Lettres et à Billet, qualité supérieure, avec enveloppes aux marques suivantes :

"FONTIAC" "PERFECTION" "DONNAONA" "MILLE-ISLES."

Factures, Etats de Comptes, Mémoires, En-têtes de Lettres, etc.

Fabrication d'enveloppes blanches et de couleurs.

Réglage et façonnage des Papiers dans tous les genres exécutés à la fabrique de la Compagnie.

ECHANTILLONS FOURNIS SUR DEMANDE.

NOTES SUR LE CANADA

CLIMAT DU CANADA

On a cru pendant longtemps dans les autres pays, et on croit encore, jusqu'à un certain point; que le Canada est un pays où l'hiver est perpétuel et que le sol est toujours couvert de neige. Si on entretient encore cette idée, c'est bien la faute des Canadiens qui dans leurs peintures représentent invariablement des scènes d'hiver canadien, n'écrivent que des descriptions, des amusements et des passe-temps de l'hiver; et s'ils envoient des photographies à leurs amis dans d'autres pays, ils ont toujours des habits d'hiver et le fond du tableau représentera probablement un lac gelé ou une forêt couverte de neige.

La durée moyenne de l'hiver est de quatre mois et demi, et quoique le printemps commence deux ou trois semaines plus tard qu'en Angleterre, les conditions nécessaires à une croissance rapide, la chaleur du soleil et la pluie sont si favorables que les récoltes des deux pays sont également avancées au milieu de juillet, et comme depuis quelques années le pays est mieux connu, on commence à comprendre que quoique les hivers soient parfois sévères, le climat est salubre et agréable, tandis que la température de l'été n'est pas surpassée dans les parties de l'Europe les plus favorisées de la nature. Ceux qui ont l'expérience des deux climats admettent que celui du Canada est supérieur à celui de l'Angleterre.

Le climat du Canada est sec, sain, fortifiant et possède des températures très différentes, à cause de la grande étendue du pays qui comprend au-dessus de 20° de latitude, c'est-à-dire de la latitude de Constantinople à celle du pôle nord. L'aridité extrême de l'atmosphère fait cependant que le froid et la chaleur se font généralement moins sentir qu'on ne serait disposé à le croire en lisant les indications du thermomètre. Le climat des provinces maritimes ressemble quelque peu à celui des Iles Britanniques; dans les provinces d'Ontario, de Québec et du Manitoba, les étés sont chauds et les hivers froids; mais ce froid est plaisant et fortifiant, et la neige qui couvre généralement la terre durant l'hiver est profitable aussi bien au cultivateur, qu'au commerçant de bois et au marchand. Dans les Territoires du Nord-Ouest, les animaux peuvent paître pendant tous les mois de l'hiver et, sur le versant du Pacifique, à l'ouest des Montagnes Rocheuses, le climat est plus temperé que dans n'importe quelle autre partie de la Puissance.

CHARADE No 6

Trotte—menu suit l'un, c'est un craint le second

Que le tout à Versailles en beautés est fécond l

Pour réponse à la charade No 6, voir l'*Alm. des Cercles agricoles*

UNE MÉDAILLE D'OR.

REAL

aul.

pour ses

RGENT.

RONZE

RONZE

use.)

oolscap.

TRA-FINS

P. R. "

suivantes :

"

ttres, etc.

exécutés à

IDE.

PÊCHERIES DU CANADA

Tableau comparatif de la valeur des pêcheries du Canada, par Provinces, 1888, 1889, 1890, 1891, 1892.

Provinces	1888	1889	1890	1891	1892
	\$	\$	\$	\$	\$
Nouvelle-Ecosse.....	7,817,031	6,346,722	6,636,445	7,011,300	6,340,724
Nouveau-Brunswick.....	2,941,863	3,067,089	2,699,055	3,571,051	3,203,922
Québec.....	1,860,013	1,876,194	1,615,129	2,008,879	2,233,732
Ile du Prince-Edouard....	876,862	886,431	1,041,109	1,238,734	1,179,857
Colombie Anglaise.....	1,902,195	3,848,068	3,481,432	3,008,755	2,849,484
Ontario.....	1,839,869	1,963,123	2,009,637	1,806,390	2,042,198
Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest.....	180,677	167,679	232,104	332,969	1,088,254
Totaux.....	17,418,510	17,655,256	17,714,902	18,978,078	18,941,171

• Dans une ville d'Asie un particulier avait un éléphant, grâce à la grande intelligence de ces animaux, il s'en servait pour faire ses commissions; l'ayant envoyé chercher un chaudron à réparer et s'étant aperçu à son retour qu'il fuyait encore; il le remplit d'eau pour le montrer à l'éléphant, celui-ci le prit et s'en retourna; le remplit d'eau une seconde fois et le mit sur la tête du marchand pour qu'il s'aperçoive qu'il fuyait encore.

ON VA LE DESCENDRE

Le docteur Z... va chez un de ses clients, M. X... qu'il a laissé trois jours avant dans un état désespéré.

En arrivant devant la maison de celui-ci, il aperçoit la porte tendue de noir.

Il devine aussitôt que son malade est trépassé; mais cependant voulant en avoir l'assurance, il se dispose à gravir l'escalier.

Alors le voisin, qui l'aperçoit :

— Oh ! monsieur, si c'est pour M. X... c'est inutile de monter, on va le descendre.

• Un richard rencontre un de ses amis. Passe un mendiant, le richard se retourne. Comment, dit son interlocuteur, vous êtes si riche et vous ne donnez pas à cet homme ? Mon ami, un proverbe dit : qu'il ne faut pas faire aux autres ce que l'on ne voudrait pas qu'on nous fit, comme je ne voudrais pas qu'on me fasse l'aumône; je ne la fais pas.

Reponse à la charade No 8 de l'*Almanach des Cercles agricoles* :
VER-VEINE.

Achetez le nouvel *Almanach des Cercles Agricoles*, pour 1894, publié sous la direction du Département de l'Agriculture,

MARINE MARCHANDE

Le tableau suivant indique le nombre et le tonnage des navires marchands tant—à vapeurs qu'à voiles—; possédés par les principaux pays du monde, d'après les derniers rapports.

Les chiffres ont été pris, partie à des sources officielles et partie dans le " Stateman's years Book :

TONNAGE ENREGISTRÉ DES PRINCIPAUX PAYS DU MONDE

Pays	Vaisseaux	Tonnage
Royaume-Uni	21,543	8,279,297
Etats-Unis	23,899	4,684,758
Suède et Norvège.....	11,306	2,216,646
Empire Allemand.....	3,653	1,433,413
Canada	7,015	1,005,475
France	15,111	944 013
Italie	6,732	820,716
Russie.....	2,983	492,030
Espagne.....	1,679	614,921
Australie.....	2,862	369,680
Pays-Bas.....	618	255,711
Autriche.....	336	204,214
Danemark	3,543	302,194
Grèce	7,261	271,386
Portugal.....	208	91,183
Belgique	56	75 946
Turquie.....	947	238,981

LES PROGRÈS DE BÉBÉ.—Une jeune mère dit à Bébé :

—Ecoute, cette immense voûte bleue que tu vois au-dessus de ta tête, ça c'est le firmament ; comprends-tu, Bébé ? sais-tu le dire maintenant ?

Bébé y est, et dit avec aplomb : firmament.

Le soir, papa apprend le progrès et veut s'en assurer par lui-même.

—Eh bien, dis donc, Bébé, comment appelles-tu ce grand ciel-là ?

—Fir—papa !

* La logique de Bébé :

—Dis-moi, petite mère, est-ce que ça fait bien mal d'être nègre ? Pourquoi cette question ? C'est que je me suis fais ce matin un noir à la jambe en tombant, et que ça me fait beaucoup souffrir !

Réponse à la charade No 9 de l'*Almanach des Cercles agricoles* :
BAN-ANE.

COMPAGNIES DE TÉLÉGRAPHE

En Canada les affaires sont entre les mains de la Compagnie du Great North Western et de celles du chemin de fer du Pacifique Canadien, et dans les provinces maritimes, de la Compagnie Western Union.

Le tableau suivant indique les détails concernant ces Compagnies, en 1892.

Compagnies	Milles de Lignes	Milles de fils	Nombre de Messages	Nombre de Bureaux
Great North Western Teleg. Co	17,967	33,437	2,804,631	1,511
Canadian Pacific Railway Co..	7,000	24,700	1,300,000	800
Western Union.....	3,175	8,066	360,313	214
Totaux.....	28,142	66,203	4,464,944	2,525

L'AZULINE.—Encre Bleue-Noire

D'une jolie nuance bleue en écrivant, tournant de suite au noir parfait, sans jamais subir de décoloration.

CHEZ TOUS LES PAPETIERS

ENCRE ADRIEN MAURIN

CHEZ TOUS LES PAPETIERS

LA SYRIENNE

COMMUNICATIVE

DONNANT DES COPIES TRÈS NETTES 6 MOIS APRÈS L'ÉCRITURE

NOIRE-FIXE

EXTRA LIMPIDE BRILLANTE ET INDÉLÉBILE

85 ANNÉES DE SUCCÈS

85 ANNÉES DE SUCCÈS

PREMIÈRE MÉDAILLE DE PROGRÈS, VIENNE 1873

Purpurine, nouveau carmin.

Sulfomanganine, encre indélébile pour marquer le linge.

Encre en poudre, soluble instantanément dans l'eau froide.

Encre à tampon.—Encres métalliques.—Colles liquides, etc.

En vente chez tous les libraires et les principaux marchands.

J. B. ROLLAND & FILS

MONTREAL

(Seuls agents au Canada.)

Les dépêches de la presse ne sont pas comprises dans le nombre de celles qui ont été envoyées par la Compagnie du Pacifique Canadien. Les détails n'ont pu être obtenus.

Il y a maintenant des communications directes par le Canadian Pacific Railway System, entre Halifax, N. E., et Victoria. C. A.

PRODUCTION DU FOIN EN CANADA

L'étendue et la production du foin, d'après les recensements de 1881 et 1891, sont données ci-dessous.

Provinces	Acres		Augmen- tation	Foin	
	1881	1891		Tonnes produites en 1881	Tonnes produites en 1891
Ontario.....	1,795,995	2,528,894	732,939	2,038,659	3,465,633
Québec.....	1,495,494	2,457,623	961,529	1,612,104	2,243,396
Nouvelle-Ecosse.....	519,856	539,057	19,201	597,731	632,391
Nouveau-Brunswick.....	389,721	470,834	81,113	414,046	476,069
Manitoba.....	100,591			185,279	485,230
Colombie Anglaise.....	28,449	64,611	36,162	43,898	102,146
Ile du Prince-Edouard.....	119,936	150,108	30,172	143,791	132,959
Les Territoires.....	8,337			17,500	156,273
Canada.....	4,458,349	6,210,527	1,861,116	5,053,008	7,694,096

AVEU DE MEDECIN.—Un malade dégoûté ne prenait aucun des remèdes ordonnés par son médecin et les jetait soigneusement chaque jour dans une cuvette.

Dernier remède prescrit : un vomitif.

Notre homme ne le prend pas, et quand le docteur vient pour connaître le résultat, le malade lui montre le mélange horrible de la cuvette.

—Avec ça dans le corps, dit le docteur Esculape, vous n'en aviez pas pour deux jours à vivre !

UNE GOUTTE DANS LA MER!—Docteur, j'ai la goutte! croyez-vous que les bains de mer puissent me nuire ?

—Evidemment non, ce n'est qu'une goutte de plus dans la mer.

ENIGME No 6

Si je suis tout petit, pour moi c'est la beauté

Si je puis voir le jour c'est à ma pauvreté,

Que je le dois, grande misère,

Plus riche, on me met en prison.

Qui veut faire des vers se passe d'Apollon ?

Pour moi c'est autre chose et je suis nécessaire ;

Versifier sans moi serait bien téméraire.

Pour réponse à l'énigme No 6, voir l'Alm. des Cercles agricoles.

ie du
ifique
agnie

ompa-

ombre
e Bu-
reaux

1,511
800
214

2,525

EZ TOUS
ETIERS

IXE
PIDE
TE
ILE

1873

es, etc.

S

Canada.)

CONSOMMATION DU BLÉ, DANS DIFFÉRENTS PAYS, PAR TÊTE

La consommation de blé, par tête, dans les Colonies Australiennes excède celle d'aucune autre colonie anglaise.

Pays.	Minots.	Pays.	Minots.
Royaume-Uni... ..	5. 0	Etats-Unis.. ..	4. 7
France.....	8. 1	Canada.....	5. 5
Allemagne.....	3. 0	Australésie.....	6. 3
Russie.....	2. 1	Nouvelle - Galles du Sud.	6. 5
Autriche.....	2. 0	Victoria.....	5. 0
Italie.....	5. 4	Australie Sud.....	6. 5
Espagne et Portugal.....	6. 4	Queensland.....	6. 0
Belgique et Hollande...	5. 0	Tasmanie.....	6. 7
Scandinavie.....	1. 4	Nouvelle-Zélande.....	7. 1
Turquie.....	6. 1		

A TOUTES LES MÈRES.

Il y a sur notre terre, dans le monde que nous occupons et parmi les plus beaux types de la création, une figure qui a le don ineffable d'exiter toutes les sympathies, de combler toutes les lacunes et d'inspirer la plus noble, la plus vive, la plus durable des affections. Cette figure, grande et belle entre toutes, se trouve au sein de la famille, où elle symbolise tous les dévouements, toutes les affections : elle y joue le plus beau rôle et y occupe la plus belle place. A l'esquisse des traits de cette grande figure, toute âme, pour peu qu'elle sente une fibre humaine se mouvoir en elle, toute âme a nommé le type maternel : la mère.

Ce grand nom, ce nom de mère, est dans toutes les bouches ; il est dans toutes les bouches parce qu'il est dans tous les cœurs. Les souvenirs ordinaires de la vie s'effacent ; les amitiés terrestres s'affaiblissent ou s'éteignent, tout ce qui est vain n'a qu'un jour, et le soir venu, et il vient vite, l'objet qui flattait l'humaine faiblesse disparaît comme l'ombre la plus fugitive. Mais, quand tout a disparu, quand tout s'est obscurci, que le flambeau humain ne jette plus qu'une faible lueur sur toutes choses, le souvenir maternel est là, est là encore, est là toujours, pour ramener dans le droit chemin ceux qui auraient pu s'égarer dans le sentier de la vie, et aussi, pour leur rappeler, s'ils avaient pu l'oublier, qu'il est impossible qu'il n'y ait au ciel un être qui ne soit infiniment bon, puisqu'il y a sur la terre une créature humaine qui sait tant aimer. Ces souvenirs qui ne meurent jamais ont le don de toucher et de remuer les âmes, toutes les âmes, et il nous est particulièrement doux d'en rendre ici un public hommage.

On annonce à Melle Lili qu'elle vient d'avoir une petite sœur ; Quel bonheur ! s'écrie-t-elle. Vite, allez le dire à maman !

CHEMINS DE FER

Quoique des rapports annuels fussent faits au gouvernement, ils étaient avant 1874-75 plus ou moins incomplets, et ce n'est que depuis 1875 que des statistiques exactes ont été recueillies. Le tableau suivant indique la longueur parcourue, le nombre de passagers, des tonnes de fret transportées, les recettes et les dépenses de tous les chemins de fer de la Puissance, pour chaque année, depuis le 1er Juillet 1874.

Année finie le 30 juin	Longueur de chemin.	Longueur par- courue.	Nombre de Voyageurs.	Tonneau de fret.	Recettes	Dépenses d'exploita- tion.
					\$	\$.
1875	4,826½	17,600,168	5,190,416	5,670,836	19,470,539	15,775,532
1880	6,891½	22,427,449	6,462,948	9,938,858	23,561,447	16,840,705
1885	10,150	30,623,689	9,972,599	14,659,271	32,227,469	24,015,351
1890	13,256	41,849,229	12,821,262	20,787,469	46,843,826	32,913,350
1891	14,009	43,399,178	13,222,568	21,753,021	48,192,099	34,960,449
1892	14,588	44,448,468	13,533,414	22,189,923	51,685,768	36,488,228

LES BONNES HABITUDES D'AUTREFOIS DANS LA FAMILLE.

Autrefois, dans les familles chrétiennes, à la ville comme à la campagne, la prière du soir se faisait en commun, et c'était un touchant spectacle que celui du père et de la mère, des grands-parents, unissant leurs voix pour les absents, demandant le repos éternel pour les trépassés. On tenait surtout au Rosaire, il fallait finir la journée en saluant la bonne Vierge.

Autrefois, on ne se mettait jamais à la table sans demander à Dieu de bénir la nourriture qu'on allait prendre, et le benedicté ne nuisait point à la gaieté du repas.

Autrefois, on ne croyait pas que l'Angelus ne devait se dire que dans les couvents et les presbytères, et il n'était pas rare de voir l'ouvrier et l'homme des champs interrompre leur travail au signal donné par la cloche de l'église, s'agenouiller et se signer avec foi. Le travail n'en souffrait pas.

Autrefois, quand on passait devant un temple, on se découvrait par respect pour la majesté de Dieu qui y réside : c'est un acte de religion, de reconnaissance et d'amour.

Autrefois, on saluait toujours le prêtre que l'on rencontrait sur le chemin, même lorsqu'on ne le connaissait pas. On le saluait comme le représentant de Dieu, comme un père et un ami.

Bonnes et pieuses coutumes ! Les parents les enseignaient de bonne heure à leurs enfants, elles entraient naturellement dans la vie du chrétien.

Elles ne sont pas encore toutes disparues, mais elles tendent malheureusement à disparaître. Nous sommes pourtant et nous nous disons chrétiens comme nos pères.

Ne devrions-nous pas garder avec un soin jaloux les touchantes traditions qu'ils nous ont laissées ?

L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Dans la province de Québec, l'instruction publique est sous le contrôle d'un surintendant, qui est assisté d'un conseil composé de 35 membres et divisé en comités, qui dirigent les écoles catholiques et protestantes. Les écoles sont maintenues en partie par des allocations du gouvernement. Comme nous l'avons déjà dit l'instruction est basée sur la religion qui intéresse vivement les divers communautés et institutions religieuses.

Le tableau suivant indique le nombre d'institutions d'éducation dans la Province.

INSTITUTIONS D'ÉDUCATION, QUÉBEC. 1891-92.

INSTITUTIONS.	Ecoles sous contrôle.		Indépendantes.		Total.
	Catholiques Romaines.	Protestantes	Catholiques Romaines.	Protestantes	
Ecoles élémentaires	3,913	927	84	10	4,913
Modèles	320	40	131		491
Académies	80	23	94	3	150
Ecoles Normales....			2	1	3
Collèges Classiques.			17		17
Collèges Protestants				6	6
Universités.			2	2	4
Institutions pour sourds-muets et aveugles.....			3	1	4
Ecoles des arts et manufactures.....					9
Total.....	4,263	990	333	23	5,597

Le prétendant : Comme je vous l'ai dit, monsieur le conseiller, je ne cherche pas la fortune; j'aime mademoiselle votre fille pour sa douceur, pour son bon cœur.

— Oh ! alors, s'il en est ainsi, je vous conseille d'épouser plutôt ma nièce, elle est encore bien plus douce, et elle ne possède rien.

ÉNIGME No 7

Depuis que je suis née on m'a vue sans repos,
Toujours renouveler ma course vagabonde,
Et celui qui me fit, en prononçant deux mots
M'obligea de courir jusqu'à la fin du monde.

Pour réponse à l'énigme No 7, voir l'*Alm. des Cercles agricoles*

Réponse à l'énigme No 10 de l'*Almanach des Cercles agricoles* :

ACCENT CIRCONFLEXE.

Achetez le nouvel *Almanach des Cercles Agricoles*, pour 1894, publié sous la direction du Département de l'Agriculture.

FROMAGE.

Les exportations de fromage ont constamment augmenté, et leur valeur en 1892 était \$8,129,211 de plus qu'en 1874.

Le fromage est presque tout exporté au Royaume-Uni, et d'après les derniers rapports nous voyons que l'Angleterre importe plus de fromage du Canada, que d'aucun autre pays.

En 1892, la plus grande quantité a été fournie par le Canada, savoir : 116,323,088 lbs. ou 46 par cent de la quantité totale de l'importation.

Les Etats-Unis viennent en second lieu, 91,664,496 lbs. ou 36 par cent.

Le passé n'est rien dans la vie
Et le présent est moins encore
C'est à l'avenir qu'on se fie,
Pour nous donner joie et trésor ;
Tout mortel dans ses vœux devance
Cet avenir où nous courons,
Le bonheur est en espérance
On vit en disant : nous verrons."

CHATEAUBRIAND.

A LA GUERRE

Un soldat français dit à son sergent :

— Mon sergent, j'ai la cuisse cassée.

— Peux-tu encore te soutenir ? reprend d'un grand sang-froid le sergent.

— Oui.

— Eh bien ! recharge ton arme.

Un monsieur de tenue présente à une caisse un billet de banque. — Mais ce billet est faux ! s'écrie l'employé. Le monsieur ouvre en souriant son portefeuille. — Tenez, dit-il, en voici un bon ! et il ajoute d'un air aimable : On peut toujours essayer, n'est-ce pas ?

" Jamais, disait un célèbre médecin, on ne m'a éveillé, la nuit, pour une personne qui n'avait pas soupé ; mais on m'a éveillé cent fois pour des personnes qui avaient trop soupé.

Un professeur de huitième dicte une dictée avec la ponctuation : Le Seigneur—*virgule*—dit l'évangile—*virgule*—ne veut pas la mort du pêcheur—*à la ligne*.

— Quelle chance ! chuchote un élève et moi qui dois aller dimanche à la pêche aux truites.

Demandez le nouvel *Almanach des Cercles Agricoles*, pour 1894, publié sous la direction du Département de l'Agriculture.

LE REMEDE DU Dr. SEY

Le Grand Remède Français contre la Dyspepsie, les Affections Biliennes, la Constipation, et toutes les Maladies de l'Estomac, du Foie et des Intestins.

Presque toutes les maladies proviennent de troubles des organes digestifs. Une personne qui digère bien n'est jamais malade. Cela se comprend aisément si l'on réfléchit au rôle de la digestion dans l'économie. C'est par la digestion que les substances alimentaires sont converties en sang, en chair, en muscles, en nerfs et en os; et c'est par la digestion que se fait toute la nutrition du corps humain. Or si les intestins, l'estomac ou le foie, qui sont les principaux organes de la digestion, sont malades, il s'en suit nécessairement un manque de nutrition; et ce défaut de nutrition est la cause d'une foule de maladies qui surviennent très souvent dans des organes très éloignés, comme le cerveau, les reins, etc. C'est ce qui explique pourquoi les dyspeptiques sont sujets aux migraines, aux névralgies, à la constipation, aux troubles des voies urinaires. Aujourd'hui, il est admis en médecine, que le diabète, la maladie de Bright prennent généralement leur source dans un dérangement du foie. Il est donc de la plus grande importance de tenir toujours les organes digestifs en bon ordre et de remédier promptement aux troubles dont ils peuvent être affectés. LE REMEDE DU Dr. SEY est, sans contredit, le meilleur Remède connu pour prévenir les dérangements des organes digestifs et pour guérir ces organes quand ils sont malades.

Ce remède contient une substance qui agit directement sur les intestins, desorte qu'à petites doses il prévient et guérit la constipation, et à doses plus élevées, il agit comme un purgatif des plus efficaces.

Chose importante à noter, LE REMEDE DU Dr. SEY peut être pris à n'importe quelles doses sans déranger les habitudes et le régime de celui qui le prend.

CERTIFICATS.

St-Henri de Mascouche, 10 Octobre 1884.

M. S. Lachance.—Monsieur, je ne puis m'empêcher de reconnaître que **LE REMEDE DU Dr. SEY** m'a fait un grand bien. De tous les spécifiques dont j'ai fait usage pour régulariser l'action des organes digestifs, c'est celui qui m'a donné le plus de satisfaction. Je le conseille surtout aux personnes qui souffrent de la dyspepsie flatulente, et j'espère que, comme moi, elles verront leur santé s'améliorer notablement. Veuillez croire à la respectueuse estime de votre bien dévoué serviteur.

L. J. LAUZON, Ptre.

Montréal, 14 Octobre 1884.

M. S. Lachance.—Ayant fait usage du **REMEDÉ DU Dr. SEY** pour la dyspepsie, je suis heureuse de vous déclarer que je m'en suis très bien trouvée.

Sr THOMAS, supérieure, salle d'asile St-Vincent de Paul,

Rue Visitation.

Marieville, 12 Septembre 1882.

S. Lachance, Ecr.—Monsieur, mon état dyspeptique est naturel et héréditaire. Quoiqu'il ne me fasse pas beaucoup souffrir, j'ai besoin cependant de prendre de temps en temps quelques Remèdes pour aider la digestion. Pour rendre justice au **REMEDÉ DU Dr. SEY**, je dois vous dire que de tous les remèdes dont j'ai fait usage, c'est celui qui m'a donné le plus de satisfaction. Veuillez me croire votre bien dévoué serviteur.

LÉON STE. MARIE.

S. LACHANCE, PROP.

Coin des Bues Ste-Catherine et St-Christophe, Montréal.

es organes
ade. Cela
tion dans
mentaires
en os; et
s humain.
x organes
n manque
e foule de
éloignés,
urquoi les
la consti-
est admis
générale-
de la plus
bon ordre
re affectés.
e Remède
fs et pour

nt sur les
stipation,
efficaces.
peut être
le régime

bre 1884.
e que LE
spécifiques
c'est celui
sonnes qui
les verront
estime de
N, Ptre.

bre 1884.
Y pour la
n trouvée.
ie Paul,
visitation.
bre 1882.
réditaire.
prendre
r rendre
s remèdes
Veuillez

ARIE.

P.

nttréal.

DEUXIÈME PARTIE.

CONNAISSANCES USUELLES.

PRÉCEPTES RELATIFS AU SOMMEIL

Le défaut absolu ou la trop grande brièveté du sommeil altère la santé et souvent aussi le caractère.

L'homme qui dort peu est plus irritable, plus maigre, moins susceptible d'un travail soutenu; il digère mal, il a les mains brûlantes, le corps échauffé, peu d'appétit, et presque toujours de la tristesse ou de la préoccupation.

Il est difficile de se bien porter si l'on ne dort pas au moins six heures par nuit.

Toutefois il faut proportionner le sommeil à la fatigue du corps ou de l'esprit, à l'âge, au sexe, aux souffrances physiques et aux chagrins.

Il faut plus de sommeil à l'enfant qu'à l'homme adulte, plus à l'adulte qu'au vieillard, plus à la femme qu'à l'homme, plus au convalescent qu'à l'homme en santé, plus à l'homme habituellement préoccupé qu'à l'indifférent, plus à l'homme de cabinet qu'au rentier.

Il faut 9 à 10 heures de sommeil au convalescent et à l'enfant, 8 à la femme jeune, 7 à l'homme occupé, 6 à l'oisif; c'est assez de 5 pour le vieillard, assez de 3 pour le malade.

Quatre heures de sommeil de nuit redonnent plus de forces et d'aptitude à l'action que six heures de sommeil de jour.

Ceux qui digèrent mal doivent ou beaucoup agir, s'ils en ont la force, ou séjourner plus longtemps au lit. Le lit ralentit la digestion par sa chaleur, mais il la rend plus prolifable, outre qu'il n'en dissipe point le produit.

Trop de sommeil dispose à l'apoplexie et à l'énertie; le défaut de sommeil conduit à la consommation, au délire et quelquefois à la démence.

Il faut toujours se rappeler qu'un sommeil calme importe à l'humeur et à l'esprit, autant qu'à la santé et au bonheur.

.. Voici ce que je vois faire à une femme qui possède des dents superbes.

Elle ne boit ni ne mange jamais trop chaud, se basant sur ce fait que les animaux n'usent que de boissons et d'aliments froids et qu'ils conservent leurs dents. Ensuite, elle n'emploie, en fait de dentifrice, que du sel réduit en poudre impalpable. Ses dents sont d'une blancheur éclatante et ses gencives d'un rouge vif.

Le monde est aux plus fins, le ciel, aux plus dignes.

Réponse au logogriphe No 4 de l'*Almanach des Cercles agricoles* :
CLOCHE, LOCHE,

RECETTES CONTRE LES MOUCHES

Vous prenez, chez le premier droguiste, un peu de naphthaline sous les espèces et apparences d'une solution sursaturée, et vous mélangez avec de la vaseline. Avec 2 ou 3 gouttes de cette mixture, vous vousignez gentiment la face, le cou, les mains, tout ce que vous pouvez avoir, en un mot, de cuir vif accessible et perforable. Il n'en faut pas davantage.

AUTRE

Avec un petit soufflet comme ceux qu'on emploie pour la poudre insecticide, projeter en l'air 2 ou 3 pincées de poudre et attendre un instant, toutes portes et fenêtres fermées naturellement.

MOYENS DE RENDRE PLUS RÉSISTANTS LES VERRES DE LAMPE

Pour rendre les verres plus résistants à la chaleur, on les recuit. Un moyen très simple de les recuire consiste à les mettre dans une bassine ou une casserole remplie d'eau froide que vous faites chauffer graduellement ; quand l'eau bout, retirez du feu et laissez les verres dans l'eau jusqu'à ce qu'elle soit complètement refroidie. Vos verres ainsi recuits casseront beaucoup moins.

Il est bon également, quand on allume une lampe, d'avoir soin que le verre ne soit pas humide, ou l'on risque huit fois sur dix de faire craquer le verre. Il faut surtout, lorsque la mèche s'allume, ne la monter que graduellement afin que la chaleur échauffe le verre lentement.

En un mot, pour ne pas casser les verres de lampe, il faut éviter de leur faire subir une transition, de quelque manière qu'elle se produise, du froid au chaud et vice versa.

Préparation pour les mèches des lampes à l'huile.—Plonger la mèche de coton dans une solution saturée de sel de cuisine et ensuite la faire bien sécher. Faire un mélange à volume égal de solution saline et d'huile, agiter pendant quelque temps, laisser reposer et décanter soigneusement. Avec cette préparation on obtiendra une lumière plus claire que d'ordinaire.

Une belle femme plaît aux yeux ; une bonne femme plaît au cœur ; l'une est un bijou, l'autre, un trésor.

ENIGME No 5

Prenez-moi tout entier, j'habite les campagnes.
J'ai pour gais habitants, mille chantages divers ;
Et sans y prendre part je préside aux concerts,
Des bergers et de leurs compagnes,
Si l'on m'ôte un membre à trois pieds,
Il me reste deux parts faciles à connaître,
Par l'une que de gens noyes !
Et pour l'autre, combien qui s'exposent à l'être.
Pour réponse à l'énigme No 5, voir l'*Alm. des Cercles agricoles*.

PROCÉDÉ POUR DÉGELER LES FRUITS

Pendant l'hiver, il arrive quelquefois que les fruits, pommes, poires, etc., se congèlent sous l'influence d'un froid trop vif. Les liquides contenus dans les cellules se glacient, et, si leur dégel se fait brusquement, ces fruits sont perdus.

Voici une recette pour faire dégeler les fruits et les légumes verts, donnée comme pouvant les ramener à leur état primitif, sans qu'ils aient rien perdu de leur qualité.

On verse dans un vase profond de l'eau fraîche, on y ajoute une ou deux poignées de sel de cuisine. Quand le sel est fondu, on met les fruits dans cette eau. Après quelque temps, ils reprennent leur aspect frais. Les œufs gelés se traitent de même.

CONSERVATION DES FLEURS

Pour les garder éternellement : attachez à la tige des bouquets deux petits cordons afin de suspendre les fleurs tournées vers la terre ; préparez ensuite une eau gommeuse avec addition de blanc d'œuf ou d'albumine parfaitement pure, trempez-y le bouquet d'un seul coup en évitant qu'il ne touche ni au fond ni aux parois ; suspendez-le pour sécher.

Lorsque le bouquet est bien sec, trempez-le une seconde fois dans une eau gommeuse ; répétez deux fois encore l'opération en laissant toujours sécher ; alors le bouquet se trouve couvert d'une légère couche de cristal qui ne diminue en rien son éclat, mais qui ôte tout passage à l'air et donne ainsi aux fleurs l'immortalité.

NETTOYAGE DES BOISERIES

A l'entrée de l'hiver, on nettoie généralement les appartements à fond.

Pour laver les boiseries peintes d'un appartement, on peut le faire avec de l'eau chlorurée : on passera ensuite une éponge imbibée d'eau fraîche. Pour les bordures dorées, cadres de tableaux et de glaces, meubles dorés, consoles, on n'emploiera pas la même méthode, qui rongerait la dorure. On imprègnera une brosse douce du mélange suivant : avec lequel on frottera doucement les pâtes ou les bois dorés ; vous ajouterez deux ou trois blancs d'œufs bien battus à 15 ou 20 grammes d'eau de javelle. Cette préparation, appliquée avec le soin que nous avons indiqué, fera revenir vos dorures.

LE GROUP.

Voici un remède qu'on prétend aussi prompt qu'infaillible, venant assure-t-on, d'un officier algérien qui affirme qu'aucun enfant soumis à ce traitement n'a succombé.

On prend un oignon assez gros que l'on fait cuire sous la cendre ; on l'écrase ensuite sur un morceau d'étoffe très claire et assez transparente, comme seraient des vieux rideaux de fenêtre, on répand sur cette espèce de cataplasme une cuillerée d'ammoniaque liquide, on recouvre avec un morceau de la même étoffe et on l'applique chaud sur la gorge de l'enfant ; après quelques minutes, le malade est sauvé.

CONSERVATION DES CONFITURES

Lorsque les confitures, gelées ou compotes sont prêtes à être mises en pot, ayez à côté de vous une bassine pleine d'eau en ébullition et plongez-y avec les précautions voulues les pots, ainsi que le papier-parchemin qui doit servir à les recouvrir.

Puis à l'aide de pinces, dont les mors auront été aussi trempés dans l'eau bouillante, enlevez ces pots, renversez-les pour les égoutter, sans les essuyer, remplissez-les aussitôt de confitures et recouvrez-les sans aucun délai, à l'aide de l'un des carrés de papier de parchemin, qu'un aide fixera immédiatement avec un fil ; à partir de ce moment, la conservation de la confiture est assurée, et si toutes les précautions ont été bien prises, elle ne s'altérera que si le papier est déchiré ou troué.

CONSERVE DE TOMATES

Choisissez de petites tomates pas entièrement mûres et ayez soin qu'elles aient leur queue et qu'elles soient très saines, sans une seule fente ni tache. Posez-les délicatement dans un bocal en verre, en maniant avec une grande précaution afin de ne pas leur faire subir la plus légère altération. Couvrez d'eau légèrement salée, puis versez dessus une couche d'huile d'olive.

Si vos tomates ont été prises pas trop avancées et absolument saines, elles se conservent très bien et vous pouvez les farcir aussi bien que des tomates fraîchement coupées.

HARICOTS VERTS CONSERVÉS EN CHOUCROUTE

Prenez de fins haricots, enlevez les extrémités et placez-les dans un pot de terre en mettant entre chaque couche de légumes une poignée de sel, il faut environ une poignée de sel après 4 ou 5 poignées de haricots.

Couvrez d'un linge puis d'une planche de la dimension du pot et d'une pierre très lourde qui appuie bien sur les légumes. Les haricots ainsi écrasés diminuant beaucoup de volume, on peut remplir le pot plusieurs fois de suite.

Il faut que les légumes donnent assez d'eau pour que la planche en soit couverte ; si, après 2 ou 3 jours de conserve, l'eau n'est pas suffisamment abondante, il faut remettre du sel, mais il ne faut jamais mettre d'eau. Quand on prend des haricots dans le pot, il faut laver le linge et la planche s'ils sont recouverts d'une eau blanche, mais ne jamais changer l'eau qui baigne la choucroute : cela ferait gâter les légumes. Quand on veut les cuire, on les lave à l'eau froide, puis on les fait blanchir à grande eau ; s'ils sont trop salés, on change l'eau pendant la cuisson contre d'autre eau chaude. On les fait égoutter, puis on les accommode comme s'ils étaient frais.

Les haricots se conservent très bien par ce procédé et ne prennent pas du tout le goût de légumes vieux, si désagréable et si difficile à éviter par les autres méthodes de conservation.

GALANTINE SANS POULE

Prenez un gros boyau de bœuf; lavez-le bien, passez-le au vinaigre et fendez-le dans la longueur.

Coupez en lanières une livre de veau et une livre de porc. Assaisonnez fortement cette viande avec sel, poivre, épices, persil et échalote hachés; mouillez, avec un peu d'eau-de-vie.

Placez dans le boyau cette viande en y mêlant, si l'on veut, de même viande hachée.

Ajoutez des bardes de lard et un peu de graisse de veau.

Fermez le boyau en le cousant très serré, enveloppez-le d'un linge serré aussi. Mettez-le dans une grande casserole au fond de laquelle vous avez posé les débris des viandes et un pied de veau, des assaisonnements. Mouillez avec moitié vin blanc, moitié eau ou bouillon.

Faites cuire doucement pendant 6 heures et ne déficelez que lorsque c'est froid.

Vous versez (en sortant du feu) la gelée dans une terrine et vous vous en servez pour entourer la galantine sur le plat. Il faut que la viande et la gelée soient très assaisonnées.

POULET SAUTÉ AUX TOMATES

Faites prendre couleur au poulet découpé; ajoutez des assaisonnements; mouillez d'un demi-verre de vin blanc.

Couvrez et laissez cuire pendant trois quarts d'heure, un peu avant de servir, ajoutez des tomates cuites pendant une demi-heure avec des assaisonnements et passées au tamis. Mêlez bien à la sauce du poulet et versez sur le plat.

PLUM-CAKE

Mettez dans un saladier, 1 demi-livre de sucre en poudre et 4 jaunes d'œufs. Mêlez bien.

Ajoutez: 1 demi-livre de gruau, 1 demi-livre de beurre très mou, 1 quarteron de raisin de malaga épinés, 1 quarteron de raisin de corinthe, bien lavés et épluchés, les raisins doivent avoir été mouillés auparavant, et, pendant une heure, dans 2 cuillerées de bon cognac.

4 onces de fruits confits et variés, tels que: écorce d'orange, angélique, cédrat, cerises, abricots, le tout coupé menu. Remuez de nouveau le mélange et travaillez-le beaucoup.

Mêlez-y quatre blancs d'œufs battus en neige et transvasez dans un moule garni d'un papier beurré.

Laissez le gâteau au moins une heure dans un four, un peu chaud. Il est cuit lorsqu'il se fend à la surface et lorsque ayant introduit une fourchette au centre du plum-cake, on le retire sans pâte.

Il faut avoir soin de le laisser un peu refroidir avant de le retirer du moule et surtout de ne le manger que rassis.

Ce gâteau est précieux à la campagne pour organiser un *five o'clock* imprévu, car il peut se conserver de quinze jours à trois semaines, surtout s'il est placé dans un endroit sec et frais.

CHOSSES BONNES A SAVOIR

Sous ce titre, un journal américain publie le curieux assemblage suivant, dédié aux ménagères, et dont nous n'acceptons la responsabilité que pour parties.

Le sel fait tourner le lait ; par conséquent, en préparant des bouillies ou des sauces, il est bon de ne l'ajouter qu'à la fin de la préparation.

Le jus des tomates mûres enlève l'encre et les taches de rouille du linge et des mains.

Une cuillerée à soupe d'essence de térébenthine, ajoutée à la lessive, aide puissamment à blanchir le linge.

L'amidon bouilli est beaucoup amélioré par l'addition d'un peu de gomme arabique ou de blanc de baleine.

MOYEN D'EMPÊCHER LE LAIT D'AIGRIR.

Le faire bouillir peut être un moyen pour le conserver, mais il ôte au lait sa saveur. En voici un autre qui n'a aucun inconvénient tout en étant plus sûr.

On enferme le lait dans une bouteille bien bouchée, que l'on entoure d'un linge mouillé.

Ainsi préparé, le lait peut se conserver deux et même trois jours dans les plus grandes chaleurs.

LES CHEMISES

Le lustre et l'amidon sont obtenus par l'amidon, en plongeant d'abord la chemise dans l'amidon chaud, puis dans l'amidon froid. L'amidon chaud sera employé aussi chaud que possible. Frottez ensuite vigoureusement les chemises des deux côtés l'un après l'autre. Quand la chemise est sèche, faites de l'amidon froid ; faites ensuite dissoudre une demi-once de gomme arabique dans une pinte d'eau chaude, passez et laissez refroidir.

Ajoutez deux onces d'amidon fin râpé et enfin le blanc d'un œuf. Étendez la chemise sur une table et appliquez l'amidon avec une éponge en remuant fréquemment. Repassez.

POUR RACCOMMODER LA PORCELAINE BRISÉE

Prenez de la chaux en poudre impalpable et passez-la à travers de fine mousseline. Liez-en un peu dans un morceau de mousseline, mettez un peu de blanc d'œuf sur les bords de la porcelaine brisée, ensuite répandez-y vivement votre chaux en poudre et joignez les cassures.

Pour assainir une chambre de malade rien n'est plus simple que la recette suivante : prendre sur une pelle un morceau de charbon rouge, jeter dessus un peu de poudre de sucre, de façon que ce dernier brûle sans flamme, il se dégagera une fumée qui répandue dans la chambre dégage une odeur fine et agréable.

Réponse à la charade No 7 de l'*Alman. Agricole* : **SOU-VENT.**

MOYEN DE RENDRE LES POMMES DE TERRE FARINEUSES.

Il arrive souvent que les pommes de terre sont aqueuses, mauvaises au goût.

Pour remédier à cet inconvénient, il suffit de ne jamais plonger les tubercules dans l'eau froide pour les faire cuire, mais de les déposer tout de suite dans l'eau bouillante.

RECETTES

Pour nettoyer les vases où a séjourné le pétrole, (l'odeur du pétrole reste longtemps dans les vases où il a séjourné) ; il suffit, pour débarrasser ces derniers de cet inconvénient, de les remplir de lait de chaux, ou dilution de chaux. Au bout de peu de temps il se forme des caillots d'aspect savonneux, en les retirant les vases sont débarrassés de toute odeur.

PRÉSERVATION DU FER CONTRE LA ROUILLE

Dans un vase allant au feu, mettez au fond un ou deux pouces de poussière de houille, puis placez à un ou deux pouces au-dessus, une grille sur laquelle vous poserez les objets à préserver de la rouille ; fermez le vase et faites chauffer pendant une demi-heure environ en maintenant le fond du vase au rouge sombre, au bout de ce temps, retirez du feu et enlevez les objets qui auront pris une belle couche d'émail noir ; cette couche brillante est très solide et permet d'exposer les pièces ainsi traitées à toutes les variations de température.

On obtient aussi un bon résultat en recouvrant les objets d'une solution chaude de soufre dans l'essence de térébenthine.

Manière de faire pousser des salades en 48 heures : l'hiver lorsque la température empêche toute végétation, rien n'est plus simple que de faire pousser vivement de quoi faire une salade : Faire macérer pendant 12 heures de la graine de laitue dans de l'esprit de vin ; semez cette graine dans une terre mélangée de fiente de pigeon et de chaux vive ; arroser assidûment, les jeunes plantes pourront être mangée au bout de 48 heures. *Les cueillir au moment de les manger.*

Pour conserver le beurre frais en été il suffit de renverser par-dessus le vase qui le contient un autre vase en terre poreuse (un pot à fleurs) et jeter pardessus un linge mouillé.

Lorsque l'on vient de se couper soit avec un couteau ou tout autre objet tranchant, mettre un peu de poivre en poudre sur la coupure, la cicatrisation se fait immédiatement.

Pour les brûlures il faut bien se garder de les mettre au froid ou dans l'eau, il faut mieux au contraire tenir la partie attaquée enveloppée dans un linge afin d'éviter les variations de température.

TARIF DES MANDATS SUR LA POSTE.

MANDATS ÉMIS ET PAYABLES EN CANADA.

Pour un montant n'excédant pas \$4.00, 2 centins			
De plus de \$ 4.00 et moins de \$ 10.00,	5 centins		
" " " 10.00 " " 20.00,	10 "		
" " " 20.00 " " 40.00,	20 "		
" " " 40.00 " " 60.00,	30 "		
" " " 60.00 " " 80.00,	40 "		
" " " 80.00 " " 100.00,	50 "		

Nul mandat payable en Canada ne peut être émis pour plus de \$100, mais on peut obtenir plusieurs mandats de \$100, chacun.

Mandats payables dans le Royaume-Uni, la France, l'Empire d'Allemagne, la Suède, la Norvège, le Danemark, la Hollande, les Bermudes, la Nouvelle-Zélande, l'Italie, la Suisse, l'Autriche-Hongrie, la Roumanie, la Belgique, les Etats-Unis, la Jamaïque, Terre-Neuve, les Indes anglaises, Victoria (Australie) Nouvelle-Galles du Sud et Tasmanie.

Pour un montant n'excédant pas \$10.00, 10 centins.

De plus de \$10.00 et moins de 20.00, 20 centins.	
" 20.00 " 30.00, 30 "	
" 30.00 " 40.00, 40 "	
" 40.00 " 50.00, 50 "	

Montant limité pour chaque mandat à \$50, mais on peut en obtenir plusieurs de \$50 chacun.

Plumes métalliques

ET
PORTE-PLUMES



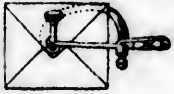
Blansy Poure & Co^{ie}

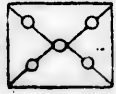
GRAND PRIX

PARIS 1889

CACHET CRAMPON B.S.G.D.G.

rendant les enveloppes inviolables



N°741 CHEZ TOUS LES PAPETIERS N°135

FIXE CACHET-CRAMPON
CACHETS

Les plumes de *Blansy Poure & Co*, connues du monde entier, sont faites avec le meilleur acier et fabriquées avec le plus grand soin.—Tous les modèles en usage dans les établissements scolaires ou autres, sont fournis à des prix de bon marché relativement exceptionnels.

Cachet-Crampon.—Ce nouveau système de fermeture de lettres-postales en assure l'inviolabilité, c'est le seul moyen connu véritablement efficace ; sans lui toute enveloppe de lettre peut être facilement décachetée et recachetée sans laisser de traces apparentes.

En vente chez tous les libraires et les principaux marchands,

J. B. ROLLAND & FILS,

Montréal

Seuls agents au Canada.

Pour r

TARIF DES POSTES.

Carte postale pour le Canada et les Etats-Unis, 1 centin.

Carte postale double, dont une pour la réponse, 2 centins.

Carte postale pour les pays de l'Union postale, 2 centins.

Lettres pour le Canada, Terre-Neuve et les Etats-Unis, 3 centins par once. Lettres pour l'Angleterre, l'Allemagne, la France, l'Irlande, la Belgique, la Suisse, etc., 5 centins par demi-once.

Les communications produites par le calligraphe mécanique (type-writer), sont passibles de port de lettre.

Enregistrement des lettres pour le Canada, Terre-Neuve et les Etats-Unis, 5 centins ; paquets-poste et échantillons, 5 centins. On peut se servir de timbres ordinaires, à défaut de timbres d'enregistrement.

Les journaux et publications périodiques, envoyés séparément en Canada, Terre-Neuve ou aux Etats-Unis, et pesant moins d'une once, $\frac{1}{2}$ centin chacun. Pour le Royaume-Uni, 1 centin par 2 onces. — Publiés en Canada et paraissant au moins une fois par mois ; portant en tête de leur première page, le numéro, le lieu et la date de la publication, lorsqu'ils sont déposés au bureau de poste de la localité où ils sont imprimés, par le bureau de publication, pour des abonnés réguliers résidant en tout autre endroit en Canada, Terre-Neuve, ou aux Etats-Unis, sont transmis *franc de port*. Ceux paraissant moins d'une fois par mois et adressés aux abonnés ou agents réguliers, et les numéros spécimens, 1 centin par livre ou fraction d'une livre.

Livres, 1 centin par 4 onces ou fraction de 4 onces pour le Canada. — 1 centin par 2 onces ou fraction de 2 onces pour les Etats-Unis.

Pamphlets imprimés, circulaires, graines, boutures, etc., 1 centin par 4 onces pour le Canada et les Etats-Unis, payable d'avance (les bouts des paquets devant être ouverts), et ne pas excéder 5 livres chaque, ni 2 pieds de longueur et 1 pied de largeur et hauteur.

Les paquets fermés n'excédant pas 5 livres, ni 2 pieds de longueur et 1 pied de largeur et hauteur, marqués : *paquets-poste*, peuvent être expédiés à tout endroit en Canada, affranchis au taux de 6 centins par 4 onces ou fraction de 4 onces. Pour le Royaume-Uni, 20 centins pour la première livre et 16 centins pour chaque livre additionnelle ou fraction de livre. Pour le Japon, 25 centins la livre ou fraction de livre. Pour Terre-Neuve, 15 centins la livre ou fraction de livre.

Echantillons.—Les échantillons envoyés en Canada, limités au poids de 24 onces, sont admis au taux de 1 centin par 4 onces ; pour les Etats-Unis et les pays de l'Union Postale, limités à 8 onces, 1 centin par once payable d'avance.

CHARADE No 5

Sans tailleur, sans drap, veux-tu cher Monode,

Te donner un habit à la mode ?

Joins une préposition,

A certaine négation.

Pour réponse à la charade No 5, voir l'*Alm. des Cereles agricoles*.

Réregistrateurs pour la province de Québec.

COMTÉS.	RÉGISTRATEURS.	BUREAUX.
Argenteuil	Thomas Barron	Lachute.
Arthabaska	M. J. A. Poisson.....	Arthabaskaville
Bagot	{ John Morelle	} St-Liboire.
	{ Ernest D. Tétrault..	
Beauce	F. E. A. Tasch. Fortier	St.-François.
Beauharnois	Joseph Mayers.	Beauharnois.
Bellechasse	L. Solime Forgues....	St-Michel.
Berthier	J. A. Laperrière.....	Berthier.
Bonaventure, 1 ^e div...	J. G. LeBel.....	New Carlsruhe.
Bonaventure, 2 ^e div..	J. A. Verge	Carleton.
Brome.....	H. S. Foster.....	Knowlton.
Chambly.....	{ Pierre E. Hurteau..	} Longueuil.
	{ Thé. A. Robert...	
Champlain	G. H. Dufresne	Ste-Geneviève de Bat.
Charlevoix et Sag. 1 ^{re} div.	Charles DuBerger....	St-Etienne de la Malb.
“ 2 ^e div.	Gélesphore Fortin....	Bale St-Paul.
Chateauguay	A. H. A. Gagnier.....	Ste-Martine.
Chicoutimi, 1 ^e div....	Ovide Bossé.....	Chicoutimi.
Chicoutimi, 2 ^e div...	Calixte Hébert.	Hébertville.
Coaticook.....	Ostis Shurtleff.....	Coaticook.
Compton.....	Elias Samuel Orr.....	Cookshire.
Deux-Montagnes	{ Dosithée Duprat ...	} Ste-Scolastique.
	{ Elzéar Carmel	
Dorchester	François Fortier	Ste-Hénédine.
Drummond.....	{ Ls Adolphe Bernard.	} Drummondville.
	{ Chs Howard Miller.	
Gaspé	Joseph X Lavoie	Percé.
Hochelaga et J.-Car ..	Flavien Filiatrault...	Montréal.
Huntingdon	Andrew Somerville...	Huntingdon.
Iberville	Michel A. Bessette....	Iberville.
Iles de la Madeleine...	Edouard Alfr. Bras et.	Amherst.
Ile d'Orléans	F. X. Lachance	St-Laurent.
Joliette.....	{ Joseph Mart. L.....	} Joliette.
	{ L. Ant. B. audoin...	
Kamouraska	Henri Garon	Kamouraska.
Lac Saint-Jean.....	Charles Lindsay.....	Chicoutimi.
Laprairie	Julien Brosseau.....	Laprairie.
L'Assomption	Berthélemy Rocher...	L'Assomption.
Laval	Adélard E. Léonard..	Ste-Rose.
Lévis	L. N. Carrier.	Lévis.
L'Islet.....	Arsène Michaud	St-Jean-Port-Joli.
Lotbinière	O. Couture	Ste-Croix.
Maskinongé	Clovis Caron.	Louiseville.
Mégantic	William H Lambly ..	Inverness.
Missisquoi.....	Richard Dickinson ...	Bedford.
Montcalm	A. E. Thibodeau.....	Ste-Julienne.
Montmagny	Ed. Lavergne.....	Montmagny.

M
M
M
M
N
N
O
P
P
Q
R
R
R
R
R
S
S
S
S
S
S
T
T
V
V
W
Y
In

L'A

C

Prési
Burea

Ré registrateurs pour la province de Québec—Suite.

COMTÉS.	REGISTRATEURS.	BUREAUX.
Montmorency 1 ^e div..	Gabriel Dick.....	} Châteaun-Richer.
Montmorency 2 ^e div...	(Voir Ile d'Orléans)....	
Montréal Est	J. O. Auger.....	Montréal.
Montréal Ouest	Geo. Warwick Ryland.	Montréal.
Napierville.....	Alex. Richardson	Napierville.
Nicolet	Joseph A. Blondin	Bécancour.
Ottawa	Louis Duhamel.....	Hull.
Pontiac	Walter Rymer.....	Havelock.
Portneuf.....	H. Q. de Saint-Georges	Cap Santé.
Québec	L'hon. E. Rémillard...	Québec.
Richelieu	Jules Chevalier.....	Sorel.
Richmond	John Ewing	Richmond
Rimouski, No. 1	J. B. Saucier.....	St-Jérôme, Matane.
Rimouski, No. 2	L. G. Ozeau.....	Rimouski.
Rouville	H. E. Poulin	Marieville.
Saguenay....	Henri Lapointe.....	Tadoussac.
Shefford	J. H. Lefebvre	Waterloo.
Sherbrooke.....	William Henry Lovell	Sherbrooke.
Soulanges	J. Stevens	Côteau-Landing.
Stanstead	Alf. Nevill Thompson	Stanstead Plain.
Sainte-Anne des Monts	Joseph Thibault.....	Ste-Anne des Monts.
Saint-Hyacinthe	Joseph Nault.....	St-Hyacinthe.
Saint-Jean	Jos. P. Carreau	Saint-Jean.
Saint-Maurice	R. Kiernan.....	Trois-Rivières.
Témiscouata	L. V. Dumais.....	Fraserville.
Terrebonne.....	Louis G. Lachaine ...	St-Jérôme.
Vaudreuil.....	Fr ^s de Sales Bastien..	Vaudreuil.
Verchères.....	Jos. Geoffrion	Verchères.
Wolfe	Oscar Lamoureux.....	Ham Sud.
Yamaska	Jules Allard.....	St-François du Lac.

Inspecteur : Aimé Geoffrion, Verchères.

A. A. MEILLEUR

AGENT DE

L'Albion Fire Insurance Association

de LONDRES (Angleterre)

Capital souscrit - - - \$4,000,000

Président : SIR DONALD A. SMITH.

Bureau principal : 47, rue St-François-Xavier, Montréal

COUR SUPÉRIEURE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

DISTRICTS.	COMTÉS, ETC., Compris dans le district.	CHEFS-LIEUX.	TERMES.	PROTONOTAIRES.	SHERIFFS.
Arthabaska ..	Arthabaska, Drummond et Mégantic.....	Arthabaskaville.....	18-21 de chaque mois, sauf juillet et août,		
Beauce.....	Beauce et Dorchester.....	Saint-Joseph	16-19 décembre ...	Rainville & Laurier.	P. L. Tousignant.
Beauharnois..	Beauharnois, Huntingdon et Chateauguay.....	Beauharnois.....	13-19 p ^{rs} vs juin et nov.	Vézina & Chassé. .	G. O. Taschereau.
Bedford.....	Shefford, Missisquoi et Brome.....	Sweetsburg	23-28 fév., mai, sept. et décembre	P. C. Duranceau...	Philémon Laberge
Chicoutimi...	Chicoutimi.....	Chicoutimi.....	11-19 de chaque mois, sauf juillet et août..	Léonard & Noyes...	Chas. S. Cotton.
Gaspé.....	Gaspé et Bonaventure....	{ Percé	17 au 21 janvier, 3-7 juin et 13-19 octobre	Franç.-X. Gosselin.	Ovide Bossé.
Iberville	Saint-Jean Napierville et Iberville	{ New-Carlisle.....	28 janv. au 3 fév., 1-7 juin et 21-26 oct....	Joseph X. Lavoie....	James T. Tuzo.
Joliette.....	Joliette, l'Assomption et Montcalm	Saint-Jean	15-20 janv. et juin, 3-8 oct	G. F. Maguire.....	W. M. Sheppard.
Kamouraska..	Kamouraska et Témis- couata.....	Joliette.....	9-13 de chaque mois, sauf jan.-juil. et août.	Marchand & Bélanger	Charles Nolin.
Montmagny ..	Montmagny, l'Islet et Bellechasse.....	Fraserville.....	les premiers lundis et les quatre jours sui- vants de chaque mois sauf juillet et août..	Desrochers, Désilets	A. M. Rivard.
		Montmagny	19-22 mars, mai, sept., et 14-17 déc.....	J. G. Pelletier.....	F. A. Sirois.
			13-19 février, 6-12 mai, 13-19 octobre.....	Bender & Martineau	J. B. A. Lépine.

Réponse à la charade No 10 de l'Almanach des Cercles agricoles :
PAN-CARTE.

Montréal..... Hochelaga, Jacques-Car-
tier, Laval, Vaudreuil,
Sorel, etc.

Répo

Montréal.....	Hochelaga, Jacques-Cartier, Leval, Vaudrenil, Soulanges, Laprairie, Chambly et Verchères, et la cité de Montréal...	Montréal.....	10 janv. au 20 avril, 1 mai au 30 juin, 9 sept. au 20 déc.	Hon. Art. Turcotte.	Hon. R. Thibeaudeau.
Ottawa.	Ottawa et Pontiac.....	Aylmer.....	14-20 janv., 20-24 avril, 14-20 sept., 20-26 nov.		L. M. Coutlée.
Québec.....	Lévis, Lotbinière, Montmorency, Portneuf, Québec et la paroisse de Beaumont... ..	Québec	5 premiers j. jurid. de cha. mois, sauf janv. juil et août, et les 5 j. jur. qui suiv. le 15 (sauf juill. et août).		
Richelieu	Richelieu, Yamaska et Berthier	Sorel.....	1-11 fév., mars, avril, mai, juin, oct. nov. déc. et 11-16 sept.	Fiset, Burroughs et Campbell.....	C. A. E. Gagnon.
Rimouski	Rimouski	Rimouski.....	16-21 mars et oct., 14-17 juin et décembre.	Ant. N. Gouin.....	P. Guévremont.
Saguenay	Charlevoix et Saguenay	Murray-Bay.....	15-20 février, 15-20 juin, 5-12 septembre, 5-12 novembre.....	Letendre et Chamberland.....	Alph. Couillard
St-François ..	Richmond, Wolfe, Compton, Stanstead, partie d'Arthabaska et la cité de Sherbrooke			DuBerger & Martin.	P. H. Cimon.
St-Hyacinthe.	St-Hyacinthe. Bagot et Rouville.....	Sherbrooke.....	10 au 13 de chaq. mois sauf juill. et août...	Cabana et Bowen.....	
Terrebonne ..	Terrebonne, Argenteuil et Deux-Montagnes	St-Hyacinthe.....	1-6 de chaq. mois sauf janv., juillet, août et sept.	Roy et Beauregard.	V. B. Sicotte.
Trs.-Rivières	Maskinongé, St-Maurice, Champlain, Nicolet et la cité des Trs.-Rivières.	Ste-Scolastique.....	20-26 janvier, mars, juin et octobre.....	Chs de Montigny...	J. W. Lapointe & F. X. Prévost.
		Trois-Rivières.....	16-24 de ch. mois, sauf juill. et août, 16-20 déc.	Lotinville & Désilets	Ch. Dumoulin

Réponse au logogriphe No 3 de l'Almanach des Cercles agricoles :
Feroë, Fers, Fer.

COUR CRIMINELLE.

DISTRICTS.	CHEFS-LIEUX.	TERMES.	Greffiers de la C.
Arthabaska ..	Arthabaskaville	Mars 22 et oct. 22.	Rainville & Laurier.
Beauce	St-Joseph	Mars 20 et 1 ^{er} pt. 20.	Vézina & Chassé.
Beauharnois ..	Beauharnois ..	Mars 1 ^{er} et oct. 1 ^{er}	P. O. Duranceau.
Bedford	Sweetsburg ...	Mars 1 ^{er} et sept. 1 ^{er} .	Léonard & Noyes.
Chicoutimi ..	Chicoutimi	Janv. 16 et juin 2...	F. X. Gosselin.
Gaspé. {	Percé	Janv. 28 et oct. 21...	Joseph X Lavoie.
	New-Carlisle ..	Janv. 20 et juin. 20.	G. F. Maguire.
Iberville	St-Jean	Mars 26 et oct. 25 ..	Marchand et Bélanger.
Joliette	Joliette	Juin 15 et déc. 15...	Desrochers et Desilets.
Kamouraska ..	Fraserville	Mai 6 et novemb. 10	J. G. Pelletier.
Montmagny ..	Montmagny ...	Mars 26 et oct. 25 ..	Bender et Martineau.
Montréal	Montréal	1 ^{er} mar., juin, sep., 2 ^o no	L. W. Sicotte.
Ottawa	Aylmer	Juin 10 et déc. 10 ..	
Québec	Québec	Avril 10 et oct. 10 ..	W E. Duggan.
Richelieu ...	Sorel	Janv. 14 et juill. 2	Antoine N. Gouin.
Rimouski ...	Rimouski	Mars 22 et oct. 22 ..	Letendre & Chamberland.
Saguenay ...	Murray-Bay...	Juin 22 et Oct. 24 ..	DuBerger & Martin.
St-François ..	Sherbrooke	Mars 1 ^{er} et oct. 1 ^{er}	Cabana et Bowen.
St-Hyacinthe ..	St-Hyacinthe ..	Juin 19 et déc. 19...	Roy et Beauregard.
Terrebonne ..	Ste-Scolastique.	Janv. 7 et juil. 3...	Ch. de Montigny.
T-Rivières ..	Trois-Rivières .	Juin 4 et déc. 4.....	Lottinville et Désilets.

COUR SUPÉRIEURE.

(Juridiction pour sommes au-dessus de \$200.)

Hon. sir F. G. Johnson, Juge en chef. (\$6,000).

JUGES.	RÉSIDENCE.	DISTRICT	
Hon. Ls E. N. Casault...	Québec.	Québec et une partie d'Arthabaska.	\$6,000 chacun.
" B. Caron.....			
" Fred. Wm. Andrews			
" A. B. Routhier.			
" Sir F. G. Johnson...			
" L. A. Jetté	Montréal.	Montréal et une partie de Terrebonne.	\$4,000 chacun.
" L. O. Loranger.....			
" M. Mathieu.....			
" Charles Gill.			
" C. P. Davidson.....			
" M. M. Tait.....	Montréal.....	Terrebonne.	\$3,500
" S. Pagnuelo.....			
" Charles I. Doherty..			
" H. T. Taschereau...			
" J. B. Bourgeois.....			
" E. T. Brooks	Trois-Rivières.	Trois-Rivières.	\$4,000 chacun.
" H. C. Pelletier.....	Sherbrooke	St-François.	
" H. G. Malhiot.	Berthier en bas	Beauce et Montmagny.	
" L. T. Ilher	Aylmer	Ottawa et cté. d'Argenteuil.	
" W. W. Lynch ...	St-Hyacinthe ..	St-Hyacinthe.	
" J. A. Ouimet	Knowlton.....	Bedford.	\$3,500
" J. A. Gagné.....	Sorel	Richelieu.	
" L. A. Billy	Murray-Bay ...	Saguenay et Chicoutimi.	
" Chas de Lorimier....	Québec.....	Gaspé.	
" L. Bélanger.....	Joliette	Joliette.	
" A. N. Charland.....	Beauharnois.	Beauharnois et Terrebonne.	\$3,500
" M. A. Plamondon...	Saint-Jean....	Iberville.	
" Ernest Cimon.....	Arthabaskaville	Arthabaska.	
" J. E. Larue	Fraserville....	Kamouraska.	
	Rimouski	Rimouski.	

COUR SUPRÊME DU CANADA. (SIÈGE A OTTAWA.)

Hon. sir Henry Strong,.....juge en chef, (\$8,000.)

" Télesphore Fournier,
" Henri Elzéar Taschereau,
" hn Wellington Gwynne.
" bert Sedgewick.
" Jorge King.

Juges puînés, (\$7,000 chacun.)
Registraire,—R. Cassels, C. R.
Secrétaire,—George Duval, C. R.

JUDICATURE DE LA PROVINCE DE QUEBEC.

COUR DU BANC DE LA REINE.

Hon. A. Lacoste, juge en chef, (\$8,000.)

Hon. J. S. C. Wurtelle,
" L. F. G. Baby,
" Jean Blanchet,

Juges puînés, (\$5,000.)

Hon. J. G. Bossé,
" R. N. Hall.

COUR DE CIRCUIT DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

District d'Arthabaska.—Siège à Arthabaskaville, le 16 et 17 de chaque mois, sauf juillet et août, 14 et 15 décembre.

District de Beauce.—Siège à Saint-Joseph de la Beauce, du 7 au 12 de mars, juin et novembre. A *Sainte-Hénédiène*, du 2 au 5 de mars, juin et novembre. A *Lambton*, du 26 au 29 janvier et du 24 au 27 septembre.

District de Beauharnois.—Siège à Beauharnois, du 17 au 22 de février, mai, septembre et décembre. A *Ste-Martine*, pour le comté de Chateauguay, du 1er au 4 février, mai et septembre. A *Huntingdon*, pour le comté de Huntingdon, du 8 au 11 février, mai et septembre.

District de Bedford.—Siège à Sweetsburg, le 11 et les 8 jours suivants de tous les mois de l'année, sauf juillet et août. A *Waterloo*, pour le comté de Shefford, du 10 au 13 de février, avril, juin et octobre. A *Knoultton*, pour le comté de Brome, 16 et 17 janvier, mars, mai et septembre. A *Bedford*, pour le comté de Missisquoi, 15 et 16 février, avril, juin et octobre. A *Farnham*, 18 et 19 janvier, mars, mai et septembre.

District de Chicoutimi.—Siège à Chicoutimi, du 14 au 16 janvier, du 23 mai au 1er juin et du 7 au 12 octobre.

District de Gaspé.—Siège à Percé, pour le comté de Gaspé, du 25 au 28 janvier, du 26 au 31 mai, et du 15 au 20 oct. A *New-Carlisle*, pour le comté de Bonaventure, du 11 au 14 janvier, du 10 au 14 juin et du 29 septembre au 2 octobre.

District d'Iberville.—Siège à Saint-Jean, du 14 au 17 de chaque mois, sauf janvier juillet et août. A *Napierville*, le 21 de février, juin et octobre. A *Iberville*, le 18 de février juin et octobre.

District de Joliette.—Siège à Joliette, les mercredi, jeudi et vendredi de la semaine suivant le terme de la Cour Supérieure.—A *l'Assomption*, les deux premiers jours de mars, juin, septembre, novembre et les 27 et 28 décembre.—A *Sainte-Julienne*, pour le comté de Montcalm, les 3 et 4 mars, juin, septembre et décembre.

District de Kamouraska.—Siège à Fraserville, du 15 au 18 des mois de mars, mai, sept. et du 10 au 13 déc. A *Saint-Jean-Baptiste* (Ile-Verte), du 11 au 13 fév., juin et oct. A *Kamouraska* (village), du 15 au 17 fév., juin et oct.

District de Montmagny.—Siège à Montmagny, du 7 au 12 février, octobre et du 1er au 5 mai. A *Saint-Michel*, pour le comté de Bellechasse, du 1er au 3 avril, octobre, et du 2 au 4 juillet. A *Saint-Jean Port-Joli*, pour le comté de l'Islet, du 20 au 22 février, octobre, et du 13 au 15 mai.

District de Montréal.—Siège à Montréal, du 15 au 20 janvier, et du 1er au 20 de chaque mois, sauf juillet et août.

District d'Ottawa.—Siège à Aylmer, du 9 au 13 janvier et septembre, du 15 au 19 avril et novembre. A *Hull*, du 26 au 30 janvier, du 1er au 5 mai, du 27 septembre au 1er octobre et du 28 novembre au 2 décembre. A *Papineauville*, du 5 au 9 février, du 11 au 15 mai et du 6 au 10 octobre.—A *Portage-du-Fort*, du 22 au 27 fév. et octobre, du 28 mai au 2 juin.

District de Québec.—Siège à Québec, les premiers cinq jours juridiques de chaque mois, sauf janvier, juillet et août, et les cinq jours juridiques qui suivent le 15, sauf juillet et août.

District de Richelieu.—Siège à Sorel, du 13 au 15 de fév., mars, avril, mai, juin, oct., nov. et déc., et du 17 au 19 sept. A *Berthier*, pour le comté de Berthier, du 11 au 13 janv., du 17 au 19 de fév., mars, mai, juin, oct. et nov., les 20 et 21 sept. A *Saint-François du Lac*, pour le comté d'Yamaska, les 26 et 27 des mois de fév., mars, mai, juin, sept. et oct., du 17 au 19 sept.

\$6,000 chacun.

\$4,000 chacun. | \$3,500

District de Rimouski.—Siège à Rimouski, du 10 au 15 mars et oct., du 10 au 13 juin et décembre. A *Saint-Jérôme* (de Matane), du 18 au 20 fév., juin et septembre.

District de Saguenay.—Siège à Saint-Etienne de la Malbaie, du 13 au 15 février, du 12 au 14 juin, du 1er au 4 septembre, du 2 au 6 novembre. A *Baie St-Paul*, pour le comté de Charlevoix, du 20 au 23 janvier, du 22 au 25 mai et du 1er au 3 octobre.

District de Saint-François.—Siège à Sherbrooke, du 14 au 17 de chaque mois de l'année, sauf juillet et août. A *Stanstead*, du 18 au 20 février et juin, 19 et 20 novembre. A *Coaticook*, pour le comté de Stanstead, du 22 au 24 février, juin et novembre. A *Cookshire*, pour le comté de Compton, du 26 au 27 janvier, mai et septembre. A *Richmond*, du 19 au 21 janvier, mai et septembre. A *Ham Sud*, pour le comté de Wolfe, du 4 au 6 février, juin et novembre.

District de Saint-Hyacinthe.—Siège à Saint-Hyacinthe, du 14 au 18 des mois de février, avril, juin, octobre et décembre. A *Marville*, pour le comté de Rouville, du 10 au 12 de février, avril, juin, octobre et décembre.

District de Terrebonne.—Siège à Sainte-Scolastique, du 14 au 19 des mois de janv. mars, juin et oct. A *Saint-Jérôme*, du 10 au 14 des mois de mars, juin et oct. A *Lachute*, pour le comté d'Argenteuil, du 8 au 12 fév., mai, et du 11 au 14 octobre.

District des Trois-Rivières.—Siège aux Trois-Rivières, du 1^{er} au 15 de chaque mois, sauf janvier, juillet et août. A *Louiseville*, pour le comté de Maskinongé, les 4 et 5 février, juin et octobre. A *Nicolet*, pour le comté de Nicolet, les 11 et 12 février, mai et octobre.

LA LOI DE CHASSE ET DE PÊCHE POUR LA PROVINCE DE QUÉBEC.

(Extrait.)

LA LOI DE CHASSE.

La loi qui régit actuellement la chasse, en cette Province, est l'Acte 47 Vict., chap. 25, et l'Acte 50 Vict., chap. 16.

1. Il est défendu, en cette province, de chasser, tuer ou prendre : le *chevreuil*, du 1er janvier au 1er octobre de chaque année : l'*orignal* et le *caribou*, du 1er février au 1er septembre.

2. Il est défendu après les dix premiers jours de prohibition, aux compagnies de chemin de fer et de bateaux à vapeur ainsi qu'aux rouliers publics, de transporter tout ou partie (à l'exception de la peau) de l'*orignal*, du *caribou* ou du *chevreuil*, sans autorisation du commissaire des terres de la couronne, et toute compagnie de chemins de fer, de bateaux à vapeur ou autre, ou toute personne favorisant, de quelque manière que ce soit, la contravention à cette section, sera passible d'une amende.

3. Aucune personne (blanche ou cuivrée) n'a le droit, à moins d'être domiciliée dans la province de Québec, ou dans celle d'Ontario, et d'avoir préalablement obtenu un permis du commissaire des terres de la couronne à cet effet, de tuer ou prendre vivants, durant une saison de chasse, plus de deux *orignaux*, quatre *chevreuils*, trois *caribous*.

4. Il est défendu de chasser, tuer ou prendre : — le *castor*, le *vison*, la *loutre*, la *marle* et le *pékan*, entre le 1er avril et le 1er novembre de chaque année ; le *lièvre*, entre le 1er février et le 1er novembre de chaque année ; le *rat-musqué*, entre le 1er mai de chaque année et le 1er avril suivant, mais seulement dans les comtés de Maskinongé, Yamaska, Richelieu et Berthier.

5. Il est défendu de chasser, tuer ou prendre ;—a, la *bécasse*, la *bécassine* ou les *perdrix* d'aucune espèce, entre le 1er février et le 1er septembre de chaque année ; b. les *macreuses*, les *sarcelles*,

ou
sci
bre
per
un
bée
pré
emb
ou
don
ceu
vais
les
ceuf
la p
mor
nou
tion
6.
cord
espè
bée
cons
quel
ainsi
soit,
trapp
ment
ou t
où la
Il
tionn
huit
7.
que
buch
conn
hiron
engor
etc.,
des-b
l'oise
les ni
éperv
voyag
jaseu
les él
piège
rer ou
La
de ba

ou les *canards sauvages* d'aucune espèce, excepté les *harles* (*lacs-scies*), le *huard* et les *goélands*, entre le 1^{er} mai et le 1^{er} septembre de chaque année ; c. aucun des oiseaux précités—excepté la *perdre*— en aucun temps, entre une heure après le coucher et une heure avant le lever du soleil ; et durant ces heures prohibées, il est également défendu de garder exposés, sous aucun prétexte, des leurres ou appelants, soit près d'une cache, d'une embarcation ou du rivage ; de déranger, endommager, cueillir ou enlever, en aucun temps, les œufs d'aucune espèce des oiseaux dont la chasse est prohibée par la présente section, ainsi que ceux du *cygne sauvage*, de l'*oie sauvage* ou l'*outarde* ; et les vaisseaux ou chaloupes employés à déranger, cueillir ou enlever les œufs d'aucune espèce des dits oiseaux, peuvent, ainsi que les œufs, être confisqués et vendus. Néanmoins, dans les parties de la province, à l'est et au nord des comtés de Bellechasse et Montmorency, les habitants peuvent, en tout temps, mais pour leur nourriture seulement, chasser, tuer ou prendre les oiseaux mentionnés dans le paragraphe b de la présente section.

6. Il est défendu de prendre, en aucun temps, par le moyen de cordes, collets, ressorts, cages, filets, fosses ou trappes d'aucune espèce, aucun des animaux ou oiseaux dont la chasse est prohibée par les sections 1 et 5—excepté les *perdre*—et de placer, construire, ériger ou tendre, entièrement ou en partie, un engin quelconque pour cet objet ; et quiconque trouve quelque engin ainsi placé, construit, érigé ou tendu, de quelque nature qu'il soit, peut s'en emparer et le détruire, ainsi que les pièges ou trappes, dressés ou tendus pour prendre les animaux à fourrure mentionnés dans la section 4 du présent acte, lorsque ces pièges ou trappes demeurent ainsi dressés ou tendus durant le temps où la chasse de ces animaux est prohibée.

Il est défendu de se servir, pour la chasse des oiseaux mentionnés dans la section 5, d'aucune arme à feu ayant plus que huit de calibre.

7. Il est défendu entre le 1^{er} mars et le 1^{er} septembre de chaque année, de chasser, tuer ou prendre, au moyen de filets, trébuchets, pièges, collets, cages ou autrement, tous les oiseaux connus sous la dénomination d'oiseaux percheurs tels que les *hirondelles*, le *trirri*, les *fauvettes*, les *moucherolles*, les *pics*, les *engoulevents*, les *pinsons* (rossignol), *oiseau-rouge*, *oiseau-bleu*, etc., les *mésanges*, les *chardonnerets*, les *grives*, *merles*, *flûtes-des-bois*, etc.), les *roitelets*, le *goglu*, les *mainates*, les *gros-becs*, l'*oiseau-mouche*, les *coucoux*, les *hibous*, etc. — ou d'en enlever les nids ou les œufs — sauf et excepté les *aigles*, les *faucons*, les *éperviers*, et autres oiseaux de la famille des *falconides*, le *pigeon-voyageur* (*tourle*), le *martin-pêcheur*, le *corbeau*, la *corneille*, les *jaseurs* (*récollets*), les *pies-grièches*, les *geais*, la *pie*, le *moineau*, les *élourneaux* ; et quiconque trouve quelques filets, trébuchets, pièges, collets, cages, etc., ainsi placés ou tendus peut s'en emparer ou les détruire.

La présente section ne s'applique pas, toutefois, aux oiseaux de basse-cour.

Il est défendu en aucun temps de faire usage de strychnine, ni d'aucun autre poison délétère, soit minéral, soit végétal, ni de fusils tendus dans le but de chasser ou prendre, tuer ou détruire aucun des animaux mentionnés dans cet acte.

Mais tout tel animal ou partie d'icelui peut être acheté ou vendu, quand pris légalement, pendant dix jours à compter de l'expiration des différents temps respectivement fixés par le présent acte, pour en faire la chasse.

Toute personne n'ayant pas son domicile dans la province de Québec ou dans celle d'Ontario, ne peut en aucun temps faire en cette province la chasse, dans le sens du présent acte, sans y être autorisée par un permis à cet effet.

Ce permis peut, sur paiement d'un honoraire de vingt piastres, être accordé par le commissaire des terres de la couronne, à toute personne non domiciliée dans l'une des dites provinces, qui lui en fait la demande et est valable pour toute une saison de chasse, il doit être contresigné par le surintendant de la chasse, et ne peut être transféré.

Tout agent des terres ou des bois de la couronne, et tout garde-forestier nommés par le commissaire des terres de la couronne sont, pendant la durée de leurs fonctions comme tels, *ex-officio* garde-chasse pour la division confiée à leur surveillance respective.

LA LOI DE PÊCHE.

Il est contre la loi de prendre : le *doré* du 15 avril au 1er mai ; le *maskinongé* et l'*achigan*, du 25 mai au 1er juillet ; le *saumon* (avec des rêts), du 1er août au 1er mai ; le *saumon* (à la mouche) du 15 août au 1er février ; la *truite rouge*, de ruisseau ou de rivière, du 1er octobre au 1er mai ; la *truite grise* des lacs, du 15 octobre au 1er décembre ; la *truite saumonée*, du 15 septembre au 1er décembre ; le *poisson blanc*, du 10 novembre au 1er décembre.

La pêche avec des filets et des seines, sans licence, est prohibée. Les filets doivent être levés le samedi soir jusqu'au lundi matin.

Il est, en tout temps défendu de *barrer* les chenaux et les baies avec des seines ou des filets.

Cette loi s'applique aussi bien aux sauvages qu'aux blancs.

La pêche à la seine ou filet est prohibée dans les rivières suivantes, savoir : la rivière du Nord, comté d'Argenteuil, la rivière au Saumon, comté de Huntingdon, les rivières Magog et Massawippi, comté de Stanstead et de Sherbrooke. La limite de prohibition s'étend à un demi-mille de chaque côté de l'embouchure de chacune de ces rivières, spécialement réservées pour la propagation naturelle ou artificielle du poisson.

Aucune personne ne pourra, durant le temps où il est défendu de pêcher, prendre, tuer, vendre, acheter ou avoir en sa possession aucune espèce de poissons mentionnés plus haut.

Toute infraction aux prohibitions ci-dessus énumérées est punissable d'une amende dont le montant peut s'élever jusqu'à \$100 et les dépens, ou d'un emprisonnement, à défaut de paiement immédiat, pour une période n'excédant pas six mois.

Quiconque poursuivra et obtiendra jugement contre aucune personne convaincue d'avoir agi en contravention avec la loi de Pêche et de Chasse, recevra du club une récompense de cinq à cinquante dollars, suivant le cas.

DÉFENSE D'EXPORTER LE GIBIER.

Par l'item 657 du tarif de 1884, et par l'item 748 du supplément de 1885, l'exportation des chevreuils, dindes sauvages, cailles, perdrix, poules de prairie, bécasses rouges (*woodcock*), est *prohibée*, soit en carcasse, soit en morceaux, et toute personne exportant ou cherchant à exporter tels articles, sera pour chaque offense passible d'une amende de *cent dollars*, et l'article qu'on aura tenté d'exporter ainsi sera *confisqué*, et pourra, s'il y a des raisons plausibles de supposer l'intention d'exportation, être saisi, par tout officier des Douanes, et si telle intention est prouvée elle sera punie comme infraction aux lois de Douane.

S'adresser, pour tout ce qui concerne la chasse ou la pêche, au secrétaire du club de protection de la Chasse et de la Pêche de la Province de Québec.

P. O. Boite 398
130 rue Saint-Jacques. } Montréal.

TOUT LE MONDE IMPRIMEUR

PAR

L'AUTOCOPISTE NOIR.



Pour imprimer soi-même, sans presse, à l'encre noire inaltérable, Ecriture, Dessins, Musique, Plans, etc., etc.

Cet appareil se compose d'un cadre de bois, avec fond mobile, destiné à tendre la feuille de parchemin préparé, et à lui servir d'appui pour l'encre et le tirage. Une boîte contient tous les accessoires nécessaires.

Il est indispensable à tous les bureaux, institutions, collèges, etc., où si souvent, on a besoin de reproduire rapidement et à bon marché, un certain nombre de copies d'un même document, morceau de chant, etc., trop limité pour être confié à l'imprimeur.

Spécimens de reproduction et listes de prix envoyés sur demande.

J. B. ROLLAND & FILS,

Montréal

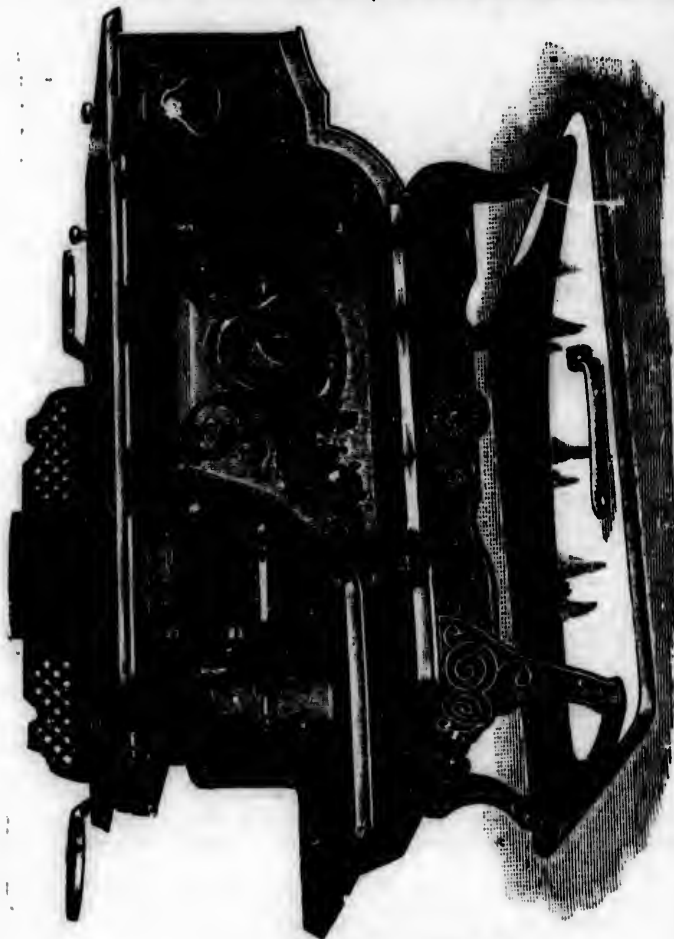
(Seuls agents au Canada.)

OUTILS

DE

Menuisiers, Sculpteurs, Mouleurs, etc.

Ferrures de Maison, Coutellerie, etc., etc.



GRAVEL & BOULARD, 306 et 308, RUE SAINT-LAURENT, MONTREAL.

AGENTS POUR LES

Poêles "PERFECTION" de la JAMES SMITH MFG. Co.

Spécialités :

Poêles de cuisine et de passage,

Poêles à gaz et à l'huile de charbon,

Ustensiles de cuisine, etc., etc.

Son

Mon
velu
cuir
prépa
n'hés

M
an et
bien p
D
primit
Je
ceux q

M
Mo
attester
jusqu'à
des ch
dans u
me fera
ploierai

Je so
grisonna
remarque
faisant, j
M. S. La
dépensé
naturelle
Je n'
ble en m
jusqu'à c

En

Propreté, Beauté et Efficacité

SONT LES PROPRIÉTÉS DE LA

CAPILLINE

\$1000

Sont offertes à quiconque prouvera que la **CAPILLINE** n'arrête pas la CHUTE DES CHEVEUX et ne leur rend pas leur COULEUR naturelle.

CERTIFICATS.

Mr. S. LACHANCE

Montréal, 21 Juin 1892.

MONSIEUR

Je me sers depuis quelque temps de votre nouveau restaurateur de la chevelure, la *Capilline*, et j'ai pu constater que c'est un puissant tonique pour le cuir chevelu. En même temps qu'elle donne de la vigueur aux cheveux cette préparation les empêche de grisonner.

Ayant pris connaissance de la composition chimique de votre *Capilline*, je n'hésite pas à dire que son usage est parfaitement inoffensif.

Votre tout dévoué

N. FAFARD, M. D.

Professeur de Chimie à l'Université Laval.

Mr. S. LACHANCE,

Montréal, 21 Juin 1892.

MONSIEUR,—Je soussigné, certifie que je fais usage de la *Capilline* depuis un an et que j'en suis satisfait sous tous les rapports. Cette préparation étant très bien parfumée et parfaitement limpide son emploi en est des plus agréable.

De plus, la *Capilline* a la propriété de rendre aux cheveux leur couleur primitive d'une manière très effective et durable.

Je me ferai certainement un devoir de recommander votre *Capilline* à tous ceux qui pourraient avoir besoin d'un bon Restaurateur pour les cheveux.

Votre tout dévoué

J. E. A. CHAMBERLAND, 115 rue Ste-Rose.

Mr. S. LACHANCE

Montréal, 6 Juin 1892.

MONSIEUR,—Après avoir fait un essai judicieux de votre *Capilline*, je puis attester que cette préparation est la meilleure de toutes celles dont j'ai fait usage jusqu'à présent pour l'hygiène de la tête. En même temps qu'elle arrête la chute des cheveux d'une manière très efficace, votre *Capilline* tient le cuir chevelu dans un état de propreté parfait et rend aux cheveux leur couleur naturelle. Je me ferai certainement un devoir de recommander votre *Capilline* et je n'emploierai moi-même aucune autre préparation.

Votre tout dévoué,

Dr JOS. GAGNON, 201 rue Maisonneuve.

Montréal, 1er Juin 1892.

Je soussigné, certifie par la présente, que depuis deux ans mes cheveux grisonnaient beaucoup, à tel point que mes amis m'en faisaient souvent la remarque. Ayant essayé plusieurs sortes de restaurateurs sans résultat satisfaisant, je me décidai un jour d'acheter une bouteille de *Capilline*, préparée par M. S. Lachance, et dont j'avais vu l'annonce sur un journal. Je n'avais pas dépensé cette bouteille que déjà mes cheveux avaient recouvré leur couleur naturelle et étaient devenus très soyeux.

Je n'hésite pas à affirmer que la *Capilline* est, sans contredit, la plus agréable en même temps que la plus effective de toutes les préparations offertes jusqu'à ce jour comme restaurateurs.

F. X. PERRAULT,

Chez MM. Chas. Desjardins & Cie., rue Ste-Catherine.

En vente chez tous les Pharmaciens: 50 Cents la Bouteille.

MÉFIEZ-VOUS DES IMITATIONS.

EN VENTE A LA MEME LIBRAIRIE

Bible illustrée (petite), ou récits tirés de l'Ancien et du Nouveau Testament, à l'usage de la jeunesse. In-12, cart.....40 c.
Ouvrage recommandé par S. G. Mgr Bourget, ancien évêque de Montréal, et par un grand nombre de prélats.

Cantiques (recueil de), à l'usage des Oblats de Marie-Immaculée, pour les missions et retraites. Nouvelle édition, avec les airs notés. In-18..... 15 c.

Chansonnier des écoles (le), recueil de romances choisies (*paroles françaises et anglaises*), avec musique, à l'usage des écoles, académies, pensionnats, etc. In-16, couverture toile. 25 c. ; cart. toile anglaise.....30 c.

Chansonnier des familles (le), lyre canadienne, 3e édition, revue et considérablement augmentée (Plusieurs des chansons de cette édition sont avec la musique). In-18 br. 30c. ; cart. 40 c.
Aux chansons populaires sont jointes dans ce recueil un choix de jolies romances, chansonnettes et chansons comiques.

Geneviève de Brabant (histoire complète de), par Schmid. Edition illustrée. In-12..... 15 c.

Histoire de la Sainte Bible, ancien et nouveau Testament, par M. l'abbé Cruchet ; 100 gravures, d'après les dessins de Gustave Doré. Magnifique volume petit in folio, reliure percaline, plaques spéciales, tranche dorée..... \$4.50

Manuel de piété à l'usage des congréganistes de la sainte Vierge, contenant l'office de Notre-Dame, l'office des morts, etc. 4e édition. Beau vol. in-18, papier teinté, reliure basane, tr. marbrée.....75 c.

Excellent recueil renfermant, outre les prières et exercices en usage dans les congrégations de la sainte Vierge, un grand nombre de prières et de nombreux cantiques.

Manuel de prières et de cantiques. In-18 cart. toile.....30 c.
Ce volume contient aussi les évangiles de tous les dimanches, les hymnes et les psaumes qui se chantent dans le cours de l'année. Il est adopté par plusieurs maisons d'éducation comme manuel de piété à l'usage des élèves.

Santé (la) pour tous physiologie et hygiène, suivie du *Petit guide de la mère*, par le Dr S. Lachapelle. In-12, cart. toile anglaise..... 50 c.

Une de perdue, deux de trouvées. roman canadien, par G. de Boucherville. Nouvelle édition. 2 volumes in-12.....\$1.00

J. B. ROLLAND & FILS

LIBRAIRES-ÉDITEURS ET IMPORTATEURS

DE FRANCE, BELGIQUE, ALLEMAGNE ET ÉTATS-UNIS

Agents de la Cie de Papier Rolland, Fabrique à Saint-Jérôme

6, 8, 10, 12 et 14, Rue Saint-Vincent, Montreal

Succursale à Québec : Bâtisse Renaud, Rue St-Paul.

